



Djibouti

Profil de vulnérabilité





Djibouti

Profil de vulnérabilité



 **ONU** 
commerce
et développement

Genève, 2026

Les affirmations, les interprétations et les conclusions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation des Nations Unies, de ses fonctionnaires ou de ses États Membres.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données de position qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.

Le matériel de cette publication peut être librement cité ou réimprimé, mais une pleine reconnaissance est demandée. Une copie de la publication contenant la citation ou la réimpression doit être envoyée au secrétariat de la CNUCED à l'adresse suivante : Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse).

Le texte a été traduit en français par Catherine Gachies-Stauble. Toutes les questions seront traitées par le traducteur qui accepte la responsabilité de l'exactitude de la traduction.

UNCTAD/ALDC/VP/INF/2026/2

Document préparé par la CNUCED en prévision de l'examen, en 2024, par le Comité des politiques de développement de la liste des pays les moins avancés des Nations Unies.

Ce profil a été préparé conformément à la résolution 59/209 de l'Assemblée générale qui a décidé qu'« après qu'un pays aura satisfait aux critères de radiation pour la première fois, le Secrétaire général des Nations Unies invitera le Secrétaire Général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour préparer un profil de vulnérabilité sur le pays identifié à prendre en compte par le Comité des politiques de développement lors de son examen triennal ultérieur. »

Remerciements

Le *Profil de vulnérabilité de Djibouti* a été réalisé par la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la CNUCED, sous la direction de Junior Davis, chef du Service de l'analyse des politiques et de la recherche, et la supervision directe de Rolf Traeger, Chef de la section des pays les moins avancés.

Le rapport a été préparé par Anja Slany et Rolf Traeger de la CNUCED, avec les contributions de Stefanie West et le soutien statistique de Bohan Yang (stagiaire de la CNUCED). Ali Yedan (Commission économique pour l'Afrique) a contribué à l'analyse des performances de croissance inclusive de Djibouti.

La CNUCED remercie chaleureusement les contributions de Malik Garad (consultant).

La CNUCED tient également à exprimer une profonde gratitude aux représentants du gouvernement, du secteur privé, des organisations non gouvernementales et aux personnes qui ont participé à l'atelier de validation du profil de vulnérabilité qui s'est tenu à Djibouti les 18 et 19 mai 2025 pour leur précieuse contribution.

L'analyse du présent rapport a servi de base aux contributions de la CNUCED au document sur l'évaluation de la gradation, établi conjointement avec le secrétariat du Comité des politiques de développement, et qui ont éclairé les délibérations du Comité des politiques de développement lors de son examen triennal de 2024 de la liste des PMA.

Gilles Maury s'est chargé de la mise en page générale, des graphismes et de la publication assistée par ordinateur.

Notes

Le terme « dollars » (\$) désigne les dollars des États-Unis, sauf indication contraire.

Les taux annuels de croissance et de variation désignent les taux composés.

Les exportations sont évaluées « franco à bord » et les importations, sur la base « coût, assurance, fret », sauf indication contraire.

L'utilisation d'un tiret (–) entre les dates représentant les années, par exemple 1981–1990, indique la période complète concernée, y compris les années initiales et finales. Une barre oblique (/) entre deux années, par exemple 1991/92, signifie une année fiscale ou agricole.

Tout au long du profil, le terme « pays moins avancé » désigne un pays figurant sur la liste des pays les moins avancés de l'ONU.

Les termes « pays » et « économie », le cas échéant, désignent également des territoires ou des zones.

Tables

Deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas rapportées séparément. Un point (.) indique que les données ne sont pas applicables.

Un tiret (–) indique que le montant est nul ou négligeable.

Les pourcentages ne correspondent pas nécessairement aux totaux en raison de l'arrondissement

Abréviations

APD	aide publique au développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDN	contribution déterminée au niveau national
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMESA	Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
COVID-19	maladie à coronavirus 2019
CPD	Comité des politiques de développement
DJF	Franc djiboutien
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
ICI	inclusion, connectivité et institutions
ICH	Indice du capital humain
ICP	Indice des capacités productives
IDA	Association internationale de développement
IDH	Indice de développement humain
IED	investissement étranger direct
INSTAD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPC	Indice des prix à la consommation
IPM	Indice de pauvreté multidimensionnelle
IRENA	Agence internationale pour les énergies renouvelables
ISSD	Initiative de suspension du service de la dette
IVE	Indice de vulnérabilité économique et environnementale
kWh	kilowatt-heure
MASS	Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités
MWh	mégawatt-heure
NTIC	nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du Travail
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PIB	produit intérieur brut
PMA	pays les moins avancés
PME	petites et moyennes entreprises
PND	plan national de développement
PNG	Politique Nationale du genre 2011-2021
RNB	revenu national brut
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SNIFD	Stratégie Nationale d'Intégration de la Femme dans le Développement
TIC	technologies de l'information et de la communication
TVA	taxe sur la valeur ajoutée
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VIH/SIDA	virus de l'immunodéficience humaine et syndrome d'immunodéficience acquise
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

Aperçu général

Lors de l'examen triennal de 2021 du groupe des pays les moins avancés (PMA) par le Comité des politiques de développement (CPD), Djibouti a satisfait pour la première fois uniquement au critère des seuls revenus. En 2024, Djibouti a satisfait au critère de Revenu national brut par habitant et au critère de l'Indice du capital humain (ICH). Selon le premier critère, celui du revenu national brut (RNB), Djibouti avait un revenu par habitant de 3 238 dollars, soit l'équivalent de 148 % du critère du revenu normal pour le reclassement (1 306 dollars). Selon le deuxième critère, l'indice du capital humain (ICH), Djibouti a un score de 66,9, alors que 66,0 est requis pour le reclassement. Les plus grandes vulnérabilités au développement du capital humain de Djibouti se trouvent dans les domaines du faible taux d'alphabétisation, de la faible scolarisation et de la forte prévalence du retard de croissance. À l'indice de vulnérabilité économique et environnementale (IVE), Djibouti a obtenu un score de 54,7 lors de l'évaluation de 2024, ce qui indique une grande distance par rapport au score nécessaire pour satisfaire aux critères de reclassement : 32. Le score de Djibouti est également largement supérieur à la moyenne des PMA (40,6), ce qui souligne la grande vulnérabilité du pays aux chocs économiques et environnementaux. Les trois principaux domaines de vulnérabilité à la prospérité et au développement durable de Djibouti sont : l'instabilité des exportations de biens et de services, la part de la population vivant dans les zones arides et les victimes de catastrophes naturelles.

Au cours des deux dernières décennies, Djibouti a connu une forte croissance économique. Entre 2010 et 2023, la croissance du produit intérieur brut (PIB) à prix constants de 2015 a oscillé entre 13,4 % (2013) et 1,2 % (2020). Le PIB réel par habitant de Djibouti est passé de 1 576 dollars en 2010 à 3 020 dollars en 2023. Le taux de croissance moyen pour la période 2010-2023 était de 7,3 %. Cette hausse du PIB résulte d'investissements massifs dans le secteur des transports et de la logistique, faisant de Djibouti une plaque tournante importante de la Corne de l'Afrique. Djibouti bénéficie de trois atouts uniques dans la région : (i) la paix et la sécurité ; (ii) une position géostratégique ; et (iii) un cadre macroéconomique stable, avec une monnaie forte (le franc djiboutien), indexée sur le dollar américain et stable depuis sa création le 20 mars 1949. La structure économique de Djibouti diffère sensiblement de celle de la moyenne des PMA. Le secteur tertiaire produit 83 % du PIB, le secteur secondaire 15 % et le secteur primaire seulement 1,6 %. Les services commerciaux de Djibouti sont dominés par le secteur des transports et les revenus dépendent fortement des activités commerciales liées à ses installations portuaires. L'Éthiopie est le principal client du port de Djibouti, environ 80 % de la capacité de ce port étant absorbée par les échanges commerciaux éthiopiens.

La croissance économique que Djibouti a connue n'a pas été redistributive, ce qui a entraîné une augmentation des inégalités. Il existe de fortes disparités entre la capitale et les régions de l'intérieur. En 2017, environ 25 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté de 3,00 dollars par jour et 15 % dans l'extrême pauvreté (c'est-à-dire sous le seuil international de pauvreté de 2,15 dollar par jour). La pauvreté et les inégalités croissantes sont des défis majeurs pour le développement durable afin d'atteindre l'Objectif de développement durable (ODD) 1 à Djibouti et constituent des vulnérabilités majeures pour la cohésion sociale.

En tant que petit pays d'environ 1 million d'habitants, Djibouti dépend largement de l'économie mondiale et régionale, et est très vulnérable aux chocs extérieurs. La pandémie de COVID-19 a provoqué un ralentissement de la croissance du PIB réel, de 6,6 % en 2019 à 1,2 % en 2020.

i) Personnes

Les indicateurs de performance du capital humain montrent que Djibouti est particulièrement vulnérable en termes de faible taux d'alphabétisation, de faible scolarisation et de forte prévalence du retard de croissance.

Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO, en 2024, le taux d'achèvement de l'école primaire était de 89,3 % du groupe d'âge respectif pour les filles et de 88,3 % pour les garçons. Les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire n'étaient que de 63,6 % pour les filles et de 69,9 % pour les garçons.

Malgré des améliorations, Djibouti souffre d'un retard saisissant en matière d'alphabétisation des femmes : alors que la moitié des hommes de 10 ans et plus (49,5 %) n'est pas alphabétisée, contre près des deux tiers des femmes (61,7 %), témoignant d'un écart de genre marqué dans l'accès à l'instruction de base. De plus, les femmes sont très vulnérables, car seulement 41,1 % des femmes en âge de travailler sont actives et elles sont particulièrement présentes dans le secteur informel. Comparées aux niveaux de revenus relativement élevés de Djibouti, ses faibles performances, notamment en matière d'indicateurs de santé, et son faible capital humain constituent une préoccupation majeure pour son développement durable vers le reclassement et au-delà. Le système de santé national actuel se caractérise par une infrastructure insuffisante en matière de santé, de soins primaires et de services hospitaliers. Les pénuries d'énergie et la pauvreté, en particulier dans les zones rurales, compromettent l'efficacité des soins, empêchent l'accès à des soins de santé adéquats et mettent des vies en danger. Les dépenses publiques de santé, estimées à seulement 1,03 % du PIB en 2022 – contre 1,43 % en moyenne dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure – doivent être augmentées pour lutter efficacement contre la malnutrition.

Bien que la population rurale ne représente qu'environ 15 % de la population totale, 45 % des personnes vivant dans l'extrême pauvreté y vivent et ont un accès particulièrement limité aux services publics tels que l'électricité, l'eau et l'assainissement.

Bien que des progrès aient été réalisés, la prévalence du retard de croissance reste à 20,9 % en 2019. Les estimations modélisées de l'UNICEF et de la Banque mondiale suggèrent une légère baisse à 18,7 % en 2022. Ce chiffre est bien inférieur à la moyenne des PMA, qui s'élève à 32,3 %. Selon l'Examen national volontaire sur le suivi des ODD, 33,6 % des enfants des zones rurales souffrent d'un retard de croissance, contre 18,5 % pour les enfants des zones urbaines.

ii) Prospérité

Les récents chocs extérieurs causés par la pandémie de COVID-19, suivis de la crise en Éthiopie et de la guerre en Ukraine ont mis en évidence la volatilité des exportations de Djibouti. En 2020, les importations et les exportations de biens et services ont chuté d'environ 30 %. Alors que la croissance économique réelle (en prix constants de 2015) a ralenti à 1,2 % en 2020, elle a rebondi à 4,81 % en 2021, grâce à l'augmentation des exportations dans les zones franches et à la reprise de l'activité économique, ainsi qu'aux exportations de services (transport, logistique et télécommunications) vers l'Éthiopie. En 2023, la croissance a ralenti à 3,74 %, selon UNCTADstat. L'instabilité politique en Éthiopie affecte également les exportations de produits alimentaires vers Djibouti, qui dépend de l'Éthiopie pour la majeure partie de sa consommation alimentaire intérieure. La hausse des prix mondiaux du pétrole due au contexte politique mondial pourrait entraîner une hausse des prix du fret et des coûts d'expédition pour le transport des marchandises, ce qui a un impact à la hausse sur toutes les marchandises importées.

Le modèle économique dominant basé sur les infrastructures portuaires et les services associés génère peu d'emplois pour les Djiboutiens dans le secteur privé. La conséquence la plus visible de la concentration de l'activité économique et de la vulnérabilité des exportations est le taux

de chômage national élevé de Djibouti, observé à 38 % en 2024. Le chômage touche plus les femmes (44,9 %) que les hommes (33,2 %) dans l'ensemble du pays et est extrêmement élevé chez les jeunes (15-24 ans), dont le taux de chômage est de 69,1 %. La pandémie de COVID-19 a accru les vulnérabilités. On estime que 40 000 personnes ont perdu leur emploi. Le secteur tertiaire, principal créateur d'emplois du pays, a été le plus touché.

De plus, en raison de ses capacités productives limitées et de ses terres arables (moins de 0,1 % selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO), Djibouti est un importateur net de denrées alimentaires : 90 % de la nourriture est importée, selon les estimations du Programme alimentaire mondial¹. Cela rend le pays fortement dépendant des prix du marché international. Les conséquences de la guerre en Ukraine pèsent lourdement sur l'économie djiboutienne, qui a été fortement affectée par une hausse supplémentaire des prix des produits alimentaires de base que Djibouti importe d'Ukraine, comme la farine, le blé et l'huile.

Enfin et surtout, la concentration de l'activité économique sur les secteurs du transport et de la logistique à forte intensité capitaliste a provoqué une flambée de la dette extérieure de 49,1 % du revenu national brut (RNB) en 2015 à 88,5 % du RNB en 2022. Les paiements d'intérêts ont fortement augmenté ces dernières années.

Les dotations en ressources naturelles de Djibouti sont clairement limitées, tout comme ses possibilités de diversification et de transformation structurelle sur la base des capacités productives actuelles. Néanmoins, les domaines potentiels de diversification comprennent les technologies de l'information et de la communication (TIC) et certains services aux entreprises, ainsi que la fabrication peu qualifiée. Cependant, le secteur privé djiboutien joue actuellement un rôle marginal et fait face à plusieurs défis : l'accès limité à l'eau, à l'électricité et à la main-d'œuvre qualifiée sont les trois principaux facteurs, en raison de leur coût élevé et de leur rareté, qui constituent des obstacles au développement économique et à la croissance du secteur privé. Combler l'écart entre les sexes en matière d'alphabétisation et améliorer la qualité de l'éducation permettraient de libérer un potentiel inexploité dans l'économie. De plus, les secteurs économiques sont insuffisamment ouverts à la concurrence et sont encore dominés par des monopoles et des entreprises d'État, ce qui fait courir le risque d'accumulation et de concentration des richesses au sein d'un groupe restreint de la population.

iii) Planète

Les conséquences du changement climatique se font cruellement sentir à Djibouti. Selon le Global Climate Risk Index, Djibouti est l'un des 50 pays au monde les plus vulnérables aux risques climatiques extrêmes. L'augmentation de l'incidence des sécheresses entre 1990 et 2022 fait peser un risque extrême sur la population vivant dans les zones arides. Au cours de la période 2010 à 2022, un nombre total cumulé de 392 000 personnes ont été touchées par de graves sécheresses et 360 000 personnes par des inondations, illustrant le risque futur accru du changement climatique. Les conséquences de la vulnérabilité de Djibouti aux risques climatiques extrêmes se font plus que jamais sentir. La récente sécheresse en cours en Afrique de l'Est est l'une des pires de l'histoire et a non seulement entraîné la mort de millions de têtes de bétail, mais a également eu un impact sur la végétation naturelle. La forte volatilité des prix des denrées alimentaires, exacerbée par la guerre en Ukraine, affecte la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle à Djibouti. L'indice national des prix à la consommation des aliments a fortement augmenté, plus que tout autre groupe de produits consommés. L'indice des prix des denrées alimentaires est passé de 130 à 163 entre juin 2021 et 2022. Entre juin 2022 et juillet

¹ https://www.wfp.org/operations/200824-enhancing-resilience-chronically-vulnerable-rural-urban-and-refugee-populations?utm_source=chatgpt.com.

2023, l'indice des prix des denrées alimentaires a légèrement baissé à nouveau pour atteindre 149. Entre mars 2024 et mars 2025, l'indice est resté relativement stable avec une légère baisse de 2 points d'indice.

Les vulnérabilités multidimensionnelles et interdépendantes de l'économie djiboutienne aux chocs d'offre exogènes frappent le plus les couches les plus pauvres de la population, vivant principalement dans les zones rurales. Outre l'investissement dans l'adaptation au changement climatique, le développement et la diversification du secteur privé, un renforcement du système de protection sociale est essentiel pour tirer pleinement parti de la croissance économique et de la position géopolitique avantageuse de Djibouti.

iv) Paix

Après une décennie de conflit civil (1991-2001), Djibouti a mis en place des institutions modernes qui ont mûri, bien qu'elles soient encore fragiles. Le pays se distingue par sa stabilité dans une région en proie à des troubles. La paix et la stabilité qui règnent à Djibouti sont sources de richesse. La présence de bases militaires étrangères (États-Unis, France, Chine, Japon, Italie) assurant un revenu stable et un rôle stratégique.

Toutefois, Djibouti reste vulnérable aux dynamiques régionales, en particulier à l'instabilité en Éthiopie, principal partenaire économique, ce qui affecte notamment son activité portuaire et l'approvisionnement en biens de consommation. Située dans une région instable, Djibouti a été depuis des décennies le pays d'accueil des réfugiés de l'Éthiopie, de la Somalie, du Yémen et de l'Erythrée. Les flux migratoires en provenance des pays voisins transitant par Djibouti ont toujours bénéficié de l'hospitalité de Djibouti, ce qui se traduit par un nombre estimé de migrants internationaux de 125 996 (soit environ 12 % de la population).

v) Partenariats

À cause de sa petite taille, Djibouti dépend des partenariats, spécialement en ce qui concerne le financement du développement et de l'investissement. D'une part, le montant de la dette publique et garantie par l'État a doublé de 1,17 milliard de dollars en 2015 à 2,40 milliards de dollars en 2022. D'autre part, les envois des travailleurs apportent une contribution modeste et décroissante au RNB et l'aide publique au développement reçue a baissé de 15 % du RNB en 2011 à 1,6 % en 2022. Afin d'augmenter la marge de manœuvre budgétaire pour les dépenses nécessaires des secteurs sociaux, Djibouti doit prioriser les emprunts concessionnels, renforcer la gestion de la dette, améliorer la gestion des entreprises publiques et élargir son assiette fiscale.

La dépendance économique des partenaires clés, la Chine et l'Éthiopie, représente une vulnérabilité en cas de conflits renforcés en Éthiopie ou un ralentissement de la croissance économique en Chine. Le financement chinois du développement à l'étranger ralentit depuis des années et ne reprendra probablement pas de sitôt car le Gouvernement chinois donnera la priorité à la revitalisation économique nationale. En outre, en raison de la forte dépendance, toute perturbation des relations bilatérales avec ses principaux partenaires peut également avoir des répercussions sur la situation économique ou financière de Djibouti.

Table des matières

Remerciements.....	iv
Notes.....	iv
Abréviations.....	v
Aperçu général	vi
 1. Introduction	 1
 2. Analyse de la situation : politiques générales et performance économique	 5
2.1. Accélération de la croissance et performance de croissance inclusive.....	5
2.2. Transformation structurelle et commerce	10
2.3. Dynamique régionale.....	16
2.4. Défis économiques liés à la pandémie et autres chocs extérieurs.....	18
 3. Domaines de vulnérabilité	 21
3.1. Personnes	21
3.2. Prospérité	28
3.3. Planète.....	34
3.4. Paix.....	36
3.5. Partenariats.....	37

4. Défis du développement : renforcer la résilience face aux vulnérabilités	41
4.1. Compétitivité et développement du secteur privé	41
4.2. Exploiter le lien entre le commerce et la transformation structurelle.....	46
4.3. Atténuation des chocs environnementaux et adaptation à ces derniers .	52
4.4. Distribution des revenus et protection sociale	54
4.5. Des solutions de financement durables.....	55
5. Conclusion	59
Bibliographie	61
Annexe : Considérations stratégiques pour un reclassement dynamique	65



Figures

Figure 1	Produit intérieur brut réel et produit intérieur brut par habitant, 1990-2023	6
Figure 2	Courbe d'incidence de la croissance de Djibouti, 2002-2017.....	7
Figure 3	Indicateurs de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle.....	8
Figure 4	Évolution de l'Indice des prix à la consommation, 2021-2023.....	10
Figure 5	Composantes de l'Indice des capacités productives pour Djibouti et pour des économies de référence, 2022	12
Figure 6	Exportation de services de Djibouti, 2006-2023	14
Figure 7	Investissements étrangers directs, Djibouti et moyenne des PMA, 1990-2023	15
Figure 8	Indice du capital humain, 2017-2024	21
Figure 9	Prévalence du retard de croissance et de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, 2012-2019	22
Figure 10	Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes, 2012-2017	23
Figure 11	Indice de vulnérabilité économique et environnementale, 2017-2024	28
Figure 12	Solde du compte courant, 2000-2023	29
Figure 13	Dettes extérieures et paiements d'intérêts sur la dette, 2006-2022.....	31
Figure 14	Dettes concessionnelles et taux d'intérêt moyen, 2004-2022	32
Figure 15	Incidence des catastrophes naturelles, 1977-2022	35
Figure 16	Financement extérieur du développement, 2004-2023.....	38
Figure 17	Engagements et décaissements de l'aide au commerce, 2010-2021.....	38
Figure 18	Nombre d'entreprises, par secteur (CITI, Rev. 3.1) et par taille	42
Figure 19	Ventes annuelles par employé	43
Figure 20	Obstacles rencontrés par les entreprises djiboutiennes.....	44
Figure 21	Indicateurs mondiaux de gouvernance, 2023.....	46
Figure 22	Potentiel d'exportation inexploité de Djibouti vers l'Afrique	48
Figure 23	Utilisation et accès aux technologies de l'information et de la communication	51

Tableaux

Tableau 1	Les 10 produits d'exportation de Djibouti ayant l'avantage comparatif révélé (ACR) le plus élevé, par groupe de produits à 3 chiffres de la CTCI, 2023	13
Tableau 2	Investissement de création de capacités	16
Tableau 3	Indicateurs de l'emploi pour les hommes et les femmes, 2024.....	27
Tableau 4	Représentation de la femme dans la fonction publique	27
Tableau 5	Répartition des sexes quant à l'occupation des postes dans la haute fonction publique	28
Tableau 6	Valeur ajoutée par l'économie bleue, 2017-2018	49





1.

Introduction

Sur le plan géographique et démographique, Djibouti est le plus petit État de la Corne de l'Afrique en termes de superficie avec 23 200 km² et de population, avec environ 1 066 809 habitants. Il est bordé par trois pays : l'Éthiopie, la Somalie et l'Érythrée. Avec le Yémen, Djibouti partage une frontière maritime. Les pays limitrophes sont mieux dotés en ressources et bien plus peuplés. Par contre, Djibouti ne dispose guère de ressources naturelles ou minérales. C'est une économie duale, partagée entre un secteur mondialisé (activité portuaire, logistique, système bancaire et financier performant) et une économie domestique traditionnelle, encore largement informelle. C'est une économie sans agriculture ou presque, sans activités extractives et avec un secteur de fabrication embryonnaire. L'État garde un rôle de premier plan, grâce aux redevances qu'il perçoit pour les activités portuaires et pour les bases militaires installées sur le sol national. L'ensemble de ces caractéristiques que Djibouti ne partage avec aucun autre pays, se traduit par un taux de chômage particulièrement élevé. En dépit de ces contraintes, Djibouti offre à ses citoyens un niveau de revenu bien plus élevé que tous ses voisins. C'est la répartition de cette richesse qui pose un problème, le niveau de pauvreté reste élevé. Le PIB par tête (en prix constants de 2015) est estimé en 2023 à 3 020 dollars contre 827 dollars en Éthiopie (sur la base des données d'UNCTADstat), son grand voisin et principal partenaire économique. Quelle que soit la nature de la crise (politique, économique ou financière) qui affecte son environnement régional ou international, son économie fait preuve d'une certaine résilience.

Cette singulière résilience et cette relative prospérité, Djibouti les tire de trois facteurs qui sont ses atouts majeurs, à savoir :

- Paix et sécurité, sources de stabilité politique durable dans une région en proie à des conflits permanents ;
- Une position géostratégique unique qui soutient son ordre politique et génère d'importants revenus militaires et commerciaux ;
- Une monnaie forte indexée sur le dollar et stable depuis sa création le 20 mars 1949, le Franc djiboutien (DJF), qui en fait la place financière de la région.

Ces facteurs constituent le socle de la croissance économique et placent Djibouti comme acteur important au sein de la région. Grâce à ces trois avantages uniques dans la région, Djibouti sert de refuge à tous ceux qui fuient les guerres, les conflits ethniques et la misère dans les pays frontaliers (Érythréens, Éthiopiens, Somaliens, Yéménites). Ces atouts sont la base de sa relative prospérité par rapport à ces mêmes pays.

Au niveau des politiques publiques, le pays a lancé le second plan quinquennal de sa stratégie Vision 2035, le plan national de développement (PND) 2020-2024. Ce plan de développement, fortement influencé par la pandémie mondiale de la COVID-19 et de son impact sur les variables macroéconomiques et sociales, propose une économie plus inclusive, basée sur des institutions fortes et ouverte sur l'extérieur. Il repose sur trois piliers que sont l'inclusion, la connectivité et les institutions, d'où son nom, « Djibouti ICI » (ECA, 2021).

Le présent Profil de vulnérabilité a pour objectif de fournir une évaluation analytique de l'état de préparation de Djibouti en vue de son reclassement à terme de la catégorie des pays les moins avancés (PMA). En plus, le document peut aider à la mise en œuvre du PND. Toutefois, il

faut noter que le manque de données, en particulier sur la transformation structurelle, est une contrainte majeure à l'analyse des vulnérabilités et à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes à Djibouti. En 2024, l'Institut National de la Statistique de Djibouti (INSTAD), sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances, chargé de l'Industrie, a mis en œuvre la troisième édition du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-3). Toutefois, en août 2025, tous les résultats n'étaient pas encore disponibles, notamment en ce qui concerne la pauvreté multidimensionnelle et les résultats en matière de santé. Le rapport utilise, dans la mesure du possible, les données les plus récentes du RGPH-3.

Le chapitre 2 présente des informations générales sur le pays et fournit une analyse de la situation de Djibouti en vue de son reclassement. Il met en lumière les enjeux récents et les domaines d'intervention, y compris une analyse de la situation de la COVID-19 et de la crise économique. Ensuite, le chapitre 3 évalue les principaux domaines de vulnérabilité sur la base des cinq « P » du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : personnes, prospérité, planète, paix et partenariats. Le chapitre 4 identifie les structures et les caractéristiques de l'économie qui sont essentielles pour un reclassement durable et pour réduire les vulnérabilités existantes. Une annexe identifie les éléments constitutifs et les domaines potentiels d'une stratégie de reclassement dynamique.







2

Analyse de la situation : politiques générales et performance économique

2.1. Accélération de la croissance et performance de croissance inclusive

Accélération de la croissance économique

Après l'accession du pays à l'indépendance en 1977, l'économie de Djibouti a d'abord enregistré de faibles performances avant de connaître une forte croissance économique. Comme le montre la figure 1, depuis 2000, Djibouti a connu une période de croissance économique accélérée. Depuis 2010, la croissance économique (en prix constants de 2015) a atteint en moyenne 7,3 % par an, allant de 13,4 % (2013) à 1,2 % (2020). Le PIB réel par habitant (échelle de gauche) est passé de 1 576 dollars en 2010 à 3 020 dollars en 2023 (figure 1). Le revenu national brut (RNB) par habitant a atteint 3 012 dollars en 2023, et environ 3 238 dollars en 2024. Compte tenu du seuil de reclassement basé sur les seuls revenus alors en vigueur, fixé à 2 444 dollars, Djibouti avait déjà atteint le critère basé sur les seuls revenus en 2020.

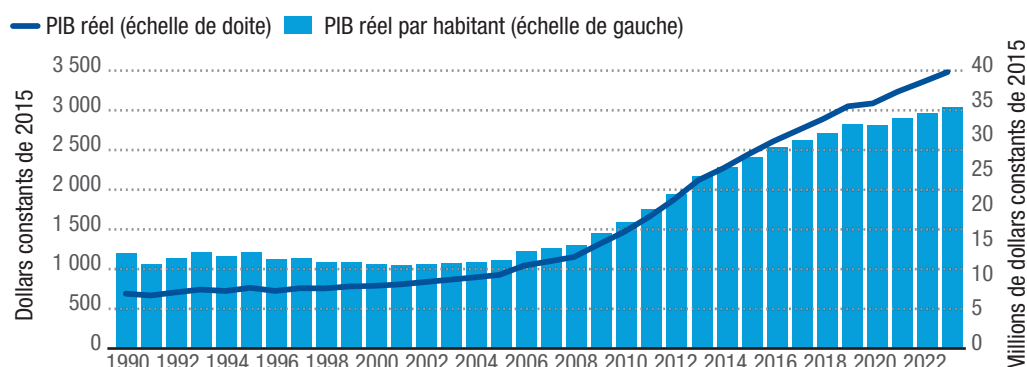
L'économie nationale est résolument tournée vers l'extérieur, dont les principaux secteurs de croissance sont le commerce du bétail (jusqu'à 4 millions de têtes exportées

par an), la zone franche commerciale et industrielle autour du port, le secteur du tourisme, le secteur de la construction et les activités bancaires. Notant aussi que Djibouti dépend fortement du commerce international pour sa prospérité économique, le ratio entre la somme des importations et des exportations de biens et services et le PIB s'élève en moyenne à 292 % entre 2014 et 2023 (selon la base de données UNCTADstat de la CNUCED).

Les performances économiques de ces dernières années sont notamment le résultat de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi 2015-2019 (SCAPE), le premier plan quinquennal réalisé dans le cadre de la Vision Djibouti 2035. La SCAPE a permis la réalisation d'importants progrès dont l'accélération de la croissance économique, la réduction de la pauvreté, l'amélioration des indicateurs sociaux et la construction d'infrastructures modernes telles que le chemin de fer Djibouti-Addis- Abeba, les ports et une zone franche internationale. Les conséquences négatives de la COVID-19 sur ces progrès socio-économiques ont été atténuées par la mise en œuvre du Pacte National Solidaire (PNS) adopté par le Gouvernement dès le 13 avril 2020 et aligné sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Djibouti, 2021).



Figure 1
Produit intérieur brut réel et produit intérieur brut par habitant, 1990-202



Source : CNUCED d'après la base de données UNCTADstat (consultée en novembre 2024).

Quatre éléments positifs ont caractérisé la forte performance de la croissance djiboutienne depuis 2010 (Banque Mondiale, 2022).

1. *Paix et stabilité politique* – Après une décennie de conflit civil (1991-2001), Djibouti a mis en place des institutions modernes qui ont mûri, bien qu'elles soient encore fragiles. Le pays se distingue par sa stabilité dans une région en proie à des troubles. La présence importante de bases militaires étrangères a assuré à Djibouti un flux régulier de revenus basés sur le loyer de la location de ses terres, estimé à 129 millions de dollars en 2020 (JICA, 2023). Pour les pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), une présence à Djibouti assure la sécurité maritime et constitue une base pour combattre les menaces militaires régionales.
2. *Accélération de l'investissement public* – Le Gouvernement a mis en œuvre la stratégie 2015-2019 de croissance accélérée et de promotion de l'emploi, soutenue par des investissements à grande échelle dans les infrastructures de transport et de logistique, largement financés par la Chine.
3. *Un rôle important d'intégration régionale* – Djibouti est la porte de la Corne de l'Afrique, une plaque tournante régionale qui relie l'Asie et l'Afrique, et une

passerelle qui relie à la mer l'Éthiopie, pays enclavé et l'économie la plus importante et à croissance rapide de la région.

4. *Augmentation des flux d'investissements directs étrangers (IDE)* – Stimulés par des améliorations notables du climat des affaires, Djibouti a attiré près de 1,5 milliard de dollars d'investissements directs étrangers sur la période 2015-2023. Les principaux investisseurs dans le secteur des services ont été originaires de Chine, des pays du Golfe Persique et d'Éthiopie. Toutefois, le différend entre le Gouvernement djiboutien et Dubaï Port World au sujet de la concession du port de Doraleh pourrait entacher la réputation du pays en tant que destination d'investissement de premier ordre.

La hausse du PIB est le résultat d'investissements massifs dans le domaine des transports et de la logistique plaçant la République de Djibouti comme un pôle d'importance dans la Corne de l'Afrique. La plateforme commerciale et logistique (20,2 % de la valeur ajoutée totale) est à forte intensité de compétences et de capital. Ces investissements massifs à forte intensité capitalistique sont à faible intensité de main-d'œuvre, d'où la persistance d'un fort taux de chômage et son corollaire, un niveau de pauvreté qui reste élevé.

Croissance inclusive : pauvreté et inégalités

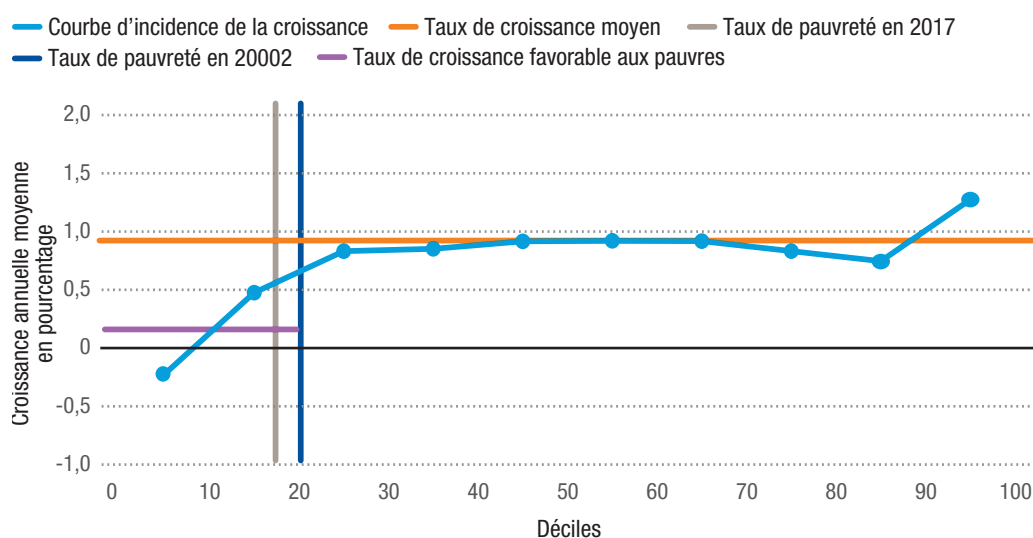
En dépit d'une croissance soutenue deux décennies durant, le taux de pauvreté monétaire ne fléchit pas à Djibouti. En 2017², environ 25 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté du revenu moyen inférieur (3,00 dollars par jour) et 15 % dans l'extrême pauvreté (en dessous du seuil de pauvreté international de 2,15 dollar par jour)³. En 2002, 20 % vivait dans la pauvreté extrême. À Djibouti, la vulnérabilité est multiforme et particulièrement spécifique à l'âge et au genre (affectant principalement les enfants, les personnes âgées et les femmes) (Lazhar, 2020).

En plus, la croissance économique qu'a connue Djibouti n'a pas été distributive, ce qui a eu pour conséquence un accroissement des inégalités. L'indice de Gini est estimé à 41,6. Il est dans la moyenne de l'Afrique qui varie de 27,6

(Algérie) à 63,3 (Afrique du Sud) (UNCTAD, 2021)⁴. Il existe de fortes disparités entre la capitale et les régions de l'intérieur. En 2021, l'extrême pauvreté atteignait 62,6 % dans les régions de l'intérieur et 11,4 % dans la capitale, soit une différence de 51,2 points de pourcentage, contre 45 points de pourcentage en 2017. La pauvreté et les inégalités croissantes sont des défis centraux pour le développement durable afin d'atteindre l'ODD1 à Djibouti.

La figure 2 montre la courbe d'incidence de la croissance à Djibouti. Quand la courbe est ascendante, la croissance du premier décile de distribution de revenus est plus faible que la croissance du dernier décile. La consommation des 5 % les plus pauvres a diminué entre 2002 et 2017. Même si la consommation des 10 % les plus pauvres a augmenté, la croissance était très faible (moins de 1 %) et la courbe augmente progressivement au fil des déciles.

Figure 2
Courbe d'incidence de la croissance de Djibouti, 2002-2017



Source : CNUCED, d'après la base de données PovcalNet de la Banque mondiale. Les résultats du dernier recensement (RGPH-3) n'étaient pas encore disponibles à la date de rédaction.

Note : La courbe d'incidence de la croissance repose sur le taux de croissance du revenu au p^{ème} quantile. Elle représente, sur l'axe des abscisses, les quantiles de la population rangée selon les valeurs de l'indicateur de revenus retenu et sur l'axe des ordonnées le taux de croissance du revenu du quantile correspondant entre les deux périodes d'analyse.

² Les résultats du dernier recensement (RGPH-3) n'étaient pas encore disponibles à la date de rédaction.

³ Sur la base des précédents seuils de pauvreté mondiaux (et tels qu'utilisés pour l'analyse de la courbe d'incidence de la croissance dans la figure 2), 39 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté de 3,20 dollars par jour, et 17 % en dessous du seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour en 2017.

⁴ Un indice de Gini de 0 représente une égalité parfaite, tandis qu'un indice de 100 implique une inégalité parfaite.

Djibouti est un des pays les plus urbanisés d'Afrique avec 84 % de la population vivant dans les villes, selon le RGPH-3. La population nationale est concentrée dans la ville de Djibouti qui abrite 72,5 % de la population du pays. La population en dehors de la ville de Djibouti est à 63 % rurale ; aucune des cinq capitales régionales du pays ne dépasse les 30 000 habitants. Bien que la population dans les zones rurales ne représente qu'environ 15 % de la population totale, les zones rurales sont constituées de 45 % des personnes vivant dans une situation d'extrême pauvreté et ont un accès particulièrement limité aux services publics tels que l'électricité, l'eau et l'assainissement (Djibouti, 2021a).

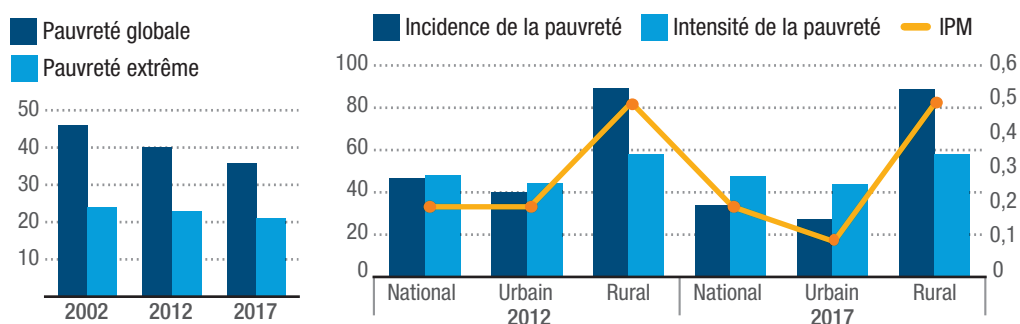
Dans l'ensemble, 80 % de la population rurale est confrontée à une pauvreté multidimensionnelle, contre moins de 20 % dans les zones urbaines. Le taux d'emploi rural est particulièrement faible, avec seulement 16,8 % de la population en âge de travailler, contre 24,4 % à Djibouti et 27,8 % dans les autres villes. Le chômage touche plus de femmes (63,4 %) que d'hommes (38,7 %) dans tout le pays et est extrêmement élevé chez les jeunes (15-24 ans) à 87,5 % à Djibouti-ville (Djibouti, 2021a) (voir aussi section 3.1.3). Selon le plan « Djibouti ICI », un cinquième de la population, en particulier dans les zones rurales, vivait dans une pauvreté extrême.

Un autre indicateur de l'incidence de la pauvreté est l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) qui pose des questions sur le niveau de vie, la santé et l'éducation⁵. L'incidence étant de 33,66 % et l'intensité étant de 47,73 %, il en ressort que l'IPM est de 0,161 en 2017. Comme la figure 3 l'indique, l'incidence nationale de la pauvreté multidimensionnelle a diminué de 46,61 % en 2012 à 33,66 % en 2017 ce qui veut dire que moins de citoyens sont en situation de pauvreté multidimensionnelle. Cela mène à une baisse de l'IPM de 0,223 à 0,161 (figure 3). En outre, la pauvreté multidimensionnelle tout comme la pauvreté monétaire est surtout un phénomène rural. La pauvreté est significativement plus élevée dans le milieu rural que dans le milieu urbain. L'IPM dans le milieu rural est quatre fois plus élevée que celle du milieu urbain (0,513 contre 0,118) en 2017, comme le montre la figure 3.

D'après les résultats préliminaires sur la pauvreté multidimensionnelle issus de l'édition 2024 du recensement général de la population et du logement (RGPH-3), 33 % des ménages vivent encore dans la pauvreté et 20 % dans l'extrême pauvreté⁶. Le fossé entre les zones urbaines et rurales demeure marqué : seulement 7,6 % des ménages urbains sont confrontés à l'extrême pauvreté, contre 75 % des ménages ruraux (INSTAD, 2025d).



Figure 3
Indicateurs de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle
(Pourcentage)



Source : Djibouti (2022).

⁵ L'Indice de pauvreté multidimensionnel (IPM) est un indicateur statistique élaboré en 2010 par l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI).

⁶ Un ménage vit dans l'extrême pauvreté s'il est privé de 50 % ou plus des indicateurs pondérés de l'IMP (INSTAD, 2025d).

Dans la ville de Djibouti, la pauvreté et l'inégalité sont réparties de façon inégales dans l'espace. Le quartier de Balbala abrite 60 % de la population de la capitale et 76 % de ceux qui vivent dans un état d'extrême pauvreté. La participation au marché du travail est plus faible et le chômage est plus élevé (Djibouti, 2021a) (section 3.1.3).

Afin de mettre un terme à cette situation qui entraîne les familles dans une pauvreté à la fois monétaire et multidimensionnelle, le Gouvernement de Djibouti a entrepris plusieurs actions de soutien aux ménages. Elles s'appuient sur l'infrastructure de protection sociale existante qui s'est progressivement étendue depuis la Stratégie Nationale de Protection Sociale 2018-2022, et a réuni pour la première fois plusieurs régimes de protection sociale sur une plateforme unifiée de gestion et de coordination des aides sociales (Djibouti, 2021a).

En plus, pour mieux lutter contre la pauvreté, le Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités a créé un registre des ménages pauvres : en date d'août 2021, le registre contient des informations sur 42 000 ménages, ce qui dépasse l'objectif fixé (20 000 ménages). La collecte de données biométriques sur ces ménages a été lancée récemment (World Bank, 2021a).

Volatilité des prix

La poussée inflationniste post-crise en 2008 à 8,7 % a été une catastrophe pour les consommateurs djiboutiens habitués à des prix stables et à une inflation ne dépassant guère les 3 %. Après une stagnation des prix à la consommation entre 2013 et 2018, les prix ont augmenté encore avec une inflation de 3,3 % en 2019 et 2,9 % en 2020. En 2021 et 2022 Djibouti a

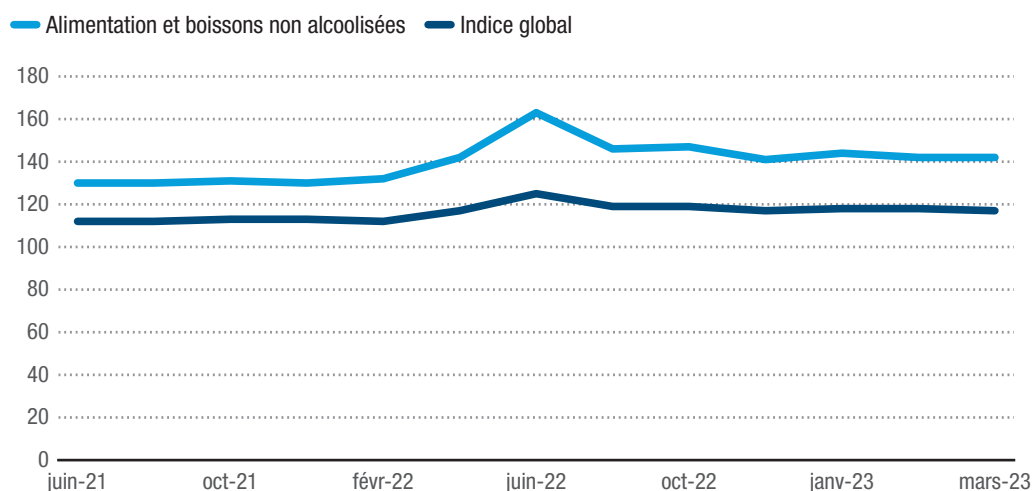
connu une inflation très élevée. L'Indice des prix à la consommation a fortement augmenté de 112 en juin 2021 à 125 en juin 2022 (base 100 en 2013). Spécialement l'indice des prix des produits alimentaires a augmenté de 130 à 163 (figure 4). Par exemple, le prix de la farine a augmenté de 12 % entre juin 2021 et juin 2022, les huiles de 21,5 %, les légumes frais en fruits ou racine de 87,5 % et les tubercules et plantain de 126,7 % (INSTAD, 2022).

Cette forte augmentation est essentiellement due à la baisse de l'offre de fruits et légumes en provenance de l'Éthiopie pour l'approvisionnement du marché djiboutien (INSTAD, 2022). L'analyse de la pauvreté multidimensionnelle indique des inégalités sociales et spatiales. Ces ruptures d'approvisionnement en fruits et légumes, combinées à une baisse des revenus, un manque d'accès aux services publics et une épargne limitée, ont de graves conséquences pour les ménages. En conséquence, jusqu'à 69 % des ménages couverts par l'enquête de la Banque Mondiale / Institut National de la Statistique de Djibouti ont déclaré ne pas disposer des ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins pendant un mois supplémentaire. Les ménages gérés par des femmes ont plus de mal que ceux gérés par les hommes (Djibouti, 2022). Entre juin 2022 et juin 2023, l'Indice des prix à consommation et l'indice des prix des produits alimentaires ont légèrement baissé, s'établissant respectivement à 120 et 149 (INSTAD, 2023). La figure 4 illustre l'évolution des prix entre la mi-2021 et la mi-2023, mais pas l'évolution la plus récente depuis que la base de l'indice a été modifiée à 2022. Entre septembre 2022 et septembre 2023, l'IPC a augmenté de cinq points d'indice, et l'indice a baissé à 103 en mars 2025⁷.

⁷ <https://instad.dj/indice/ipc>.



Figure 4
Évolution de l'Indice des prix à la consommation, 2021-2023
 (2013 = 100)



Source: INSTAD, 2023, Bulletin de l'Indice de Prix à la Consommation (IPC) Juillet 2023 (Base 100 en 2013), <http://www.instad.dj/IPC/JUI2022.pdf>.

Notes : l'indice global inclut tous les produits.

La République de Djibouti, grâce au système de caisse d'émission (currency board) et l'absence de toute création monétaire, subit essentiellement une inflation importée, en fonction de celle du dollar, monnaie à laquelle est rattaché le Franc de Djibouti (DJF) et ce, depuis le 20 mars 1949. Le taux de change entre le Franc de Djibouti et le dollar US n'a pas changé depuis octobre 1973, il est de 177,721 DJF pour 1 dollar.⁸

2.2. Transformation structurelle et commerce

Transformation structurelle

À première vue, la répartition du PIB par grands secteurs ressemble plus à celui d'un pays développé qu'à celui d'un PMA. Le secteur tertiaire produit 83 % du PIB, le secteur secondaire 15 % et enfin le secteur primaire 1,6 %, selon les données de la base de données UNCTADstat. L'économie djiboutienne repose sur le commerce maritime international (traitant près de 90 % des exportations éthiopiennes – ce

qui représente environ 80 % de l'activité portuaire de Djibouti) (World Bank, 2021b). Les ports et les zones franches représentent environ 35,5 % du PIB de Djibouti.⁹

La croissance économique djiboutienne est essentiellement tirée par les investissements étrangers, les activités portuaires et de transport, les télécommunications et la construction. Ces dernières années, le Gouvernement a mis en œuvre des investissements à grande échelle pour développer les infrastructures de transport et de logistique. Associée à des réformes du climat des affaires, cette stratégie de développement a alimenté une forte croissance et placé Djibouti en bonne position pour devenir un centre régional de commerce et de logistique. Cependant, les investissements étant concentrés dans des activités à forte intensité de capital reposant largement sur une main-d'œuvre étrangère hautement qualifiée, la création d'emplois et les avantages pour une transformation structurelle ont été limités. Les facteurs les plus transformateurs ont été réalisés dans le domaine des infrastructures ultramodernes

⁸ <https://banque-centrale.dj/historique-du-franc-djibouti>.

⁹ <https://economie.gouv.dj/wp-content/uploads/Plan-National-de-Developpement-Version-Fran%C3%A7aise.pdf>.

telles que le chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba, les ports et la création d'une zone franche de 240 hectares (inaugurée en 2018) en voie de devenir la plus grande dans son genre sur le continent africain lorsqu'elle atteindra la capacité de 4 800 hectares (Djibouti, 2021a).

Cependant, à la fin de la période de mise en œuvre de la SCAPE, la croissance économique qui a atteint 6,6 % en 2019, n'a pas créé assez d'emplois permettant de réduire suffisamment le chômage et la pauvreté comme prévu. L'essor économique n'a pu se matérialiser face à des niveaux de pauvreté et de chômage élevés. Le taux de chômage était de 38 %, et touchait 69,1 % des moins de 25 ans. Malgré des progrès notables en termes d'accès aux services publics (électricité, eau, éducation) et une réduction de l'extrême pauvreté, un cinquième de la population vit toujours dans l'extrême pauvreté, avec des inégalités importantes entre les zones urbaines et rurales (IMF, 2019).

Selon l'estimation de l'Organisation internationale du travail (OIT), environ 1 % de la main-d'œuvre totale travaille dans le secteur agricole, 6 % dans le secteur industriel et 93 % dans le secteur des services. Selon le RGPH-3, 5 % des actifs, y compris l'emploi informel, sont occupés dans le secteur primaire, 8,8 % dans le secteur secondaire, et 86,1 % dans le secteur tertiaire. Le secteur des services était toujours le secteur principal mais il a

gagné encore en importance depuis 1991, quand le secteur des services générait 42 % des emplois. Les emplois dans le secteur public constituent environ 38,5 % de l'ensemble des actifs occupés, ce qui montre que le modèle économique basé sur les infrastructures portuaires et les services associés génère peu d'emplois pour les Djiboutiens dans le secteur privé.

L'emploi est caractérisé par une forte prédominance du secteur informel, qui concerne 49,1 % des actifs occupés et atteint 66,4 % en milieu rural (INSTAD, 2025a). La majorité des unités de production dans le secteur informel sont des entreprises de subsistance (Djibouti, 2021a).

L'Indice des capacités productives

Le développement des capacités productives s'opère à la fois au sein des entreprises/secteurs, car le lien entre profit et investissement favorise l'intensification capitaliste et les gains de productivité, et entre les secteurs, car l'acquisition de capacités, elle-même dépendante du schéma de production existant, ouvre la voie à l'émergence de nouveaux produits et d'activités à plus forte valeur ajoutée (UNCTAD, 2020a). La CNUCED a élaboré un indice composite pour rendre compte de ce processus articulé d'expansion des capacités productives d'un pays (encadré 1).



Encadré 1 Indice des capacités productives de la CNUCED

L'indice des capacités productives (ICP) de la CNUCED constitue la première tentative exhaustive de mesurer les capacités productives de toutes les économies, PMA et non PMA, développées et en développement. L'indice s'appuie sur la conceptualisation des capacités productives définies comme

« les ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production qui, ensemble, déterminent la capacité d'un pays à produire des biens et des services et lui permettent de croître et de se développer » (UNCTAD, 2006).

En tant que tel, l'ICP est un indice composite de 46 indicateurs répartis en huit composantes, à savoir les ressources naturelles, le capital humain, l'énergie, les transports, les TIC, les institutions, le changement structurels et le secteur privé. Une

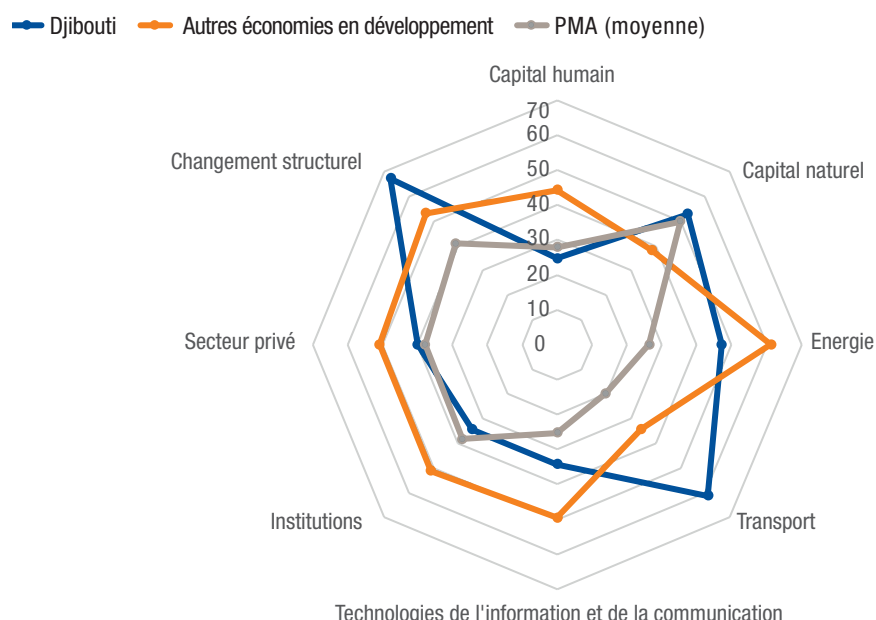
description détaillée de la méthodologie de la construction de l'ICP est fournie dans la publication UNCTAD (2020b). Aux fins du présent rapport, il suffit de noter que - après imputation et/ou prévision des données manquantes, le cas échéant - une analyse en composantes principales est appliquée pour réduire la dimensionnalité des données. Les coefficients de pondération obtenus sont ensuite utilisés dans la pondération des indicateurs individuels pour former chaque composante de l'ICP, qui est ensuite standardisée à l'aide de la normalisation maximale et minimale. Le score de l'ICP global est finalement obtenu comme une moyenne géométrique des huit composantes, la moyenne géométrique étant choisie pour réduire le niveau de substituabilité entre les dimensions. L'échelle ICP, tant pour l'indice global que pour ses sous-indices, va de 0 à 100, 100 étant la valeur maximale.

Une analyse des sous-composantes de l'indice composite donne une première perspective sur les forces et les faiblesses des capacités productives de Djibouti et son développement durable. La figure 5 montre que les capacités productives de Djibouti sont supérieures à la moyenne des PMA et des autres économies en développement (non PMA) en termes de transport et de changement structurel, grâce à la contribution des services au

PIB. Au contraire, il atteint des scores plus faibles que les autres économies en développement en termes d'énergie et de technologies de l'information et de la communication. Un autre obstacle au développement est le faible résultat du pays en matière de secteur privé, de capital humain et d'institutions. L'indice de capital humain et celui des institutions sont plus faibles que la moyennes des PMA.



Figure 5
Composantes de l'Indice des capacités productives pour Djibouti et pour des économies de référence



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat (consultée en novembre 2024).

Commerce

Djibouti dépend fortement des importations. Entre 2010 et 2023, les importations des biens ont progressé rapidement de 374 millions de dollars en 2010 à 3,9 milliards de dollars en 2020 (UNCTADstat). Les données d'exportation ne sont officiellement communiquées à UN COMTRADE que depuis 2021 (auparavant, la dernière notification officielle datait de 2009), et suggèrent une augmentation des exportations de 364 millions de dollars en 2009 à 3,83 milliards de dollars en 2021 et 4,53 milliards de dollars en 2023. Les principaux produits exportés, y compris les

réexportations, en 2023 sont les animaux vivants (CTCI 001 ; 412 millions de dollars), le fer et l'acier (CTCI 67 ; 352 millions de dollars) et les articles en caoutchouc (CTCI 629 ; 319 millions de dollars). Les cinq marchés principaux sont l'Éthiopie (25 %), la Chine (22 %), les États-Unis (19 %), l'Inde (8 %) et l'Arabie Saoudite (8 %). Selon les données de la base UNCTADstat, Djibouti dispose d'un avantage comparatif dans l'exportation d'animaux vivants, d'articles en caoutchouc, de fer et d'acier, de chaux et de ciment (tableau 1). Les 10 produits les plus compétitifs représentent 40 % des exportations totales en 2023.

Tableau 1

Les 10 produits d'exportation de Djibouti ayant l'avantage comparatif révélé (ACR) le plus élevé, par groupe de produits à 3 chiffres de la CTCI, 2023

Code CTCI	Nom du produit	Valeur de l'ACR	Valeur à l'exportation (milliers de dollars)	Part à l'exportation (pour cent)
001	Animaux vivants autres que ceux aquatiques	72,3	41 474	9,1
629	Ouvrages en caoutchouc	40,0	318 198	7,0
278	Autre minéraux bruts	35,4	251 954	5,6
674	Produits lamines plats, fer, aciers non alliés, zingues	26,4	344 204	7,6
661	Chaux, matériaux de construction fabriqués (sauf argile, verre)	23,3	167 023	3,7
211	Cuirs et peaux (sauf pelleteries), bruts	22,0	3 677	0,1
046	Semoules	20,4	31 850	0,7
041	Froment (dont épeautre) et météil non moulus	14,8	176 138	3,9
074	The et maté	13,6	25 032	0,6
422	Graisses et huiles végétales, autres que douces	10,9	111 516	2,5
Total			1 842 066	40,8

Source : CNUCED, à partir des données de la base UNCTADstat [consulté en novembre 2024].

Note : Un pays possède un avantage comparatif révélé pour un produit donné si lorsque le ratio de ses exportations de ce produit par rapport à ses exportations totales de tous les biens (produits) est supérieur au même ratio pour l'ensemble du monde.

D'autre part, le pays est fortement dépendant des activités commerciales liées à ses installations portuaires qui desservent les pays de la région. Les exportations totales de services (1 097 millions de dollars en 2023) sont largement concentrées dans

le secteur des transports (625 millions de dollars). Djibouti enregistre également une part importante de ses exportations de biens et services de l'administration publique, n.i.a. (327 millions de dollars)¹⁰ (figure 6), fortement dépendante des bases militaires

¹⁰ Les biens et services publics n.i.a. recouvrent : a) les biens et services fournis ou reçus par des enclaves telles que les ambassades, les bases militaires et les organisations internationales, b) les biens et services achetés à l'économie d'accueil par les diplomates, les effectifs consulaires et le personnel militaire en poste à l'étranger, ainsi que par les personnes qui sont à leur charge, c) les services fournis ou reçus par les administrations publiques et non inclus dans d'autres catégories de services (UNCTADstat).

étrangères à Djibouti. Les exportations de services de télécommunication, d'informatique et d'information ont notamment augmenté entre 2010 (7,4 millions de dollars) et 2022 (96,4 millions de dollars), ce qui signifie une certaine diversification des services (UNCTADstat). Par exemple, le Djibouti Data Center, créé en 2013 par un groupe d'investisseurs locaux et internationaux, est le premier opérateur en Afrique de l'Est avec un accès à tous les principaux systèmes internationaux de fibre optique reliant l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie-Pacifique. Djibouti n'a pas officiellement de tarif douanier. Cependant, pour ce qui est de son fonctionnement, la taxe intérieure de consommation est très similaire à un tarif douanier parce que la taxe est prélevée sur toutes les marchandises importées et consommées au pays. La moyenne simple de ces taux était de

18,2 % en 2022, contre 21 % en 2013.

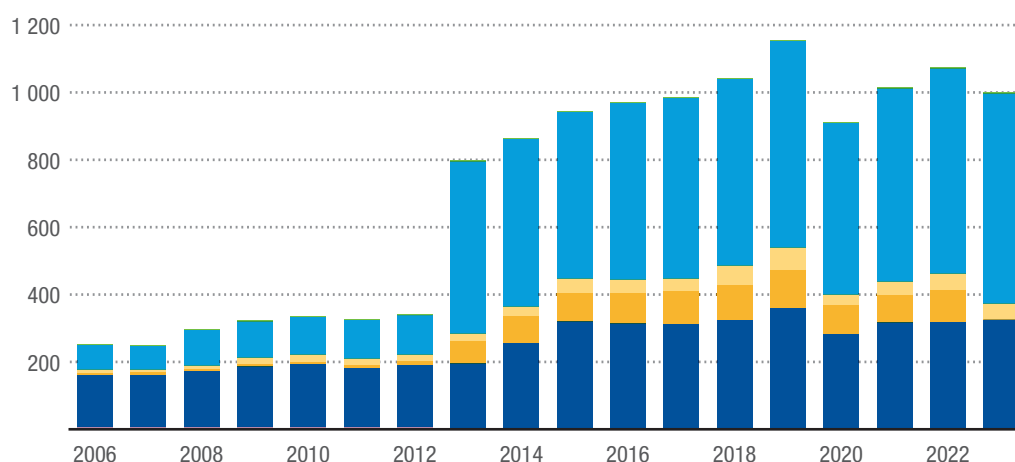
Le droit de douane sur les produits non agricoles est plus élevé (moyenne simple de 19 %) que sur les produits agricoles (moyenne simple de 11,6 %) (WTO, 2022).

En effet, l'économie djiboutienne basée sur les services est à 80 % tributaire du commerce transfrontalier et des exportations de biens de l'Éthiopie qui transitent intégralement par le port de Djibouti. Ainsi, la diminution des exportations éthiopiennes pourrait induire une diminution du transit, un ralentissement de l'activité le long du corridor transfrontalier, une diminution des activités portuaires et de manière indirecte une baisse des recettes en devises, des recettes publiques et du revenu des ménages (voir chapitre 3 pour une discussion détaillée des vulnérabilités).



Figure 6
Exportation de services de Djibouti, 2006-2023

Services liés aux biens Transports Voyages Télécommunications, services informatiques et services d'information Biens et services publics non inclus ailleurs Autres services aux entreprises



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat (consultée en septembre 2024).

Investissement

Grâce à son climat de paix, sa stabilité politique et sa position géopolitique, Djibouti a attiré près de 1,5 milliard de dollars d'investissements directs étrangers (IDE) sur la période 2015-2023 (figure 7). En raison de la pandémie de COVID-19, les

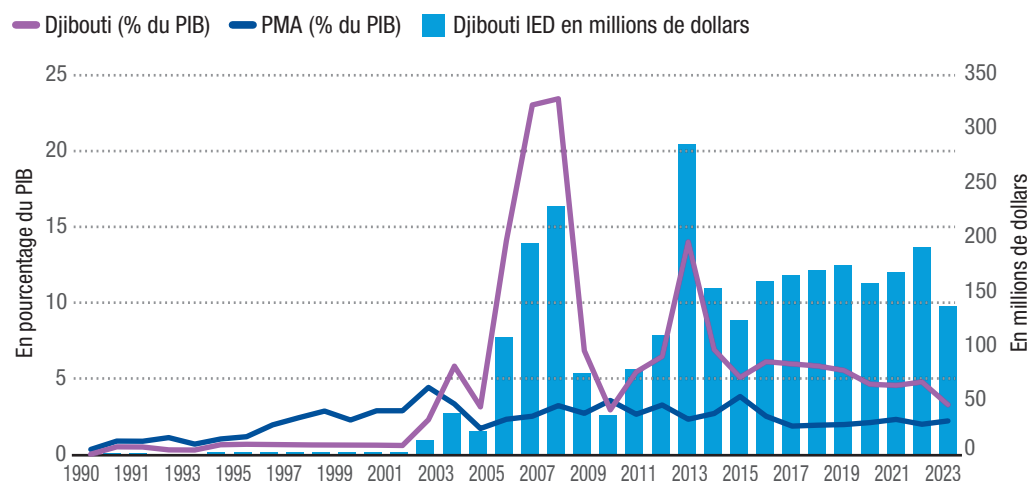
flux d'investissements directs étrangers ont diminué de 175 millions de dollars en 2019 à 158 millions de dollars en 2020, mais ils se sont redressés et s'élèvent à 137 millions de dollars en 2023. La figure 7 montre que les flux vers Djibouti ont été très volatiles depuis 2005, avec un pic de 23 % du PIB

en 2007 et 2008, 14 % en 2013, et un point bas extrême de 2,9 % en 2010 et de 3,3 % en 2023. Cependant, en pourcentage du

PIB, l'IDE à Djibouti est plus élevée que la moyenne des PMA (2.2 pour cent).

Figure 7

Investissements étrangers directs, Djibouti et moyenne des PMA, 1990-2023



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat (consultée en mai 2025).

Djibouti a signé neuf traités bilatéraux d'investissement (avec l'Égypte, la Malaisie, la Suisse, l'Inde, la Chine, la France, le Koweït, la République islamique d'Iran et la Türkiye) (WTO, 2022).

Pour la seule année 2016, Djibouti a réalisé quatre investissements de création de capacités pour un montant de 237 millions de dollars. Au cours de la même année, les flux de financement combinés dans les services commerciaux et financiers étaient de 3 milliards de dollars (African Development Bank, 2022a). En 2017, Djibouti a ouvert trois ports en l'espace de deux mois. Le port polyvalent de Doraleh a été achevé en mai 2017 et a la capacité de traiter 8 millions de tonnes de fret en vrac et en conteneurs. Le port de Ghoubet, d'une valeur de 64 millions de dollars, a été aménagé pour faciliter l'exportation de sel. Le port a une capacité opérationnelle de 5 millions de tonnes par an. Le chemin de fer

du port de Mekele Tadjourah, dans le nord du pays, est encore en phase de planification. Le chemin de fer facilitera l'exportation de potasse d'Éthiopie via le nouveau port de Tadjourah. Le port de Tadjourah, d'une valeur de 90 millions de dollars, a une capacité annuelle de 4 millions de tonnes.¹¹ En ce qui concerne les secteurs de destination, les données sur les investissements de création de capacités indiquent qu'entre 2016 et 2023, le secteur tertiaire a attiré 82 % de l'investissement. Le seul secteur de l'énergie (fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation) a reçu 59 % (3 367 millions de dollars) des investissements totaux, grâce à un grand investissement en 2022¹² (tableau 2). Ensuite, le secteur d'industrie manufacturière a réalisé de 18% et le secteur de construction a attiré 11 % des investissements de création de capacités. D'une part, l'économie de Djibouti dépend fortement des investissements

¹¹ <https://www.presidence.dj/article/la-ceremonie-dinauguration-du-port-de-tadjourah-placee-sous-le-haut-patronage-du-president-de-la-republique-372>; <https://oxfordbusinessgroup.com/news/djibouti-ouvre-trois-ports-en-deux-mois>.

¹² La société d'énergies renouvelables CWP Global a signé un protocole d'accord avec le gouvernement de Djibouti pour développer un hub d'hydrogène de 10 GW à Djibouti (<https://www.pv-tech.org/cwp-global-signs-10gw-renewables-and-green-hydrogen-hub-agreement-in-djibouti/>).

étrangers. Entre 2005 et 2023, les IDE ont contribué au PIB à hauteur de 8,4 % en moyenne. L'équivalent des PMA était de 2,5 % en moyenne. D'autre part, les

investissements sont fortement concentrés dans quelques pays et quelques secteurs ce qui rend Djibouti vulnérable aux chocs exogènes (sections 3.4 et 3.5).



Tableau 2

Investissements dans de nouveaux projets, 2016-2023

(Millions de dollars)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total 2016-2023
Total	220,1	9,5	194,6	192,1	253,7	7,0	3 186,4	1 621,3	5 684,7
• Primaire									
• Industrie manufacturière	3,2		30,0			7,0		1 000,0	1 040,2
Alimentation, boissons et tabac			30,0						30,0
Fabrication de produits chimiques	3,2								3,2
Fabrication de machines et d'équipements						7,0			7,0
Véhicules automobiles								1 000,0	1 000,0
• Services	216,9	9,5	164,6	192,1	253,7		3 186,4	621,3	4 644,5
Hébergement et restauration	24,5								24,5
Services administratifs et de soutien				1,9					1,9
Construction								621,3	621,3
Éducation					6,9				6,9
Électricité				180,7			3 186,4		3 367,1
Activités financières et d'assurance		9,5		9,5					19,0
Information et communication					246,8				246,8
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	27,8								27,8
Transport et entreposage	164,6		164,6						329,2

Source : CNUCED, d'après la base de données de www.fdimarkets.com (consultée en juin 2025).

2.3. Dynamique régionale

La République de Djibouti est l'un des plus petits pays d'Afrique, mais sa position géographique dans une région d'instabilité sécuritaire et politique lui a conféré un intérêt particulier des grandes puissances étrangères. Porte d'entrée et de sortie principale des échanges commerciaux de l'Éthiopie, Djibouti a une importance inestimable pour le pays voisin qui représente la puissance de la Corne de l'Afrique - de par sa taille démographique et ses richesses naturelles. Depuis le 19^e siècle, Djibouti et les côtes de la Corne de

l'Afrique ont joui d'un intérêt particulier pour les pays européens en quête d'accès aux ressources de l'Afrique. Après l'ouverture du Canal de Suez, l'importance géostratégique de la Mer Rouge est indéniable et la sécurisation d'une des plus importantes routes maritimes dans le monde, qui passe par le détroit de Bab el-Mandeb, situé entre le Yémen et Djibouti, devient l'objectif géopolitique des puissances mondiales.

Pôle de stabilité dans une région turbulente, l'ancien Territoire Français des Afars et Issas (TFAI) a été un des derniers pays à gagner son indépendance sur le continent africain



en juin 1977, après une présence française de 115 ans sur ses terres. Aujourd'hui, sa place stratégique à l'entrée du Bab el-Mandeb est confirmée par la présence de cinq bases militaires étrangères (France, États-Unis, Italie, Chine et Japon). Le pays abrite également les forces Atalanta de l'Union européenne que Djibouti a abritées dans le cadre de la lutte contre la piraterie et la sécurisation des routes maritimes, mais aussi pour assurer sa propre sécurité à travers l'accord de défense qui existe entre la France et la République de Djibouti. Les pays du Golfe Persique ont également reconnu l'intérêt stratégique du pays.

L'accroissement de la présence internationale montre que Djibouti a réussi à consolider le principe de pôle de sécurité en poursuivant activement sa diplomatie de paix et de stabilité, sur le plan politique et militaire, par exemple avec sa réconciliation, en septembre 2018, avec l'Érythrée. Djibouti participe activement à la mission de paix de l'Union africaine en Somalie ainsi qu'aux missions onusiennes en République Centrafricaine et en République Démocratique de Congo¹³.

Djibouti tire un grand avantage de l'intégration régionale avec une économie ouverte et axée sur les activités de commerce portuaire, de logistique et de services connexes à destination des pays voisins. En tant que membre du Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa)) et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD (Intergovernmental Authority on Development)), le pays a fourni des efforts d'harmonisation, notamment avec l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en 2009, l'application de

l'assurance automobile régionale, l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et la garantie douanière du COMESA (Djibouti, 2021a).

Le lancement de la ZLECAf offre donc une occasion unique de promouvoir une croissance inclusive et d'accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Selon des estimations de la CNUCED (2021), la ZLECAf pourrait ouvrir un potentiel d'exportation encore inexploité du continent de 21,9 milliards de dollars. Elles indiquent qu'un potentiel d'exportation supplémentaire de 9,2 milliards de dollars peut être réalisé grâce à une libéralisation tarifaire partielle dans le cadre de la ZLECAf au cours des cinq prochaines années. Pour réaliser ce potentiel, diverses barrières non tarifaires intra-africaines, y compris des mesures non tarifaires coûteuses, des lacunes en matière d'infrastructure et d'informations commerciales doivent être levées et comblées. Cela nécessite des efforts conjoints dans le cadre de la ZLECAf. Une coopération à long terme dans les politiques d'investissement et de concurrence sera essentielle pour surmonter la domination du marché par quelques acteurs et pour réduire les obstacles structurels et réglementaires à l'accès au marché.

Djibouti a validé sa Stratégie nationale pour la ZLECAf en mai 2022. La stratégie met l'accent sur l'importance du commerce et du libre-échange, qui jouaient déjà un rôle central dans le Plan National de Développement Djibouti ICI 2020-2024. Les cinq secteurs prioritaires dans la stratégie sont : le tourisme, les transports, la communication, les télécommunications et le secteur financier (ECA, 2022)

¹³ Djibouti est un grand pays contributeur de troupes à la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM) (<https://amisom-au.org/djibouti/>), avec un contingent de 960 soldats (<https://amisom-au.org/djibouti/>). Djibouti contribue également à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) en fournissant 208 membres du personnel en uniforme en mai 2023. (<https://www.un.int/djibouti/news/servingforpeace>).

2.4. Défis économiques liés à la pandémie et autres chocs extérieurs

En 2020, la situation macroéconomique de Djibouti a été sérieusement affectée par la pandémie de la COVID-19 et la crise éthiopienne. L'économie djiboutienne repose sur le commerce maritime international et le transit et les réexportations vers l'Éthiopie représentent près de 80 % de l'activité portuaire de Djibouti (Banque mondiale, 2021b). Les ports et les zones franches représentent environ 35 % du PIB de Djibouti. En raison de la COVID-19, la baisse de production due aux chocs de l'offre et de la demande ainsi que la baisse des recettes fiscales qui en a résulté ont entraîné des pressions budgétaires et forcé une réorientation des dépenses et de l'aide publique au développement. Même si l'impact sanitaire de la pandémie de la COVID-19 a été relativement limité, ses conséquences économiques et sociales ont été importantes et ce, en raison de la structure sociale et économique du pays, du profil et de l'incidence de la pauvreté ainsi que de la forte dépendance à l'économie mondiale. Le secteur tertiaire, le premier créateur d'emplois du pays, a été le plus impacté : les activités les plus durement affectées par la fermeture des frontières et les mesures de confinement ont été surtout celles des transports aériens et routiers, le tourisme et le commerce de détail. Le sous-secteur du tourisme, par exemple, a connu une réduction de plus de 50 % du nombre de voyageurs accueillis : il est passé de 167 474 en 2019, à 83 737 en 2020 (Djibouti, 2021a). En 2023, le pays a accueilli 142 551 touristes.¹⁴

Selon Nations Unies Djibouti (2021), l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'économie a été limité en raison du maintien d'un niveau d'activité satisfaisant de la zone franche, du commerce avec l'Éthiopie et du secteur des télécommunications au dernier trimestre 2020. À moyen terme, Djibouti devrait retrouver les niveaux pré-pandémie

de la croissance portée par la reprise des activités en général et la demande mondiale. Le pays pourrait néanmoins faire face aux effets néfastes de la crise éthiopienne qui entraînerait une baisse de la demande de ce partenaire commercial. Après avoir dépassé une moyenne annuelle de 6 % durant les deux dernières décennies, le taux de croissance du PIB a considérablement baissé en 2020 avec les effets de la pandémie. Premièrement, la diminution des activités portuaires au cours de 2020 du fait de la pandémie a entraîné une chute de la croissance économique de 7,5 % en 2019 à 1,2 % en 2020, avec un impact considérable sur les recettes fiscales et la dette publique (estimée à 72,9 % du PIB fin 2020) (Nations Unies Djibouti, 2021).

Deuxièmement, la pandémie de la COVID-19 a accentué les faiblesses structurelles du système de santé et la vulnérabilité de certaines couches de la population, qui sont au chômage ou travaillent dans le secteur informel sans couverture d'assurance maladie.

La pandémie a également eu un impact négatif sur les finances publiques du pays. Alors que les recettes budgétaires ont chuté de 0,8 % du PIB, les dépenses courantes ont augmenté de 0,3 % du PIB, ce qui a entraîné une détérioration des finances publiques en 2020. La hausse des dépenses publiques est surtout la conséquence des mesures fiscales liées aux actions pour une plus grande protection sociale combinées aux coûts supplémentaires relatifs à la pandémie de la COVID-19. Les dépenses liées à la COVID-19 s'élevaient à 2,7 % du PIB, concentrées sur : i) l'augmentation des dépenses en matière de santé (5 milliards de FDJ ou +0,8 % du PIB) ; ii) les dépenses d'urgence des entreprises (3,5 milliards de FDJ) et des ménages (4 milliards de FDJ), iii) une dotation pour les réserves stratégiques de sécurité alimentaire (2 milliards de FDJ) et une enveloppe pour mettre à jour la cartographie de la pauvreté (0,2 milliard de FDJ). Le solde budgétaire s'est ainsi détérioré, passant de -0,6 %

¹⁴ <https://african.business/2024/05/dossier/capitalising-on-djiboutis-natural-beauty>.

du PIB à -2,2 % du PIB (Djibouti, 2021a). Selon la Banque Mondiale (2021c), même si seulement 20 % des familles djiboutiennes travaillent moins qu'avant la pandémie, en moyenne les travailleurs djiboutiens travaillent plus mais pour un salaire moindre.

En plus, la flambée des prix des denrées alimentaires, causée largement par le

conflit en Ukraine (comme indiqué dans la section 2.1) exerce une pression sur les ménages qui consacrent la part la plus importante de leurs revenus à l'alimentation. En plus, une hausse des taux de fret due à des restrictions concernant l'espace aérien, par exemple, peut aussi accélérer l'augmentation des prix.



3

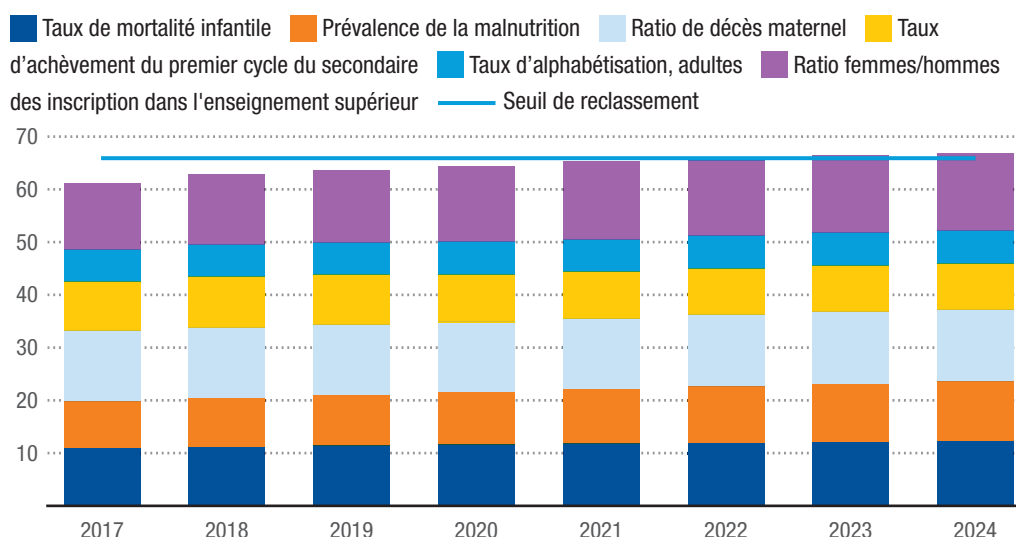
Domaines de vulnérabilité

3.1. Personnes

Les faiblesses du capital humain se manifestent surtout dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi et de la protection sociale, du genre et de l'égalité des sexes. Selon l'Indice de capital humain (ICH), Djibouti a un score

de 66,9, tandis que 66 sont nécessaires pour atteindre le seuil de reclassement. Les indicateurs du capital humain indiquent que Djibouti est très vulnérable en ce qui concerne les faibles taux d'alphabétisation et de scolarisation, et la forte prévalence de la malnutrition (figure 8).

Figure 8
Indice du capital humain, 2017-2024



Source : CNUCED sur la base des indicateurs des PMA élaborés par le Secrétariat du CPD (<https://policy.desa.un.org/themes/least-developed-countries-category/ldc-data> consultés en novembre 2024).

De manière analogue, l'Indice de développement humain (IDH)¹⁵, calculé à partir du taux de l'espérance de vie, la durée moyenne de la scolarisation et le PIB par habitant, montre une certaine évolution graduelle pour Djibouti : il est passé de 0,36 en 2000 à 0,51 en 2022, mais avec un certain retard par rapport à la moyenne des pays les moins avancés (0,542). En 2022, le pays est classé au 170^{ème} rang sur 189 pays dans le classement de l'IDH, juste devant l'Éthiopie qui est en 176^{ème} position.

3.1.1. Santé

Sur le plan de la santé et du bien-être, malgré les progrès remarquables accomplis depuis les années 2010, des inégalités persistent en matière d'accès aux soins de santé. La prévalence de la malnutrition et taux de mortalité élevé sont des plus grandes vulnérabilités de Djibouti en ce qui concerne son capital humain. S'agissant de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la prévalence de la malnutrition

¹⁵ <https://hdr.undp.org/data-center/human-development-index#/indicies/HDI>.

est en baisse depuis le début du 21^e siècle, mais elle reste très élevée.

Entre avril et juin 2024, environ 19 % de la population analysée étaient confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (IPC, 2024). Le problème structurel de la sécurité alimentaire est dû essentiellement à la faiblesse de la production agricole qui ne couvre que 10 % des besoins nationaux, ce qui fait que le pays dépend de l'importation des denrées alimentaires.

La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans a chuté de 12,6 points de pourcentage sur une période de 8 ans. Le Ministère de la Santé, avec le soutien des partenaires au développement, a lancé des programmes nutritionnels. Comme le montre la figure 9, des progrès ont été faits et la prévalence du retard de croissance est passée de 33,5 % en 2012 à 20,9 % en 2019 avec un niveau un peu plus élevé chez les garçons

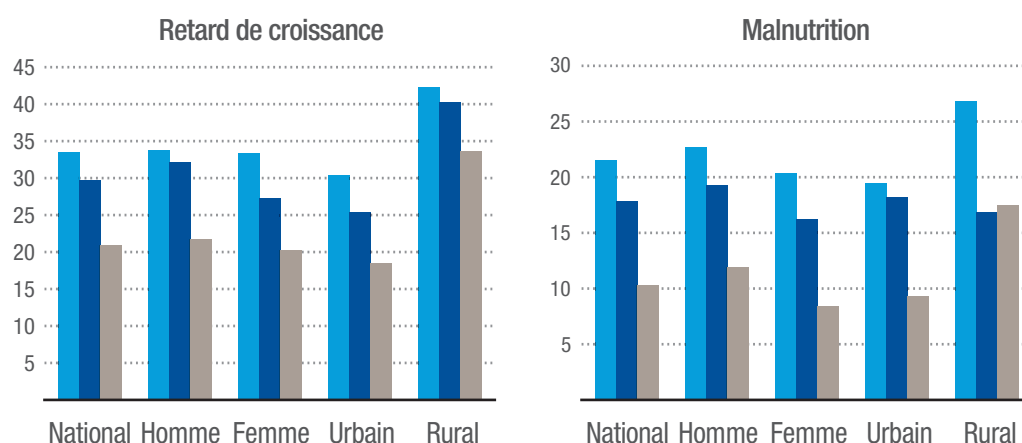
(21,7 %) que chez les filles (20,2 %). Les estimations du modèle UNICEF/Banque mondiale¹⁶ suggèrent une légère baisse à 20,9 % en 2024. Ce chiffre est bien inférieur à la moyenne des PMA de 33,9 %.

De plus, il est important de souligner que la situation en milieu rural est très alarmante comparée au milieu urbain. En effet, en 2019, 33,6 % des enfants du milieu rural souffraient d'un retard de croissance contre 18,5 % des enfants du milieu urbain. Quant à la prévalence de la malnutrition (mesuré par le ratio poids par taille) chez les enfants de moins de 5 ans, elle a été réduite de 11,2 points de pourcentage en passant de 21,5 % en 2012 à 10,3 % en 2019. En 2019 la malnutrition était légèrement plus élevée chez les garçons (11,9 %) que chez les filles (8,4 %), touche plus les enfants vivant en milieu rural (17,5 %) que ceux vivant en milieu urbain (9,3 %) (Djibouti, 2022).



Figure 9
Prévalence du retard de croissance et de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, 2012-2019
(Pourcentage)

■ 2012 ■ 2013 ■ 2019



Source : Djibouti (2022).

En conséquence, le taux de mortalité des moins de 5 ans reste élevé, à 50,0 par 1 000 naissances vivantes, malgré de forts progrès depuis 2015 (quand il était à 65,6)¹⁷.

Bien qu'une majorité de femmes aient accès aux soins de santé de base, il s'avère que des besoins non satisfaits perdurent encore comme la demande en matière de

¹⁶ <https://data.worldbank.org/indicator/SH.STA.STNT.ME.ZS>.

¹⁷ <https://data.worldbank.org/indicator/SH.DYN.MORT?locations=DJ>.

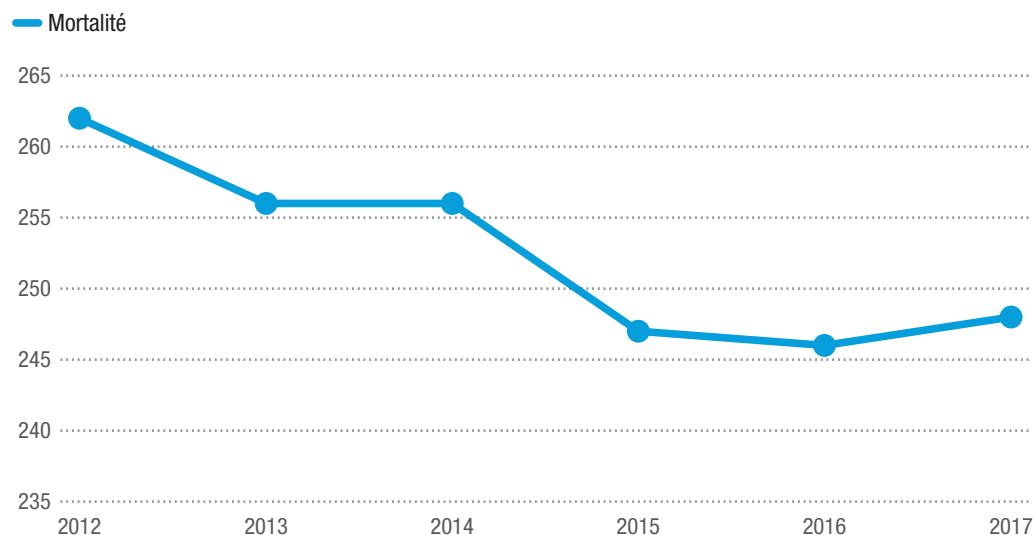
planification familiale. La mortalité maternelle reste élevée comme le montre la figure 10 tirée du document Examen National Volontaire présenté au Forum politique

de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable à New-York en juillet 2022.



Figure 10

Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes, 2012-2017



Source : Djibouti (2022).

En plus, la bataille contre les maladies infectieuses est loin d'être gagnée. Le VIH/ Sida touche le pays en tant qu'épidémie généralisée. Plusieurs centaines de personnes meurent chaque année de la tuberculose et les cas de paludisme ne cessent d'augmenter. L'atteinte de la couverture sanitaire universelle requiert un système de santé performant dans toutes ses composantes (Djibouti et Nations Unies Djibouti, 2018).

Le système national actuel de santé est caractérisé par une infrastructure insuffisante de santé, de soins primaires et de services hospitaliers. La lutte contre la COVID-19, avec un coût de mise en œuvre de plus de 4 milliards de FDJ, a conduit à l'affaiblissement des systèmes de santé à Djibouti, comme partout ailleurs dans le monde. La stratégie du Ministère de la Santé cherche à faire face aux maladies transmissibles et non transmissibles, dont les trois maladies prioritaires (paludisme, tuberculose et VIH). Djibouti bénéficie dans ce domaine de l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à travers une

stratégie de coopération qui contribue, entre autres, à soutenir la santé mère/enfant et à renforcer le système de santé selon le plan de riposte 2020-2021 et le Plan National de Développement Sanitaire (Djibouti et Nations Unies Djibouti, 2018). Les dépenses publiques nationales consacrées à la santé ont diminué, passant de 2,14 % du PIB en 2011 à seulement 0,77 % et 1,03 % en 2021 et 2022, contre une moyenne de 1,43 % (2022) dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Il est urgent d'augmenter les dépenses de santé pour lutter efficacement contre la malnutrition.

Enfin, un facteur de vulnérabilité important à souligner sur le plan économique, mais surtout au niveau de la santé, est la consommation de khat. Bien que cette substance réduise l'employabilité et rejaillisse négativement sur la productivité des consommateurs et malgré la faiblesse des revenus, 20 à 30 % du budget familial serait consacré à l'achat de khat juste derrière les denrées alimentaires. En moyenne entre 3 et 7 heures par jour sont consacrées à la



consommation de khat. Les importations de khat représentent 7,2 % des importations totales (INSTAD, 2021). Ce dernier a des effets négatifs sur le rythme du travail, la concentration et les ressources financières des ménages (Banque Mondiale, 2011).

3.1.2. Éducation

L'éducation est obligatoire pour les enfants djiboutiens âgés de 6 à 16 ans depuis 2000, lors de l'entrée en vigueur de la loi sur le système d'enseignement. Le taux brut de scolarisation dans le primaire a augmenté de 57,8 % en 2006-2007 et à 96 % en 2020-2021. En 2020-2021 le taux brut de scolarisation était de 76,4 % dans l'enseignement moyen général et de 46 % (âge 11-17) dans le secondaire général, technique et professionnel (Djibouti, 2021b). Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO, le taux d'achèvement de l'école primaire était de 89,3 % du groupe d'âge respectif¹⁸ en 2024 pour les filles et de 88,3 % pour les garçons, et seulement de 63,6 % pour le taux d'achèvement de l'enseignement secondaire inférieur pour les filles et de 69,9 % pour les garçons.

Concernant la population âgée de 3 ans et plus, donc, tous groupes d'âge confondus, les données du RGPH-3 montrent que la proportion de personnes ayant atteint le niveau primaire est nettement plus faible : 14,5 % chez les hommes contre 13,6 % chez les femmes. Dès le premier cycle du secondaire, un écart de genre plus marqué est observé : 14,6 % des hommes y ont accédé, contre 11,7 % des femmes. En plus, il existe une fracture sociale entre les urbains et les ruraux, les sédentaires et les nomades. Selon les données du RGPH-3, alors que 9,2 % des filles et des femmes (âgées de plus de 3 ans) dans les zones urbaines ont atteint le premier cycle du secondaire, seulement 6,9 % dans les zones rurales l'ont atteint. Ainsi, l'accès à l'éducation reste plus difficile pour les enfants des familles

vivant dans les zones rurales enclavées et ceux des nomades (Djibouti, 2022).

De même, le défi porte moins sur l'accessibilité que sur la qualité. Djibouti souffre en outre d'un retard saisissant en matière d'alphabétisation des femmes : Selon le RGPH-3, la moitié des hommes de 10 ans et plus (49,5%) n'est pas alphabétisée, contre près des deux tiers des femmes (61,7%), témoignant d'un écart de genre marqué dans l'accès à l'instruction de base. En termes de qualité, les résultats de l'apprentissage sont modestes, et il est prouvé que les compétences de base ne sont pas atteintes au cours des premières années. L'Analyse Commune de Pays (Nations Unies Djibouti, 2021) estime qu'en matière d'éducation le système de l'éducation et de la formation professionnelle n'est pas encore suffisamment adapté pour fournir les compétences requises par le développement croissant de l'économie, surtout pour offrir les opportunités de carrière aux jeunes cadres djiboutiens. Les régions en dehors de Djibouti sont peu intégrées et peu interconnectées pour pouvoir profiter du moteur économique du port et de ses services associés. Les secteurs économiques sont insuffisamment ouverts à la concurrence et encore dominés par les monopoles et les entreprises d'État, ce qui pose le risque de l'accumulation et la distribution des richesses parmi un groupe restreint. Les efforts consentis de ces dernières années pour renforcer la protection sociale des plus vulnérables et le désenclavement des régions sont encourageants (Nations Unies Djibouti, 2021).

La petite taille du pays en fonction de la superficie (23 000 km²), et du nombre d'habitants (environ un million) et la forte concentration urbaine de sa population (environ 84 %) n'empêchent pas qu'il existe dans le pays des zones excentrées, difficiles d'accès et peu peuplées : la densité moyenne de la population sur le territoire de la République de Djibouti

¹⁸ Pourcentage d'une cohorte d'enfants ou de jeunes âgés de 3 à 5 ans ayant dépassé l'âge prévu pour la dernière année de chaque niveau d'enseignement et ayant achevé cette année.

n'est que d'environ 46 habitants par km², selon le RGPH-3, valeur sensiblement inférieure à celle de l'Éthiopie, par exemple (126,5)¹⁹. Or, la ruralité et la faiblesse de la densité de population sont des obstacles redoutables au développement de l'éducation et, contrairement aux premières apparences, Djibouti n'en est pas épargné.

Les questions de langue font de Djibouti un espace très particulier. La république a deux langues officielles, le français et l'arabe et deux langues nationales, l'afar et le somali. D'autres langues sont parlées à Djibouti, comme l'amharique. Le français est aussi la langue d'enseignement, bien que sa pratique quotidienne et familiale ne concerne pas la majorité de la population. En ce qui concerne le français, Djibouti se distingue de son environnement régional, dans la mesure où les pays francophones les plus proches sont le Tchad et la République centrafricaine, à plus de 2 000 kilomètres. Le système éducatif est ainsi dans une position linguistique difficile et pour ainsi dire condamné au multilinguisme ou, au moins, à un apprentissage approfondi de plusieurs langues.

Une analyse des Nations Unies à Djibouti (Nations Unies Djibouti, 2021) estime que les défis transversaux les plus pressants sont les suivants :

1. L'accès à l'éducation de qualité et son adéquation avec le marché du travail
2. La création d'emplois, notamment pour les jeunes
3. L'adaptation aux changements climatiques et la gestion de l'accroissement des risques sur la population agro-pastorale
4. Les inégalités territoriales, notamment socio-économiques
5. La capacité institutionnelle pour assurer la transparence, la redevabilité et la protection des personnes vulnérables
6. L'accès aux services de santé de qualité

Ces défis sont étroitement interconnectés et interdépendants, et les politiques et

stratégies de développement durable demandent donc des approches intersectorielles et concertées. Cette analyse commune du Système des Nations Unies formera la base du Cadre de Coopération avec la République de Djibouti.

3.1.3. Emploi et protection sociale

Avec un taux d'activité global de 44,5 % (46,3 % en milieu urbain contre 33,5 % en milieu rural), le potentiel de la population en âge de travailler demeure largement sous-exploité. Comme déjà discuté, les disparités sociales sont fortes. Le chômage au niveau national estimé à 38 % (définition de l'Organisation Internationale du Travail - OIT) constitue la principale source de pauvreté (INSTAD, 2025c).

Toutefois, lorsqu'on prend en compte le taux de chômage élargi, qui inclut les personnes en sous-emploi et celles découragées de rechercher activement un emploi, ce chiffre grimpe à 44,9 %, selon la RGPH-3. Les personnes de 15 à 24 ans représentent 33 % de la population active et ils sont la première victime du chômage.

L'emploi est caractérisé par une forte prédominance du secteur informel, qui concerne 49,1% des actifs occupés et atteint 66,4% en milieu rural. La répartition géographique montre également une concentration marquée en milieu urbain, où résident 89% de la population active, avec une prépondérance de Djibouti-Ville (78,7%), entraînant un déséquilibre spatial et régional de l'emploi.

Pour une part importante de la population qui a déjà quitté le système éducatif ou qui n'a jamais été scolarisée, les possibilités de formation et d'entrepreneuriat semblent limitées et l'emploi ne constitue pas nécessairement une voie de sortie de la pauvreté. L'informalité et la faible productivité sont prévalentes. Les travailleurs hautement qualifiés sont concentrés dans le secteur public, et les travailleurs peu qualifiés sont surreprésentés dans le secteur

¹⁹ <https://atlasocio.com/classements/demographie/densite/classement-etats-par-densite-population-afrique.php>.

privé formel, tandis que le secteur privé informel est un employeur important de personnes ayant une éducation limitée.

Le Plan National de Développement 2020-2024 de Djibouti (Djibouti, 2021a) constate qu'il est important de mettre en place une stratégie pour promouvoir les emplois à haute intensité de main-d'œuvre pour assurer l'employabilité des individus dépourvus de compétences avancées (main-d'œuvre non qualifiée) et d'entreprendre des investissements dans les infrastructures sociales de base telles que les réhabilitations des routes, voies, pistes, établissements scolaires et sanitaires.

La création de plus d'emplois décents passe par une économie plus intégrée et plus diversifiée permettant au secteur privé de jouer un rôle prépondérant dans la croissance économique du pays (chapitre 4). D'autre part, cela passe par le développement du capital humain dans ses aspects de l'éducation de qualité et pour tous, et de l'acquisition de compétences propres aux ambitions d'un hub économique régional. Pour répondre à ces exigences, le secteur de la formation professionnelle devrait avoir la capacité de former la majorité des jeunes après leur éducation de base. Il faudra pour cela doter les départements concernés des moyens institutionnels et des capacités techniques et logistiques nécessaires. Quant au système d'information sur le marché du travail actuel, il est indispensable de le faire passer de son niveau embryonnaire actuel à un niveau permettant l'exécution régulière d'enquêtes et la diffusion de données tant pour les employeurs que pour les demandeurs d'emploi (Nations Unies Djibouti, 2021).

3.1.4. Égalité des sexes

En 2002, le Ministère chargé de la Promotion de la Femme, du Bien-être Familial et des Affaires Sociales (créé en 1999) a élaboré la Stratégie Nationale d'Intégration de la Femme dans le Développement (SNIFD). Cette stratégie portait sur quatre domaines prioritaires, notamment la prise de décisions, la santé,

l'éducation et l'économie. La SNIFD était remplacée en 2011 par la Politique Nationale Genre 2011-2021 (PNG). L'analyse de la situation du genre à Djibouti montre un statut inégal de la femme et de l'homme au sein de la famille et dans la société qui restreint les chances d'éducation des femmes, limite leurs capacités à prendre des décisions et à participer à la vie de sa communauté avec les mêmes chances que les hommes (World Bank, 2021a).

Il y a un manque général de données fiables et de statistiques à Djibouti, ce qui est encore plus vrai pour les données désagrégées par sexe. Des données sont parfois créées dans le cadre des programmes et projets de développement. Ces données sont limitées dans leur couverture et dans le temps, comme elles sont spécifiques au projet et pas forcément répliquées dans un autre projet ou de manière générale. Par conséquent, l'image globale de la situation de la femme n'est pas claire, le suivi des actions est complexe et l'impact est difficile à mesurer. Ceci ne permet pas une analyse systématique des problèmes qui concernent le genre. Par exemple, Djibouti est un des trois pays qui ne sont pas inclus dans le Africa Gender Index à cause du manque de données (World Bank, 2021a).

La population se caractérise par une extrême jeunesse. Les jeunes de moins de 25 ans forment 56 % de la population (INSTAD, 2025b). En matière d'emploi, les femmes constituent uniquement 37 % de la population active. En plus, 41,1 % des femmes en âge de travailler sont actives, mais seulement 19,3 % sont occupées, selon le RGPH 2024 (tableau 3). Le taux de chômage est de 44,9 % pour les femmes, contre 33,2 % pour les hommes (tableau 2). Les différences entre les sexes sont moins fortes pour les jeunes (68,2 % des hommes actifs sont au chômage, contre 70,1 % des femmes). En plus, les femmes ne disposent que d'emplois instables et vulnérables ; elles sont particulièrement présentes dans le secteur informel. Les niveaux de pauvreté sont évalués à 79,4 % chez les femmes (Djibouti, 2021a).

Tableau 3**Indicateurs de l'emploi pour les hommes et les femmes, 2024**

(Pourcentage)

	Hommes	Femmes
Taux d'activité par rapport à la population en âge de travailler	59,7	41,1
Taux d'occupation par rapport à la population en âge de travailler	36,4	19,3
Taux de chômage – Définition du Bureau International du Travail (BIT) (15 ans et plus)	33,2	44,9
Taux de chômage pour les jeunes (de la population active 15-24 ans) - Définition du Bureau International du Travail (BIT)	68,2	70,1
Pourcentage d'emplois informel (secteur privé)	33,6	58,3

Source : CNUCED d'après INSTAD (2025c).

Note : Le taux d'activité représente la proportion de la population en âge de travailler participant effectivement au marché du travail, que ce soit en occupant un emploi ou en étant à la recherche active d'un emploi.

Le Ministère de la Femme et de la Famille a fait une étude sur l'évolution de la situation de la femme en République de Djibouti au cours des 15 années précédentes (2000-2015). L'étude était multidimensionnelle et multisectorielle et avait pour objet de mettre à la disposition du Gouvernement et de ses partenaires un état des lieux actualisé sur l'évolution de la femme et un tableau de bord des indicateurs et données en genre. Malgré son ambition, la portée de l'étude reste limitée suite au manque des données (récentes), notamment pour

les secteurs économiques et porteurs de croissance, pour lesquels les statistiques ne sont pas ventilées par sexe.

Enfin, la question genre est au cœur de l'action gouvernementale depuis plus de deux décennies. Les femmes sont entrées au Parlement et plusieurs sont ministres dans le Gouvernement actuel (2025). La progression des femmes dans l'administration est présentée dans le tableau 4. Entre 2000 et 2018, le nombre de femmes a augmenté de 1 090 à 5 064, soit 28 % en 2000 et 32 % du total en 2018.

Tableau 4**Représentation de la femme dans la fonction publique**

Total de l'effectif genre sur la période 2000-2018	2000		2018	
	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
Hommes	2 856	72,4	10 708	67,9
Femmes	1 090	27,6	5 064	32,1

Source : Djibouti et Fonds des Nations unies pour la Population (2019).

Pour les emplois supérieurs de l'État, la loi fixe le quota à 20 %²⁰. Cependant, on notait toujours une sous- représentation persistante des femmes dans la haute fonction publique, par exemple pour les postes de Secrétaire Général (tableau 5). Djibouti ne dispose actuellement pas de lois favorisant l'équité entre les sexes en matière de propriété des biens, en raison de l'inégalité des droits de succession

entre les hommes et les femmes et en matière d'emploi, en raison des restrictions légales d'accès à l'emploi pour les femmes dans certaines professions. Ces problèmes devront être résolus afin d'offrir aux entreprises appartenant à des femmes des conditions de concurrence équitables pour se développer et créer des emplois (World Bank, 2021a).

²⁰ Décret n°2008-0270/PR/MPF portant les modalités d'application de la loi n°192/AN/02/4° L du 13 novembre 2002 instituant le système des quotas dans les fonctions électives et dans l'administration de l'État.

**Tableau 5**

Répartition des sexes quant à l'occupation des postes dans la haute fonction publique

	Hommes	Pourcentage	Femmes	Pourcentage
Chef de bureau	66	66	33	33
Chef de service	287	65	151	35
Directeur	123	73	46	27
Conseiller technique	317	87	49	13
Secrétaire général	18	85	4	14

Source : Djibouti et Fonds des Nations Unies pour la Population (2019).

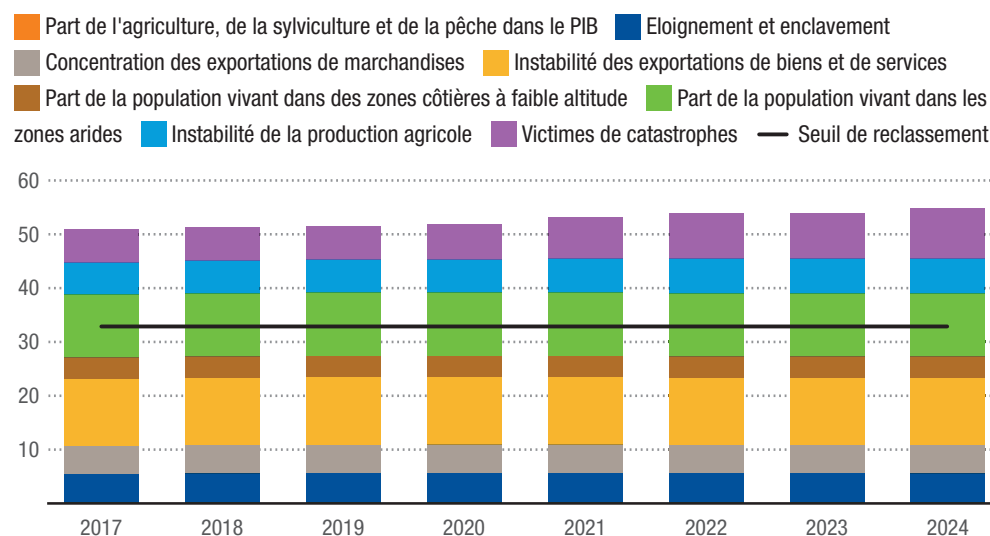
3.2. Prospérité

Avec un Indice de vulnérabilité économique et environnementale (IVE) de 54,7, Djibouti est loin du seuil de sortie de la catégorie des PMA fixé à 32, et largement au-delà de la moyenne de l'ensemble des PMA, qui est de 40,6. Ceci souligne la forte vulnérabilité du pays aux chocs

économiques et environnementaux. Les trois plus grands domaines de vulnérabilité à la prospérité et au développement durable de Djibouti selon cet Indice sont : les instabilités dans les exportations de biens et services, la part de la population vivant dans les zones arides et les victimes de catastrophes naturelles (figure 11).

**Figure 11**

Indice de vulnérabilité économique et environnementale, 2017-2024



Source : CNUCED sur la base des indicateurs des PMA élaborés par le Secrétariat du CPD (<https://policy.desa.un.org/themes/least-developed-countries-category/ldc-data> consultés en novembre 2024).

3.2.1. Concentration et instabilité de l'activité économique

L'économie de Djibouti est une économie dite extravertie, de petite taille, ce qui la rend extrêmement sensible à tout choc exogène. Le principal facteur structurel responsable d'une plus forte exposition d'un pays aux

chocs exogènes est sa petite taille. Parmi les différentes manières de mesurer la taille d'un pays, la plus pertinente est en l'occurrence le nombre d'habitants (Guillaumont, 2006).

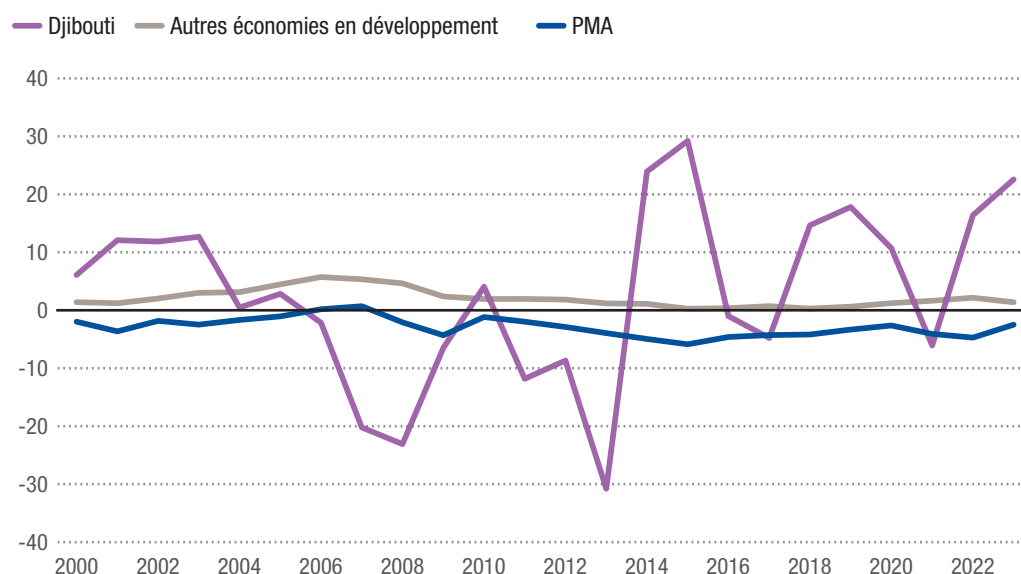
Comme déjà discuté dans le chapitre 2, l'économie djiboutienne repose fortement sur le commerce maritime international.

Les exportations éthiopiennes représentent près de 85 % de l'activité portuaire de Djibouti, ce qui confirme la forte dépendance de l'économie éthiopienne. Un autre risque est lié aux investissements directs étrangers (IDE). Au cours de la dernière décennie, les IDE en provenance des pays pétroliers du Golfe investis principalement dans des activités à haute intensité capitalistique telles que la construction d'infrastructures portuaires, routières, immobilières et hôtelières, ont permis d'accélérer la croissance du pays. Compte tenu de cette dépendance accrue aux capitaux étrangers et de la croissance tirée par les infrastructures, certains risques internes/endogènes tels que l'instabilité politique et la mauvaise gouvernance pourraient potentiellement affecter les fondamentaux économiques du pays.

La concentration et l'instabilité des exportations exercent des tensions sur le compte courant. La figure 12 montre que le compte courant (en pourcentage du PIB) de Djibouti est plus volatile que la moyenne des autres PMA ou autres pays

en développement (non PMA). Tandis que le solde de Djibouti était de -30,8 % du PIB en 2013, il était de +29,2 % en 2015, de +10,7 % en 2020, -6,1 % en 2021 et de 22,6 % en 2023. En fait, la fluctuation du solde du compte courant, ainsi que l'instabilité des exportations, sont également dues aux variations d'inventaire et aux réexportations (IMF, 2019). Grâce à des revenus réalisés par les bases militaires, le compte courant était positif à la hauteur de 2,9 % du PIB, en moyenne entre 2020 et 2023, contre -2,9 % pour les PMA en moyenne (figure 12). Néanmoins, les réserves officielles ont diminué de 686 millions de dollars en 2020 à 349 millions de dollars en 2024 (selon la base de données Indicateurs du développement mondial, de la Banque mondiale). En 2023, la couverture des réserves est estimée à seulement 1,1 mois d'importations de biens et services à cause d'une forte dépendance aux importations. En comparaison, la moyenne des PMA était de 5,5 mois de couverture des réserves et 9,3 mois pour la moyenne globale.

Figure 12
Solde du compte courant, 2000-2023
(Pourcentage du PIB)



Source : CNUCED sur la base de données UNCTADstat (consultés en mai 2025).

Dépendance de l'économie djiboutienne à l'Éthiopie

Le port de Djibouti est le premier contributeur à la formation du PIB. Avec les activités connexes de transport et de logistique, il participe à hauteur de plus de 35 % du PIB²¹. En outre, depuis mai 1998, date du début du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée, le port de Djibouti est devenu l'unique point d'accès à la mer pour l'Éthiopie. Mais cette dernière est aussi la principale locomotive de l'économie djiboutienne. En conséquence, l'Éthiopie participe à hauteur de 28 % de la formation du PIB de Djibouti.

À l'inverse, Djibouti importe de l'Éthiopie ses consommations de fruits et légumes et surtout du khat, cette herbe euphorisante que les Djiboutiens consomment quotidiennement. Ce sont pratiquement entre 12 et 15 de tonnes de khat qui sont importées par jour. La valeur annuelle de ces importations se situe entre 4 et 5 milliards de FDJ, soit entre 22,5 et 28,2 millions de dollars. Tout comme le tabac et l'alcool, le khat est fortement imposé. Il est une source de revenu fiscal non négligeable pour l'État. Le khat, qui est importé principalement de l'Éthiopie et qui doit être consommé frais, emploie des milliers de femmes qui sont actives dans sa vente ambulante, activité estimée comme le plus grand employeur dans le secteur informel à Djibouti. Toutefois, il faut noter ici que le khat est la deuxième dépense la plus importante des ménages et parfois au détriment de la nourriture. Une enquête de la Banque Mondiale en 2011 indique que la consommation de khat d'un ménage moyen s'élève à environ 20 % de ses revenus, et les impôts directs sur le khat représentent 15 % des recettes fiscales de l'État et un chiffre d'affaires de plus de 50 millions de dollars par an à Djibouti (Banque Mondiale, 2011).

En plus, une partie importante de l'électricité et des ressources hydriques est importée de l'Éthiopie, ce qui dénote la dépendance énergétique actuelle du pays. Depuis juin 2011, Djibouti importe de l'Éthiopie 70 % de sa consommation électrique annuelle estimée à 300 000 MWh. Le total importé est de 210 000 MWh au prix de 7 cts de dollar le KWh. La finalisation des projets d'énergies renouvelables, comme la centrale éolienne de Ghoubet, le premier parc éolien du pays inauguré en septembre 2023²² et la centrale solaire de Grand Bara, dont la mise en service est prévue en 2025, diminuera cette dépendance et facilitera le respect des engagements pris dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) pour réduire les émissions des gaz à effet de serre (Djibouti, 2021a).

Les risques qui pèsent avec la concentration des exportations et de l'activité économique sur l'Éthiopie sont principalement les suivants : un éventuel fléchissement du commerce extérieur en raison des conflits militaires dans la région, qui pourraient entraîner une baisse drastique des recettes douanières– et la résurgence de la COVID-19. Pour atténuer ces risques, Djibouti soutient fortement les efforts de médiation dans les conflits en Éthiopie, et entame une diversification des activités économiques et de l'investissement.

En janvier 2024, l'Éthiopie et le Somaliland ont annoncé la signature d'un accord autorisant l'Éthiopie à établir une base navale et à développer un port commercial le long du golfe d'Aden. Cet accord pourrait entraîner une baisse des revenus de transit et diminuer l'importance stratégique de Djibouti dans la région.²³

3.2.2. Vulnérabilité à la dette

Entre 2015 et 2022, la dette extérieure²⁴ a augmenté de 49,1 % du revenu national brut (RNB) à 88.5 % à cause

²¹ <https://economie.gouv.dj/wp-content/uploads/National-Development-Plan-English-version.pdf>.

²² <https://africa-energy-portal.org/news/djibouti-countrys-first-wind-farm-inaugurated-near-ghoubet-bay>.

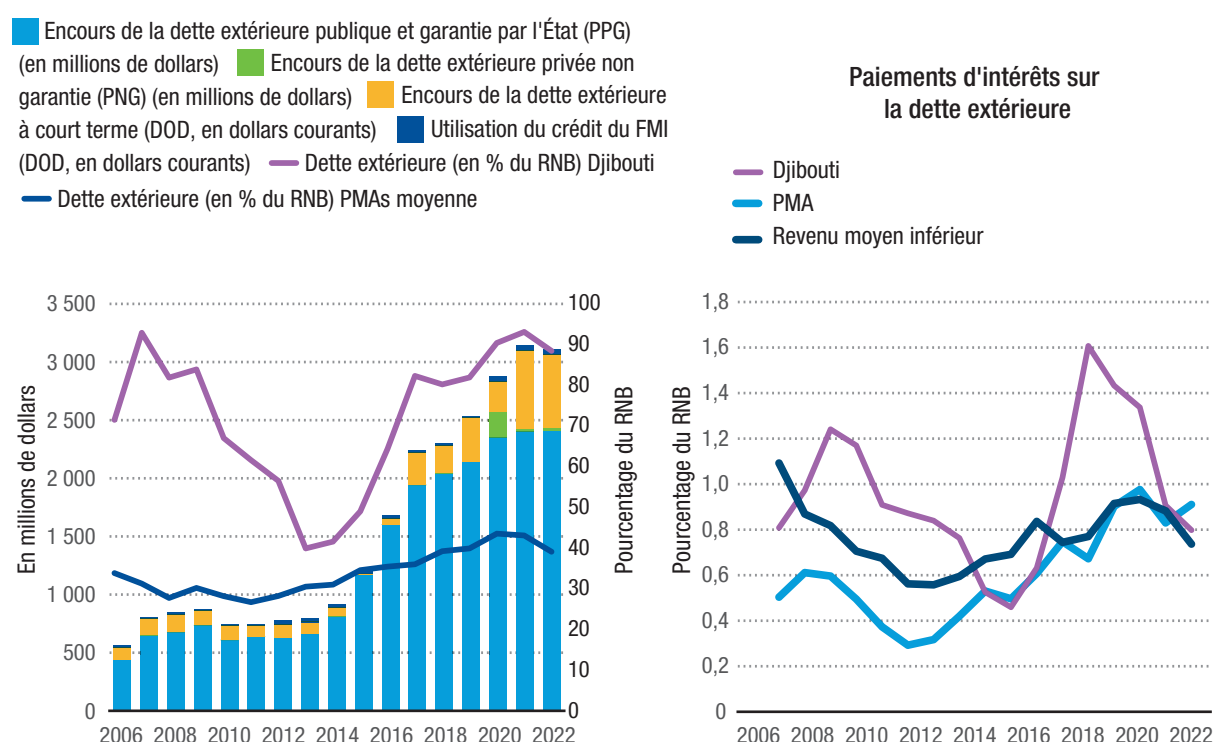
²³ <https://www.gisreportsonline.com/r/ethiopia-somaliland/>.

²⁴ La dette extérieure totale est la somme de la dette à long terme publique, garantie par l'État et privée non garantie, de l'utilisation des crédits du FMI et de la dette à court terme.

de forts investissements dans le secteur du transport, y compris la construction du chemin de fer Addis-Abeba- Djibouti et d'une canalisation d'eau douce transfrontalière. En valeurs absolues, la dette a grandi de 769 millions de dollars en 2010, à 1,2 milliard de dollars en 2015, et à 3,1 milliards de dollars en 2022 (figure 13, gauche) ; 76 % de cette dette est publique ou garantie par l'État. Pendant l'initiative de

suspension du service de la dette (DSSI) de 2020, le paiement du service de la dette de Djibouti envers les créanciers publics a été reporté, et la DSSI a fourni des réserves budgétaires à Djibouti aussi bien en 2020 qu'en 2021 (World Bank, 2021b). Les paiements d'intérêts en pourcentage du RNB ont été ramenés de 1,6 % à 0,8 % en 2021, mais ont légèrement augmenté à 1,2 % en 2022 (figure 13, droite).

Figure 13
Dette extérieure et paiements d'intérêts sur la dette, 2006–2022



Source : CNUCED sur la base de données de la base de données International Debt Statistics (Consultée en septembre 2024).

La figure 14 compare la part de la dette concessionnelle et le taux d'intérêt moyen sur la nouvelle dette extérieure entre Djibouti, la moyenne des PMA, et la moyenne des pays à revenu intermédiaire / tranche inférieure. La figure 14 (gauche) montre que, tandis que seulement 19,5 % de la dette étaient soumis à des conditions concessionnelles en 2022, soit 7 points de pourcentage plus bas que la moyenne des PMA, le taux d'intérêt moyen sur la nouvelle dette extérieure a été inférieur (0,9 % en 2022) que la moyenne des PMA (2,5 %).

Le risque du taux d'intérêt est réel, étant donné que 25,6 % du portefeuille de dette de Djibouti est assorti d'un taux d'intérêt variable (World Bank, 2018). De même, la plupart des crédits obtenus auprès de la Chine sont à des taux variables. Le deuxième risque et vulnérabilité est que le taux de rendement des investissements effectués est bas et le retour sur investissement lent. Par ailleurs, sur le plan intérieur, les inefficacités du secteur des services financiers limitent la capacité des entreprises à mobiliser des capitaux

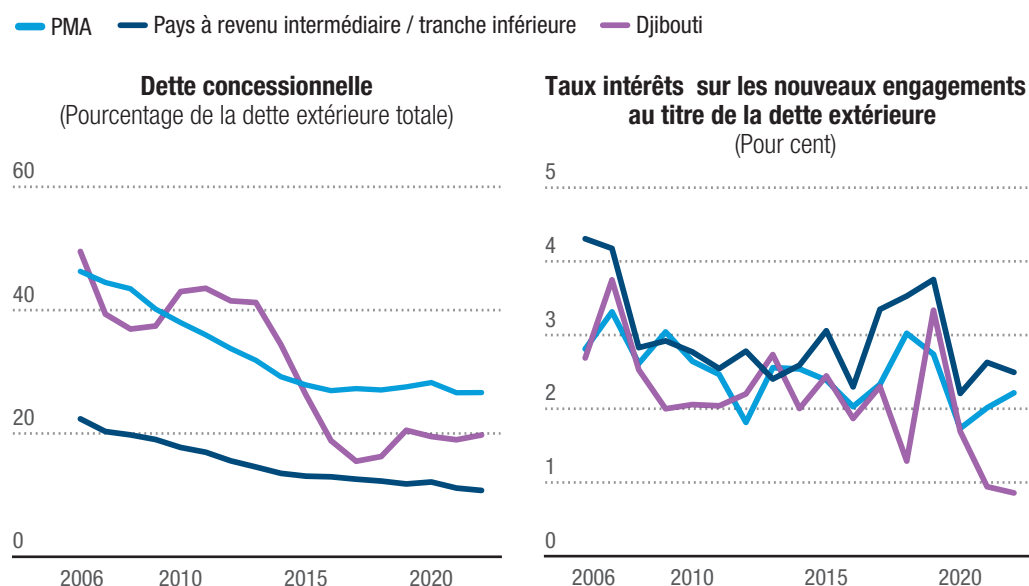
et à contracter des prêts pour développer le secteur des services (Djibouti, 2021a). Notons aussi qu'à Djibouti, « 98,3 % des unités économiques informelles n'ont pas de comptes bancaires, soit parce qu'un compte bancaire ne répond pas aux besoins (82,8 %), soit parce que les démarches sont compliquées (18,4 %), soit parce que les intérêts/agios sont élevés (15,4 %) » (Djibouti, 2021a).

En revanche, les risques les plus forts sont représentés par la concentration de la dette et le surendettement vis-à-vis de la Chine (35 % de la dette extérieure de Djibouti en 2022). Les récents grands projets d'infrastructures, tels que la ligne ferroviaire Djibouti-Addis-Abeba, la construction du port polyvalent de Doraleh et du port de Ghoubet, ont été financés par un prêt d'EximBank China (à hauteur d'environ 59 % du PIB). En 2022, la dette envers la Chine s'élevait à environ 24 % du PIB (FMI, 2024). La question à savoir si une plus grande concentration de la

dette sur un seul créancier est bonne ou mauvaise n'est pas simple. D'une part, avoir moins de créanciers pourrait faciliter la renégociation de la dette ; de l'autre, un seul gros créancier comme la Chine pourrait avoir plus de pouvoir de négociation. On peut noter que l'augmentation des prêts officiels de la Chine peut également être liée à la baisse de la part des prêts concessionnels (Jensen, 2021). En ce qui concerne la renégociation de la dette, la Chine a annoncé un allègement des prêts sans intérêt ; l'efficacité reste à voir.²⁵ En mai 2025, aucune confirmation publique n'a été donnée quant à l'allègement de la dette de Djibouti par la Chine. En octobre 2023, Djibouti a conclu un accord préliminaire avec la Banque d'import-export de Chine (Exim Bank) prévoyant un moratoire temporaire sur le service de la dette. Des discussions sont en cours concernant les modalités de ce moratoire et une éventuelle restructuration de la dette (FMI, 2024).



Figure 14
Dettes concessionnelles et taux d'intérêt moyen, 2006-2022



Source : CNUCED sur des données de la base de données International Debt Statistics (consultée en novembre 2024).

²⁵ <https://african.business/2022/09/trade-investment/chinese-banks-want-to-be-repaid-in-full-scepticism-greets-chinas-debt-forgiveness/>.

En cas de chocs, que ce soit la pandémie de la COVID-19 ou les désastres naturels, un pays très endetté a peu de marge de manœuvre pour réagir financièrement de façon correcte. Souvent, l'aide extérieure et le programme de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) sont insuffisants, compte tenu des immenses dégâts économiques.

3.2.3. Autres vulnérabilités et risques économiques

Les perspectives macroéconomiques de Djibouti ont été gravement affectées par la pandémie de la COVID-19 et des pressions inflationnistes sur les produits alimentaires et l'énergie. Djibouti à l'instar d'autres pays a été confronté à un important choc négatif de la demande extérieure en raison de la récession mondiale. Spécifiquement, les zones rurales souffrent de ces chocs négatifs. Un cinquième de la population, en particulier dans les zones rurales, vivait dans une pauvreté extrême (Djibouti, 2022).

Un des aspects les plus marquants de la pauvreté est le fait que l'accès à l'électricité est une fonction du lieu de résidence. Selon INSTAD (2025c), bien que globalement 82,7 % des ménages (dirigés par les femmes) ont accès à l'électricité, ce taux est faible en milieu rural : 21,5 %. La région de Djibouti-Ville demeure la mieux dotée (84,9 %), alors que certaines régions comme Obock (29,4 %) et Tadjourah (30,1 %) affichent un accès très limité.

Un des risques auxquels Djibouti pourrait être confronté est donc que ses infrastructures de base soient de qualité et potentiellement pourvoyeuses d'emplois, mais que leur valorisation échappe en partie aux Djiboutiens eux-mêmes. D'une certaine manière, la qualité du corridor entre Djibouti et Addis-Abeba illustre bien le problème, avec une partie très significative des emplois induits par le transport et la logistique détenus par des opérateurs et travailleurs éthiopiens. En matière de transport de marchandises, Djibouti n'arrive même pas à couvrir la quantité du trafic que lui confèrent les accords de la

Commission mixte djibouto-éthiopienne.

Le risque existe de voir se reproduire ce phénomène avec les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) (UNCTAD, 2015). Certes, les câbles sous-marins sont générateurs de revenus publics par le paiement des droits d'accès des pays voisins, mais ils ne garantissent pas que Djibouti soit en mesure de générer de la production des services induits.

Selon World Bank (2021a), les micro-, petites et moyennes entreprises n'utilisent cependant pas les services financiers numériques, préférant les transactions en espèces.

Dans le secteur bancaire et financier (dominé par le secteur bancaire avec 97 % des actifs) (WTO, 2022) existent aussi les risques auxquels est confronté le secteur bancaire. Ceux-ci comprennent les prêts non performants, la faible pénétration et inclusion financière, le faible nombre de clients, ainsi que la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le crédit au secteur privé en pourcentage du PIB reste faible (20,8 % du PIB en 2023 ; par rapport à la moyenne de 33 % pour les PMA) en raison d'une pénurie d'instruments de prêt adaptés aux ménages ou aux PME (seulement 5 % des entreprises formelles ont accès au financement bancaire). Les crédits sont concentrés essentiellement sur les secteurs du transport, de la logistique, des travaux publics et de l'immobilier (WTO, 2022). Selon la Banque mondiale (2021a), les micros, petites et moyennes entreprises n'utilisent pas non plus de services financiers numériques, optant plutôt pour des transactions en espèces, malgré l'émergence des services financiers mobiles.

Les prêts non performants qui mesurent la qualité du portefeuille de prêts représentaient 16 % du total des crédits en 2019 et 13 % en 2020. Cette amélioration n'est pas directement liée à une gestion efficace et efficiente du portefeuille de prêts, mais plutôt à une expansion des prêts et à des radiations de prêts non performants de plus de cinq ans qui se sont combinées pour faire baisser le ratio.

L'effet net des prêts non performants est un prélèvement sur le provisionnement des créances douteuses et irrécouvrables, ce qui a finalement un impact sur la rentabilité des banques. Au cours de la même année, le taux de provisionnement des prêts non performants a augmenté de 5,8 points de pourcentage, passant de 78,2 % à 84 % (Banque Centrale de Djibouti, 2021).

Une détérioration des conditions financières mondiales pourrait augmenter les coûts des intérêts et détériorer ultérieurement les perspectives de financement extérieur. Des pressions renouvelées sur les banques centrales pourraient créer des perturbations du financement (IMF, 2019).

D'autres risques financiers émanent de la situation géostratégique du pays. Le système bancaire florissant de Djibouti, qui ne connaît pratiquement aucune pénurie de devises étrangères, est situé à proximité des zones de piraterie internationale dans l'océan Indien et des groupes de terroristes actifs dans les environs. Ceci fait courir au secteur bancaire le risque d'être exposé aux auteurs de ces crimes. Les flux financiers illicites (FFI) évoqués plus haut servent de modus operandi aux organisations qui se livrent à ces activités clandestines (Banque Centrale de Djibouti, 2021).

Une crise dans le secteur bancaire de Djibouti, qui dessert l'ensemble de la région, aurait un impact sur les pays voisins, notamment l'Éthiopie et la Somalie, et pourrait constituer un risque pour les flux commerciaux croissants dans la région. En raison de l'état moins développé du système bancaire en Éthiopie et de sa pénurie fréquente de devises fortes, les commerçants s'appuient principalement sur le système bancaire de Djibouti pour ouvrir des lettres de crédit. Une perturbation des services financiers ralentirait ou même arrêterait les flux commerciaux. En outre, certains investissements transfrontaliers régionaux (p.ex. au Somaliland) pourraient souffrir d'une crise bancaire à Djibouti.

3.3. Planète

Importance de la question de l'environnement

Dès 2004, les autorités djiboutiennes ont pris conscience de la question de l'environnement et ont publié le Décret n°2004-0092/PR/MHUEAT Portant sur la création d'une Commission Nationale pour le Développement Durable (CNDD). La Commission Nationale pour le Développement Durable est présidée par le Premier Ministre et assistée par un Comité technique pour le Développement Durable (Djibouti, 2022).

En 2021, un Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a été créé. Son action couvre les trois volets de l'environnement (biodiversité, pollution, changement climatique) ainsi que leurs cinq ODD (ODD 7, 12, 13, 14, 15). Les liens entre l'environnement et les aspects sociaux et économiques sont bien intégrés dans toutes les activités du Ministère, tels que l'éradication de la pauvreté et la sécurité alimentaire (ODD 1 et 2) ; l'égalité entre les sexes (ODD 5) ; l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement (ODD 6) ; la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous (ODD 8) et enfin le renforcement et la revitalisation des moyens à mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable (ODD 17) (Djibouti, 2022).

Vulnérabilité au changement climatique

Djibouti est extrêmement vulnérable aux changements climatiques et une terre fortement à risque selon les risques majeurs identifiés par l'ONU : risques sismiques / géologiques, climatiques, risques pour la santé animale et végétale et risques de feux de forêts. Selon le Global Climate Risk Index, Djibouti est l'un des 50 pays au monde les plus vulnérables aux risques climatiques extrêmes. Le pays est vulnérable face aux changements climatiques avec un climat aride qui rend

les conditions naturelles particulièrement difficiles. Djibouti est particulièrement vulnérable à la sécheresse, au déboisement et à la désertification, aux inondations et crues, et aux tremblements de terre.

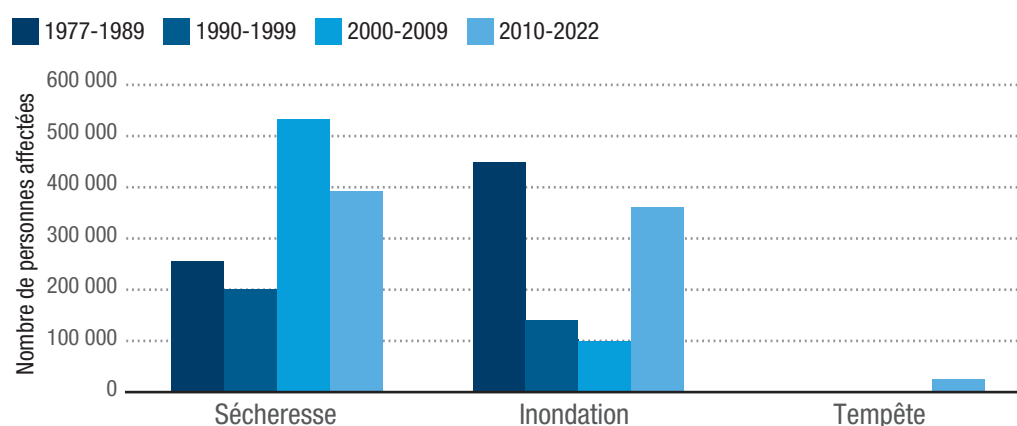
Le dérèglement climatique est sans doute le risque le plus visible, car les catastrophes naturelles comme les sécheresses et les inondations qui ont frappé Djibouti entre 2017 et 2019 ont causé des pertes humaines et dégâts matériels énormes,

montrant la fragilité du mode de vie d'une large partie de la population et des capacités productives situées sur les régions côtières.

Entre les périodes 1990-1999 et 2010-2022, l'incidence des catastrophes naturelles, mesurée par le nombre de personnes touchées, a augmenté. Entre 1990 et 1999, 20 000 personnes ont été touchées par an (moyenne) par des sécheresses ; entre 2010 et 2022, ce chiffre était de 39 000 par an (figure 15).



Figure 15
Incidence des catastrophes naturelles, 1977-2022



Source: CNUCED sur la base de données de la base de données l'EM-DAT (consultée en novembre 2023).

Comme ses voisins de la Corne de l'Afrique, Djibouti a connu quatre années consécutives de grave sécheresse, ce qui a entraîné une augmentation des besoins humanitaires dans les régions d'Ali Sabeh, d'Obock, de Tadjourah, de Dikhil et d'Arta. L'impact de cette sécheresse persistante, en particulier sur les communautés rurales, s'est aggravé en 2023. Il est clair que l'aridification croissante et les pénuries d'eau affectent surtout les populations rurales et (agro) pastorales, étant donné les sols très pauvres, une couverture végétale limitée et la surexploitation des eaux souterraines. Le Ministère de l'Agriculture a estimé une perte annuelle de 4 à 5 % des terres arables dans les principales régions agricoles.

Selon le Cadre intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire (Integrated Food Security Phase Classification) (IPC, 2024), environ 221 000 personnes, soit 19 % de

la population, étaient confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë entre avril et juin 2024. Plus précisément, les zones où la part de la population confrontée à une insécurité alimentaire aiguë est la plus élevée étaient : Ali Sabieh Rural (40 %), Markazi Camp (35 %), Obock Rural (35 %), Ali Addeh Camp (30 %), Arta Rural (30 %), Tadjourah Rural (30 %). Le stress hydrique, aggravé par les changements climatiques est considéré très élevé et constitue un souci majeur pour la population, notamment en milieu rural, mais limite également les opportunités économiques. Djibouti dispose de 318 m3 de ressources renouvelables d'eau douce intérieure par habitant, bien en-dessous du seuil de la rareté absolue d'eau douce (situé à 500 m3/habitant/an). La croissance nette de la population augmente cette pression sur les ressources hydriques (Nations Unies Djibouti, 2021).



De même, le pays connaît de plus en plus de crues fréquentes. Il souffre de la salinisation des sols et des eaux, de l'érosion hydrique et des inondations intenses avec des menaces réelles sur les zones côtières et les infrastructures stratégiques.

En outre, l'élévation du niveau de la mer et le réchauffement de la température de l'eau de mer sont d'autres risques qui auront un impact sur la biodiversité terrestre et marine, en plus des externalités négatives des risques climatiques sur les secteurs vitaux de l'économie : transport routier et ferroviaire, eau, assainissement et bâtiments, mais aussi sur le tourisme, un secteur prometteur de croissance. La perte de terres côtières est due à l'élévation du niveau de la mer, des inondations, des actions humaines, notamment les prélèvements de sable et d'argile au profit des constructions immobilières. L'élévation du niveau de la mer devrait affecter les habitants du littoral (plus de 80 % de la population). Le risque d'intrusion d'eau salée dans l'aquifère côtier représente une menace importante pour la qualité de l'eau du pays, déjà en déclin, exacerbant ainsi le phénomène d'érosion côtière qui affecte les infrastructures économiques et les écosystèmes marins côtiers (World Bank, 2021a).

Les conséquences du changement climatique sur le développement économique et social peuvent être sévères. Selon l'IMF (2017), une augmentation de la température moyenne de 1°C peut réduire le RNB par habitant de 1,5 %. De même, la hausse des températures a des impacts négatifs sur la productivité du travail, la production agricole, la santé et la paix. Des estimations par Kireyev (2018) suggèrent qu'une augmentation de la température de 2°C peut entraîner des coûts de 2 % du PIB en 2040 et de 3 % en 2060. Sans une adaption adéquate, les coûts des dégâts à cause des changements climatiques sont estimés à 5 135 millions de dollars entre 2010 et 2060.

Djibouti est vulnérable aux changements climatiques avec un climat assez particulier, comme montré ci-dessus. Des stratégies

d'atténuation des impacts et de protection de l'environnement ont été adoptées. Celles-ci permettront de prendre en compte les considérations environnementales et les changements climatiques dans les divers secteurs (Djibouti, 2021a) (section 4.3).

3.4. Paix

Devenu indépendant le 27 juin 1977, Djibouti se dote d'un régime politique présidentiel. Dans un premier temps, pendant 15 ans, entre 1977 et 1992, des textes constitutionnels provisoires vont organiser la vie politique et institutionnelle du pays. Ce n'est qu'en septembre 1992 qu'une constitution en bonne et due forme est adoptée. Elle subira son premier amendement en septembre 2002 et le second en décembre 2010.

Après une décennie de conflit civil (1991-2001), Djibouti a mis en place des institutions modernes qui ont mûri, bien qu'elles soient encore fragiles. Le pays se distingue par sa stabilité dans une région en proie à des troubles. La présence importante de bases militaires étrangères a assuré à Djibouti un flux régulier de revenus basés sur le loyer pour la location de ses terres. Pour les pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), une présence à Djibouti assure la sécurité maritime et constitue une base pour combattre les menaces militaires régionales (Banque Mondiale, 2021c). La paix et la stabilité qui règnent à Djibouti sont sources de richesse. La présence de bases militaires étrangères (États-Unis, France, Chine, Japon, Italie) assurant un revenu stable et un rôle stratégique.

En dépit de cette relative stabilité unique dans la région, Djibouti n'est pas à l'abri des soubresauts qui affectent la région, en particulier le voisin éthiopien. La stabilité et développement de Djibouti est fortement vulnérable à l'instabilité régionale due à sa dépendance économique à l'Éthiopie et ses voisins. Les cinq dernières années ont vu une recrudescence des conflits régionaux. L'Éthiopie, en particulier, a connu plus de 320 000 morts liés aux

conflits entre 2019 et 2023, basé sur les données de Uppsala conflict database.

L'instabilité politique en Éthiopie a déjà affecté des activités portuaires à Djibouti. De plus, Djibouti dépend de l'Éthiopie pour la majeure part de sa consommation. La forte augmentation des prix à la consommation en 2022 (figure 4) est aussi un résultat des pénuries périodiques d'importation de produits d'Éthiopie et le conflit en Ukraine. Un prolongement de ce conflit en Éthiopie pourrait également interrompre ou retarder les grands projets en cours. Une trêve a été conclue en novembre 2022 entre le gouvernement fédéral et les forces du Tigré, mais les violences ont repris entre les factions du TPLF et l'administration provisoire. En plus, d'autres conflits (comme dans la région d'Amhara) en cours sont néanmoins une source de préoccupation.

Située dans une région instable, Djibouti a été depuis des décennies le pays d'accueil des réfugiés de l'Éthiopie, de la Somalie, du Yémen et de l'Erythrée. Les flux migratoires des pays voisins qui transitent par Djibouti ont toujours bénéficié de l'accueil de ce pays. Selon le portail de données sur les migrations²⁶, on estimait à 125 996 le nombre de migrants internationaux à Djibouti à la mi-2024, soit environ 10,8 % de la population totale. À la fin de l'année 2023, le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile à Djibouti était estimé à 31 505. Selon le site web de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)²⁷, en 2023, les mouvements migratoires ont augmenté de 25 % par rapport à 2022, avec un total de 278 272 mouvements migratoires enregistrés à Djibouti (mouvements entrants, en transit et sortants cumulés).

Enfin, les États frontaliers de Djibouti présentent des facteurs d'instabilité chronique tant intérieurs qu'extérieurs. Aussi, les risques que les effets d'une

instabilité régionale s'introduisent dans l'économie sont bien réels et sont liés aux mouvements de flux des investissements en provenance de l'extérieur mais aussi aux échanges de biens et services.

3.5. Partenariats

À cause de sa petite taille, Djibouti dépend des partenariats, spécialement en ce qui concerne le financement du développement et de l'investissement.

La Chine a joué un rôle particulièrement actif en investissant dans le réseau de transport du pays conformément à l'initiative la Ceinture et la Route (Belt and Road Initiative – BRI) de la Chine. China Merchants Group est propriétaire du port polyvalent de Doraleh, qui a été achevé en mai 2017. En 2018, la Chine a également ouvert la zone franche internationale de Djibouti, la plus grande zone franche d'Afrique, qui appartient en partie à Dalian Ports Group, IZP et China Merchants Group.

En janvier 2023, Djibouti a signé un accord de coopération pour un montant d'un milliard de dollars avec une entreprise chinoise pour construire un site de lancement de satellites et de fusées²⁸.

Toutefois, les investissements se sont faits au prix d'une vulnérabilité croissante de la dette, étant donné que les recettes fiscales attendues ont été affectées par des retards et que le pays a effectué d'importantes dépenses fiscales (FMI, 2024).

Le ratio de la dette publique et garantie par l'État par rapport au RNB a doublé entre 2013 (40 %) et 2022 (88,5 %), dépassant l'investissement privé. La pandémie a également aggravé les faibles performances extérieures du pays et la stabilité du secteur financier²⁹. L'aide publique au développement a baissé de 15 % du RNB en 2009 à 5,5 % en 2023, elle représente

²⁶ <https://www.migrationdataportal.org/key-figures>.

²⁷ <https://eastandhornofafrica.iom.int/djibouti>.

²⁸ <https://african.business/2023/01/trade-investment/djibouti-signs-1bn-rocket-deal-with-hong-kong-company/>.

²⁹ IFC – Diagnostic du Secteur Privé – février 2021.

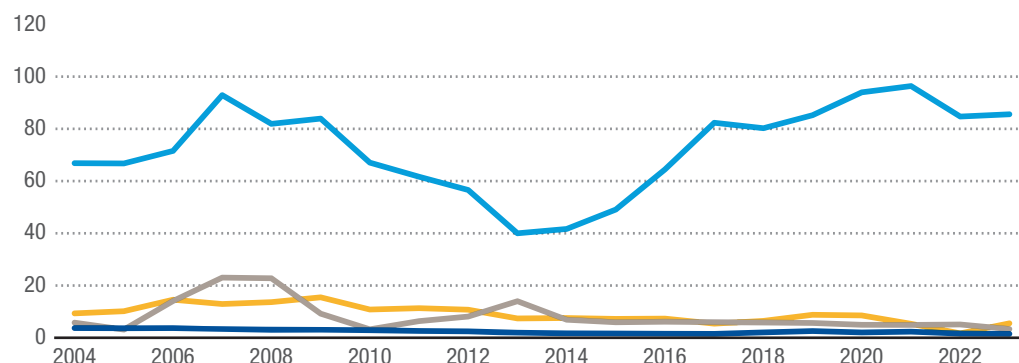
encore une source importante de revenus extérieurs (figure 16). Les envois des travailleurs apportent une contribution

modeste et décroissante au RNB (entre 2,6 % en 2011 et 1,4 % en 2024).



Figure 16
Financement extérieur du développement, 2004-2023

— Dette extérieure (% du RNB) — Envois des travailleurs (% du PIB) — Aide publique au développement reçus (% du RNB) — Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB)



Source : CNUCED sur la base de données de World Development Indicators de la Banque mondiale [consultée en novembre 2024].

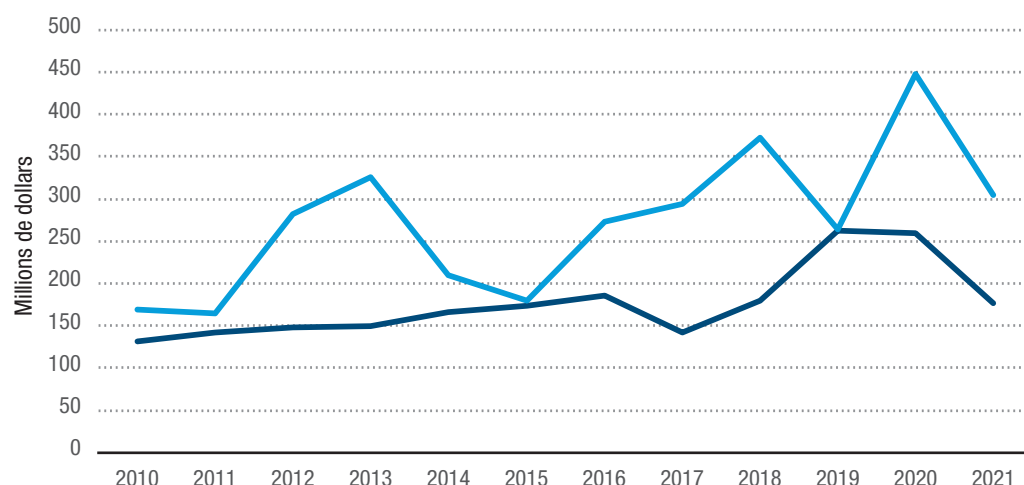
Sur la période 2010-2021, les engagements pour l'aide au commerce sont supérieurs aux décaissements. L'année 2020 enregistre le plus grand montant d'engagements pris pour le pays (447 millions de dollars),

alors que les décaissements se sont élevés à seulement 259 millions de dollars. Un écart tout aussi élevé de 57 % entre les engagements et les décaissements est observé pour 2021 (figure 17).



Figure 17
Engagements et décaissements de l'aide au commerce, 2010-2021
(En millions de dollars)

— Engagements — Décaissements



Source : CNUCED sur la base de données de OECD Aid for trade (<https://www.oecd.org/en/topics/development-co-operation.html#related-data> consulté en avril 2025).

En plus, la dépendance économique des partenaires clés, la Chine et l'Éthiopie,

représente une vulnérabilité en cas de conflits renforcés en Éthiopie (section 3.4)



ou un ralentissement de la croissance économique en Chine. Le financement chinois du développement à l'étranger ralentit depuis des années et ne reprendra probablement pas de sitôt car le Gouvernement chinois donnera la priorité à la revitalisation économique nationale.

En outre, en raison de la forte dépendance, toute perturbation des relations bilatérales avec ses principaux partenaires peut également avoir

des répercussions sur la situation économique ou financière de Djibouti.

Ainsi, en juin 2000, malgré les rapports économiques et d'interdépendance qui lient le Djibouti et l'Éthiopie, la gestion du port de Doraleh était confiée à Dubai Port World. Ce choix avait contrarié l'Éthiopie. En plus, l'annulation du contrat de DP World en faveur de China Merchants pourrait entraîner des risques de réputation (affectant les perspectives d'investissement direct étranger) ainsi que des coûts budgétaires.³⁰

.....
³⁰ <https://comprendre.media/djibouti-devra-verser-200-millions-de-dommages-interets-pour-son-refus-de-ceder-le-terminal-de-doraleh/>.



4

Défis du développement : renforcer la résilience face aux vulnérabilités

4.1. Compétitivité et développement du secteur privé

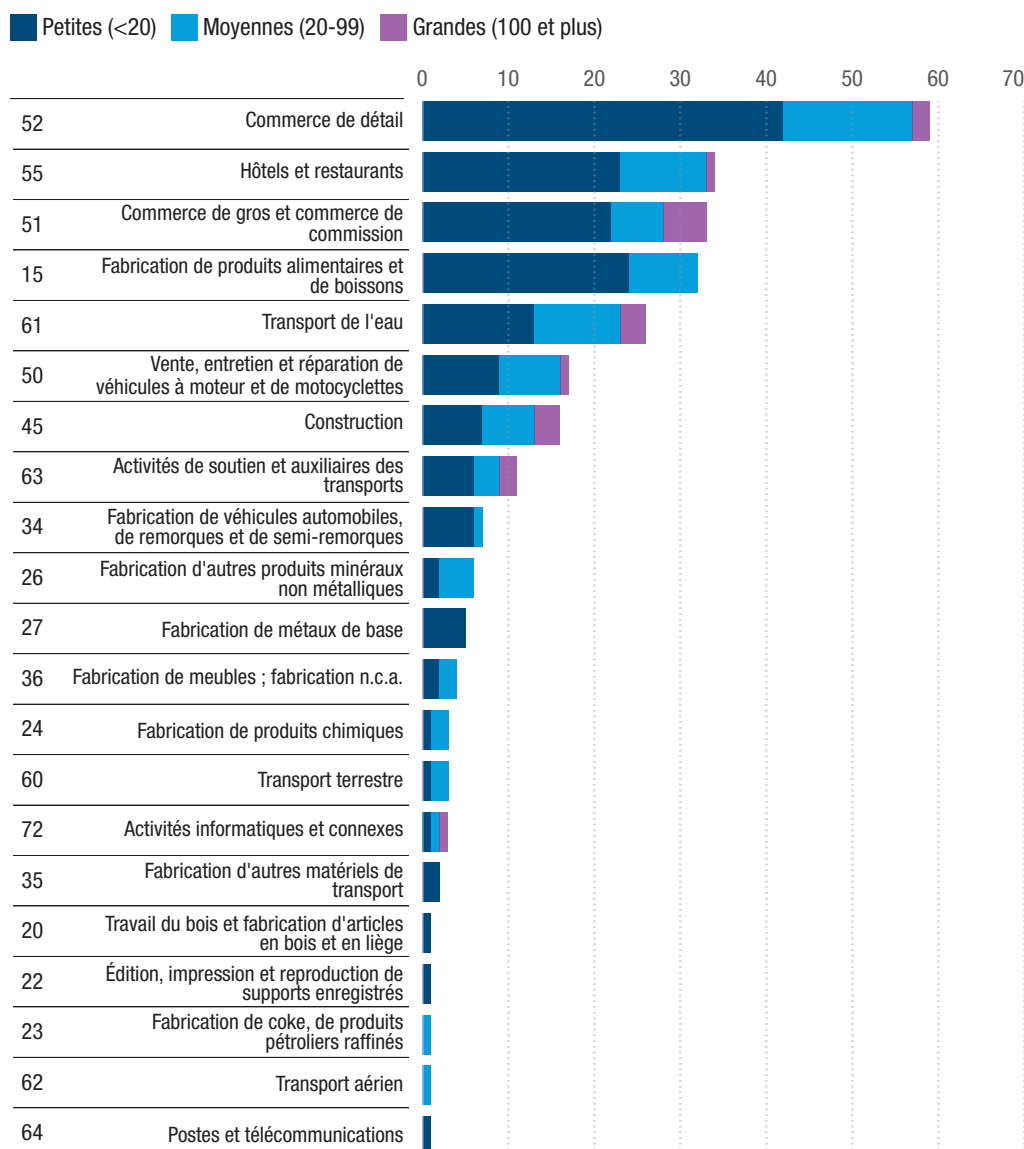
Les activités commerciales sur les marchés d'exportations et au niveau national subissent des contraintes dues aux faiblesses institutionnelles et humaines qui grèvent les coûts de transaction avec, pour conséquence, l'efficacité douteuse des services. Ceci limite la compétitivité des produits et des services d'exportation (Djibouti, 2021a).

Pour mieux identifier les principaux défis du secteur privé, nous utilisons l'enquête des entreprises menée en 2013 par la Banque Mondiale. La majorité des entreprises enquêtées étaient dans le secteur « Commerce de détail », suivi par « Hôtels et restaurants », « Commerce en gros » et « Fabrication d'aliments et de boissons » (figure 18). Environ 63 % des entreprises sont petites, avec moins de 20 employés.

Selon l'enquête auprès des entreprises menée par la Banque mondiale en 2013, le secteur avec les ventes annuelles les plus élevées est celui de la « Fabrication de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques » (Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique – CITI 34) avec des ventes annuelles en moyenne de 583 millions de dollars, suivi par le secteur « Vente, entretien et réparation de véhicules à moteur » (CITI 50) et « Activités de soutien et auxiliaires des transports » (CITI 63). Un indicateur très important pour

la compétitivité ainsi que l'inégalité entre les entreprises est la productivité moyenne et l'écart type (figure 19). Les secteurs à forte intensité capitalistique sont aussi les plus productifs : « Fabrication de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques » (CITI 34) et « Fabrication d'autres matériels de transport » (CITI 35). Ensuite, le secteur de services « Commerce de détail » (CITI 52) affiche une productivité moyenne élevée, mais celle-ci est influencée par des valeurs aberrantes, indiquées par un écart-type élevés (figure 19). La concentration d'activité économique est la raison principale de la grande inégalité et d'un taux de chômage très élevé.

D'une part, plusieurs secteurs économiques sont insuffisamment ouverts à la concurrence et encore dominés par les monopoles, ce qui pose le risque de l'accumulation et la distribution des richesses parmi un groupe restreint de la population. Cependant, les efforts consentis ces dernières années pour renforcer la protection sociale des plus vulnérables et le désenclavement des régions sont encourageants (Nations Unies Djibouti, 2021). La loi sur la politique de la concurrence ne couvre pas les entreprises publiques. L'exclusion des entreprises publiques du champ d'application de la législation sur la concurrence semble avoir contribué à l'éviction du secteur privé à Djibouti, à la faible qualité et aux coûts élevés des services publics, notamment dans les domaines de l'électricité et des télécommunications (WTO, 2022).


Figure 18
Nombre d'entreprises, par secteur (CITI, Rev. 3.1) et par taille


Source : Calculs de la CNUCED, d'après les données de l'enquête de la Banque Mondiale auprès des entreprises en 2013.

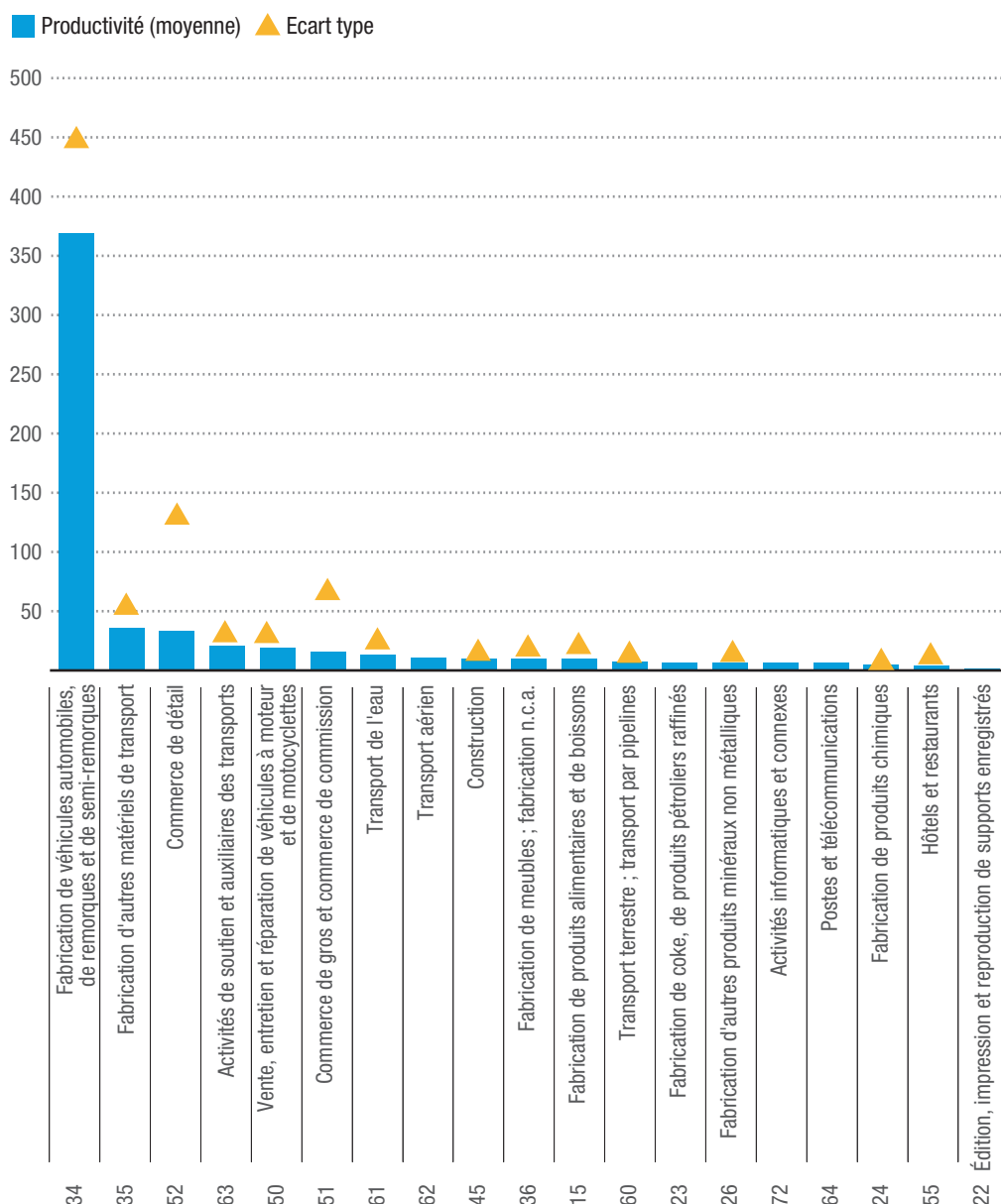
D'autre part, les coûts des facteurs de production comme l'électricité, l'eau et la main-d'œuvre sont élevés. Les entreprises interrogées par la Banque Mondiale mentionnent comme principaux obstacles à l'exercice de leurs activités le manque d'accès à l'électricité (86 % des petites entreprises), le taux d'imposition (21 % des petites entreprises) et la corruption (20 %). La figure 20 rend compte des principaux obstacles en fonction de la taille de l'entreprise interrogée. Il est intéressant de noter que, alors que l'obstacle principal

observé pour la moyenne des entreprises africaines est l'accès aux financements, seulement 3 % des entreprises djiboutiennes l'ont indiqué comme obstacle principal.

En plus, les entreprises de taille moyenne (entre 20 et 99 employés) mentionnent le manque de compétences comme le deuxième obstacle majeur. Par exemple, Djibouti Container Service (DSC) a identifié des lacunes majeures en matière de compétences dans les secteurs-clés où Djibouti a un potentiel de croissance pour le secteur privé (World Bank, 2018b).



Figure 19
Ventes annuelles par employé
(Pourcentage)



Source : Calculs de la CNUCED, d'après les données issues des enquêtes de la Banque Mondiale auprès des entreprises en 2013.

Ces déficits en capital humain freinent la croissance. Bien qu'il y ait sept lycées techniques (un dans le secteur de l'hôtellerie et six dans les secteurs de l'industrie et du commerce), ils sont peu nombreux et d'une efficacité insuffisante (UNCTAD, 2015).

L'eau, l'électricité et la main-d'œuvre sont les trois facteurs qui par leur cherté et leur rareté constituent des obstacles au développement économique et à l'essor

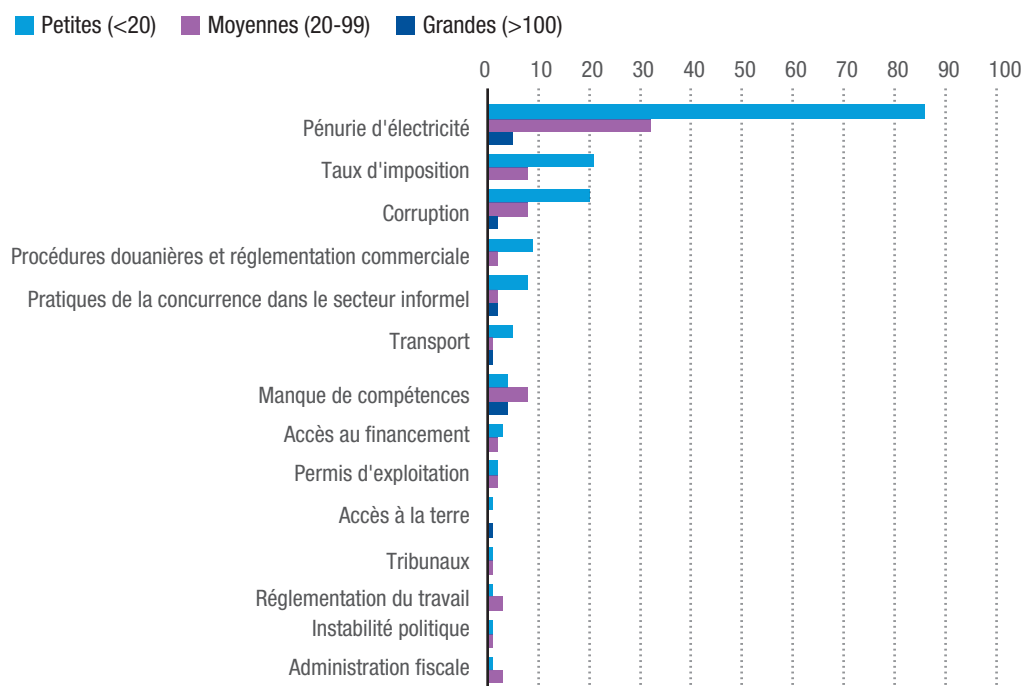
du secteur privé. Ces tendances ont été amplifiées par un climat peu clément, avec des sécheresses et un manque d'eau général, auxquels sont venus s'ajouter des chocs économiques qui ont entraîné une dégradation continue de la compétitivité du pays, de sa situation financière et de ses infrastructures économiques et sociales.

Djibouti fait partie des pays qui offrent des services d'électricité à coût assez




Figure 20
Obstacles rencontrés par les entreprises djiboutiennes

(Pourcentage)



Source : Calculs de la CNUCED, d'après les données issues des enquêtes de la Banque Mondiale auprès des entreprises en 2013.

élevé. Mais il est important de préciser que ce coût a baissé au fil des années. En 2012, on devait déboursier 60,3 FDJ pour bénéficier d'un kWh d'électricité. Ce prix a baissé à 50,9 FDJ en 2020, soit une diminution de 9,4 FDJ (Djibouti, 2022). La capacité à produire de l'électricité est basée principalement sur des installations électriques au diesel, et l'électricité importée de l'Éthiopie provient des projets hydroélectriques. La dépendance du pays aux importations coûteuses de diesel et d'électricité en provenance de l'Éthiopie contribue aux coûts de l'électricité sensiblement élevés de Djibouti par rapport à l'Afrique de l'Est. Par rapport à ses voisins, l'Éthiopie (\$0,003/kWh), la Tanzanie (\$0,088/kWh) et l'Ouganda

(\$0,178/kWh), Djibouti (~\$0,12-0,24) affiche les coûts d'électricité les plus élevés, avec une marge bénéficiaire importante par rapport aux importations en gros.³¹

Un plan ambitieux de transition des énergies 100 % fossiles vers des énergies 100 % renouvelables à l'horizon 2020 a été défini dans le plan de développement à long terme Vision 2035, publié en 2014. Malgré un potentiel important d'énergies éolienne, solaire et géothermique et des investissements importants, cet objectif n'a pas encore été atteint. Néanmoins, la situation électrique devrait s'améliorer à Djibouti au cours des prochaines années, notamment en termes d'approvisionnement. Premièrement, les importations d'électricité en provenance de l'Éthiopie augmenteront

³¹ Plusieurs sources (https://www.globalpetrolprices.com/Ethiopia/electricity_prices/, https://www.globalpetrolprices.com/Kenya/electricity_prices/, <https://mialesolar.com/miales-answer-to-costly-electricity-and-stubborn-blackouts-in-kenya/>, <https://www.nishati.go.tz/uploads/documents/en-1744212056-Electricity%20Sub-Sector%20Performance%20Report%20FY%202023-24.pdf>, <https://global-climatescope.org/markets/uganda>, <https://iea.blob.core.windows.net+6>, <https://deepearthint.com/solar-power-becomes-ugandas-cheapest-energy-source-as-tariff-drops-to-5-1-us-cents/>, <https://documents.worldbank.org/curated/en/437351549918326165/pdf/djibouti-scd-english-version-final-approved-vlo-go-02062019-636852600790519539.pdf>).

parallèlement à la mise en service de projets hydroélectriques à grande échelle dans ce pays, en particulier le Grand barrage de la Renaissance. En mai 2025, le barrage était presque entièrement achevé, avec 98,66 % de la construction finalisée.³²

Deuxièmement, Djibouti cherche à développer son secteur des énergies renouvelables. La compagnie d'électricité de Djibouti avait auparavant le monopole de la production, du transport et de la distribution d'électricité, jusqu'en 2015, lorsque les autorités ont libéralisé la production d'électricité dans le but d'encourager l'exploitation des sources d'énergie renouvelable³³.

Selon l'évaluation de l'état de préparation aux énergies renouvelables (Renewables Readiness Assessment) par l'International Renewable Energy Agency (IRENA), l'énergie renouvelable contribue à hauteur de 35 % à l'approvisionnement énergétique total, dont presque 100 % sont des bioénergies (IRENA, 2022). IRENA estime que Djibouti dispose d'importantes ressources d'énergie renouvelables. Les énergies géothermique, éolienne et solaire peuvent être développées pour apporter une meilleure qualité de services énergétiques aux populations du pays. Une coopération régionale est essentielle pour répondre à la demande croissante³⁴. Par exemple, l'initiative « Africa Clean Energy Corridor » exige des investissements de 25 milliards de dollars par an (jusqu'en 2030) dans la production d'électricité, et en plus, 15 milliards de dollars dans l'infrastructure du réseau³⁵. L'initiative inclut aussi le soutien à la planification énergétique à long terme, sous la forme d'ateliers de formation, d'évaluation des pools énergétiques afin de renforcer la capacité des pays de planifier, exploiter et superviser les réseaux électriques³⁶. À la suite de l'évaluation de l'état de préparation des énergies renouvelables de Djibouti, le

pays a inclus les énergies renouvelables dans le plan directeur de l'électricité, et la loi sur l'électricité prévoit des exonérations fiscales pour tous les équipements d'énergie renouvelable et a élaboré une stratégie nationale pour la conversion énergétique axée sur les énergies renouvelables.

Afin de pallier le problème de la pénurie d'eau pour assurer un accès à l'eau potable à toute la population, comme déjà mentionné dans la section 3.2.1, Djibouti a réalisé un projet d'adduction d'eau potable depuis l'Éthiopie. Ce projet transfrontalier, ayant coûté 339 millions de dollars, vise à mettre à disposition de l'eau en quantité suffisante propice au développement d'un tissu industriel à Djibouti. De même, il a pour but d'alimenter plusieurs régions de l'intérieur qui ont un accès limité à l'eau. Ce projet a été inauguré en juin 2017 (Djibouti, 2022).

Durant les processus d'élaboration du PND « Djibouti ICI » et de l'examen national volontaire sur le suivi des ODD, les acteurs et les populations consultés ont jugé les administrations publiques peu efficaces avec une productivité déclinante, attestant du recul de la gouvernance administrative (Djibouti, 2022).

Selon les indicateurs mondiaux de la gouvernance, le plus faible indicateur est l'Indice d'état de droit (« Rule of law ») où Djibouti atteint un niveau de seulement 13,7 (sur une échelle de 1 à 100, 100 étant la meilleure performance), et est classé à la 177^e place sur 205 pays. En comparaison avec la moyenne de l'Afrique sub-saharienne, Djibouti a le rang le plus bas sur tous les indicateurs (figure 23). Les défis majeurs seront donc d'accélérer la mise en œuvre effective des politiques de décentralisation et de déconcentration, en complétant le cadre juridique et institutionnel de la décentralisation. Il est

³² <https://www.libyanexpress.com/ethiopias-grand-renaissance-dam-nears-full-completion-at-98-66/>.

³³ <https://oxfordbusinessgroup.com/reports/djibouti/2016-report/economy/fuel-for-growth-diversifying-the-energy-mix-and-securing-adequate-supply-with-an-eye-to-expansion-is-central-to-development-plans>.

³⁴ <https://www.irena.org/cleanenergycorridors/Africa-Clean-Energy-Corridor>.

³⁵ <https://www.irena.org/cleanenergycorridors/Africa-Clean-Energy-Corridor>.

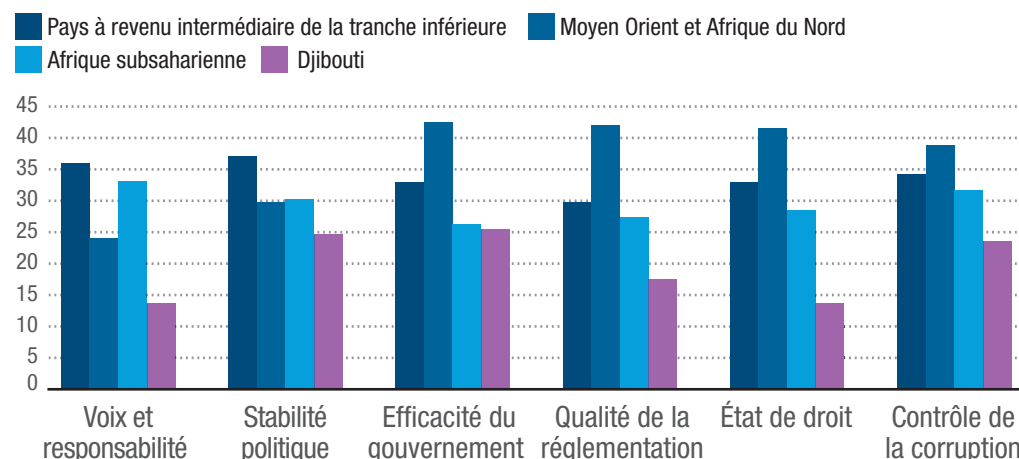
³⁶ <https://www.irena.org/cleanenergycorridors/Africa-Clean-Energy-Corridor>.

nécessaire de renforcer les capacités des collectivités territoriales décentralisées

(Conseils régionaux) avec un encadrement et un accompagnement adéquat.



Figure 21
Indicateurs mondiaux de gouvernance, 2023
(Moyenne par région)



Source : CNUCED sur la base des Indicateurs de la base de données Worldwide Governance Indicators de la Banque mondiale (<https://www.worldbank.org/en/publication/worldwide-governance-indicators/interactive-data-access> consulté en novembre 2024).

4.2. Exploiter le lien entre le commerce et la transformation structurelle

Afin de réduire l'instabilité des exportations, il faut que Djibouti cible stratégiquement une diversification de l'économie. Pour aller de l'avant de manière durable, il faut créer des liens entre les différentes parties de l'économie et développer des opportunités d'investissement privé qui généreront des emplois et la valeur ajoutée nécessaires à Djibouti pour éradiquer la pauvreté. En 2019, le pays a exporté seulement 458 produits (des 5 018 produits possibles selon la classification à six chiffres du Système Harmonisé), contre la moyenne africaine de 1 566 produits³⁷.

L'identification du potentiel d'exportation et la transformation structurelle sont basées sur les résultats discutés dans UNCTAD (2021) et UNCTAD (2022). UNCTAD (2022) utilise la méthode de l'espace des produits qui donne une première indication pour les

produits réalisables par pays. Toutefois, cette méthode souffre d'incertitudes dans le cas d'une mauvaise qualité des données de commerce, car le calcul technique ne peut pas différencier entre les exportations statistiques et réelles. Selon l'enquête d'entreprises discutée dans la section 4.1, il y a peu d'entreprises dans le secteur de la fabrication (22 % des entreprises examinées), la majorité desquelles sont dans la fabrication des aliments et boissons, ainsi que la fabrication de véhicules. Néanmoins, même si cette capacité productive est limitée, elle offre des opportunités pour promouvoir la diversification. Encourager l'investissement et la production dans la fabrication mécanique promet des retombées sur l'utilisation de la technologie, les connaissances et les compétences. Afin de promouvoir la diversification, il est essentiel d'investir dans de nouvelles activités.

Selon l'UNCTAD (2022), les plus grands marchés potentiels en termes de demande

³⁷ Les données d'exportation et d'importation doivent être traitées avec prudence. En tant que plaque tournante du transport, les exportations et les importations peuvent être signalées dans les statistiques commerciales de Djibouti, mais sont ensuite transportées vers le continent.



sont l'Asie et l'Europe. Néanmoins, l'Afrique reste un marché stratégique important grâce à une augmentation de la population et de la croissance du PIB, ainsi qu'une augmentation de l'accès au marché et des opportunités d'investissement dans la cadre de la ZLECAf.

Exploiter des opportunités régionales d'exportation

Les nouveaux produits potentiels les plus demandés dans les pays africains sont les matières plastiques et leurs dérivés (par exemple, les polymères d'éthylène, (SH 3901), les articles en fer et en acier (SH 7306), les produits laitiers et les produits chimiques. La figure 22 répertorie les neuf principaux groupes de produits, résumés au niveau des produits selon les codes SH à quatre chiffres, qui ont un potentiel d'exportation selon la méthode de l'espace produit. Les marchés potentiels les plus importants en termes de demande sont l'Égypte avec 27 % de la demande totale, suivie du Maroc (10 %) et du Nigéria (9 %). La ZLECAf jouera un rôle important pour accroître l'accès au marché et la connectivité avec les autres pays africains. À ce jour, Djibouti, dans le cadre du COMESA et de l'IGAD, a un accès préférentiel au marché égyptien, mais pas à ceux du Maroc et du Nigéria. La ZLECAf devrait dégager des opportunités commerciales supplémentaires.

Une étape importante vers l'augmentation des exportations consiste non seulement dans la promotion de la diversification, mais aussi à s'attaquer aux obstacles au commerce qui entravent la croissance des exportations actuelles. Sur le continent, les barrières proviennent des barrières tarifaires et non-tarifaires telles que le manque d'infrastructures, les exigences réglementaires divergentes, le manque d'information sur les opportunités d'exportation et le manque de contacts commerciaux. À cause de ces barrières, il y a un fort potentiel inexploité de commerce intra-africain de 21,9 milliards de dollars (UNCTAD 2021).

Selon l'UNCTAD (2021), Djibouti a un potentiel inexploité d'exportation vers l'Afrique de 2,8 millions de dollars, équivalant à environ 41 % des exportations actuelles. Les secteurs avec les plus grands potentiels sont

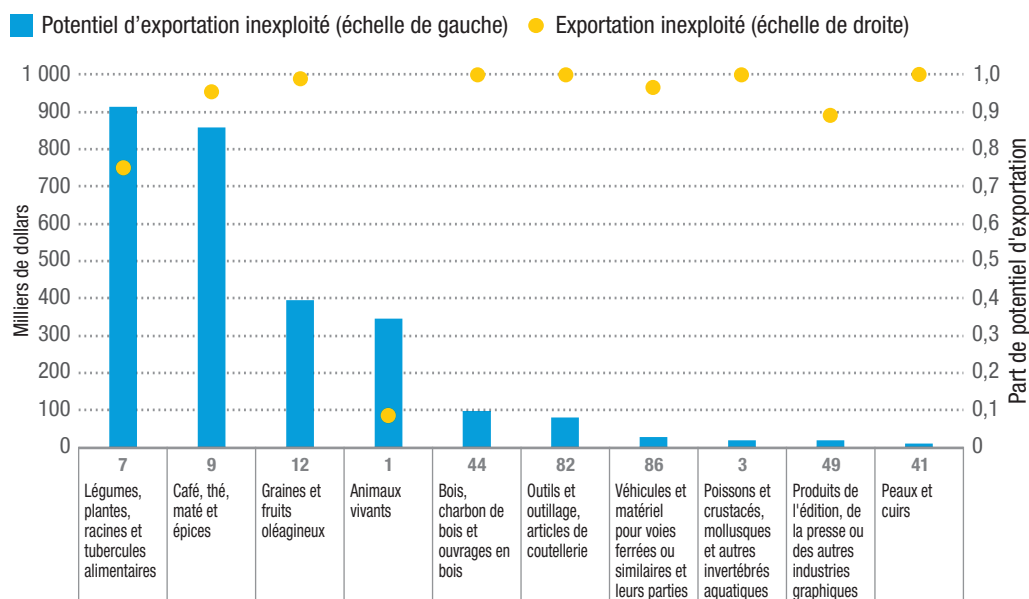
« Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires » (SH 07), en particulier les légumineuses, et « Thé et café » (SH 09) (figure 22). Le secteur de « Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires » montre un potentiel inexploité de 913 mille dollars, dont 347 mille dollars ne sont pas réalisés à cause des barrières non- tarifaires, et 565 mille dollars étaient attendus d'ici 2025 grâce à la croissance du PIB et de la population. Les haricots rouges représentent la plus grande part du potentiel d'exportation de ce secteur. Rien qu'en 2019, l'intérêt pour les haricots rouges de Djibouti a augmenté de 115 % par rapport à l'année 2018³⁸. Grâce à la libéralisation tarifaire partielle envisagée dans le cadre de la ZLECAf, où les PMA bénéficient d'une période de libéralisation plus longue (10 ans contre 5 ans pour les non-PMA), un montant supplémentaire de 103 mille dollars de croissance des exportations pourrait être réalisé.

Le deuxième plus grand secteur avec un potentiel inexploité est celui du café et du thé (SH 08) : 859 mille dollars dont le thé noir et le café sont les principaux produits. En 2019, le marché du thé noir de Djibouti a augmenté de 53 % par rapport à l'année 2018³⁹. Un accès accru aux marchés africains grâce à la libéralisation tarifaire de la ZLECAf pourrait ajouter 41 mille dollars supplémentaires aux exportations djiboutiennes.

Il n'y a que très peu de secteurs manufacturiers parmi les principaux secteurs ayant un potentiel d'exportation vers l'Afrique. Il s'agit des « Articles en bois » (SH 44 : 98 mille dollars), des « Outils, instruments, coutellerie (SH 82 : 80 mille dollars) et des « Pièces et composants ferroviaires » (SH 86 : 28 mille dollars).

³⁸ <https://www.selinawamucii.com/insights/market/djibouti/kidney-beans/>.

³⁹ <https://www.selinawamucii.com/insights/market/djibouti/black-tea/>.


Figure 22
Potentiel d'exportation inexploité de Djibouti vers l'Afrique


Source: UNCTAD (2021).

En raison de la petite taille du marché intérieur, Djibouti dépend des importations. Par exemple, selon une étude faite par Djibouti (2014), les faibles rendements de l'agriculture et la faible utilisation d'engrais sont partiellement les conséquences des difficultés d'accès aux intrants agricoles. La ZLECAf améliorera également l'accès aux intrants et services intermédiaires nécessaires. En ce qui concerne les importations de l'Afrique, il existe un potentiel inexploité dans les secteurs « Engrais d'origine animale ou végétale » (SH 31) de 29,3 millions de dollars, « Sucres et sucreries » (SH 17) pour une valeur de 19 millions de dollars, « Véhicules » (SH 87) pour un montant de 12,8 millions de dollars, « Produits chimiques organiques » (SH 29) représentant 10,5 millions de dollars, et « Vêtements et accessoires du vêtement » (SH 62) pour une valeur de 8,7 millions de dollars pour ne citer que les cinq principaux secteurs.

L'agriculture et l'économie bleue

Fortement handicapée par des conditions agro-climatiques défavorables (faible pluviométrie ainsi qu'aridité et salinité du sol), la contribution du secteur agricole (agriculture, sylviculture et pêche) est très

modeste (ECA, 2021). Néanmoins, la diversification de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire reste un canal important pour réduire la vulnérabilité de la population aux sécheresses et aux changements climatiques. Les plus grandes opportunités dans l'agriculture se trouvent dans les produits laitiers, la production de la viande et les légumes comestibles, y compris les noix de cajou. Plus d'investissements sont nécessaires pour ajouter de la valeur, notamment dans des abattoirs réfrigérés modernes. À ce jour, le pays ne dispose que d'un abattoir appartenant à l'État.

En outre, les avancées de Djibouti dans le commerce maritime et la mise en place progressive d'un hub logistique et commercial placent l'économie bleue (EB) comme une source de croissance à moyen terme. Ces fondements économiques basés sur le transport maritime et la logistique constituent une base pour la diversification et la transformation structurelle dans le cadre d'une exploitation rationnelle et judicieuse des ressources naturelles dont les ressources marines et aquatiques. Le potentiel de l'économie bleue de Djibouti est immense, représentant près de 19 % du PIB national et environ 27 % des emplois totaux (Djibouti, 2021a). La valeur

ajoutée de l'économie bleue est estimée à 566 millions de dollars, dont 81 % par le secteur du transport, 14 % par la

production et distribution d'électricité, et 3 % par le secteur du tourisme (tableau 6).

Tableau 6
Valeur ajoutée par l'économie bleue, 2017-2018

(Dollars)

Activité économique	Valeur ajoutée par l'économie bleue
Agriculture, sylviculture et pêche	7 185 401
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	82 838 360
Transport et entreposage	458 095 239
Activités d'hébergement et de restauration	15 958 867
Information et communication	2 195 148
Total	566 273 015

Source : CNUCED sur la base de ECA (2021).

Des efforts ont été entrepris pour promouvoir l'entreprenariat dans l'économie bleue : par exemple, l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS) a mis à disposition des bateaux de pêche sous forme de contrats de leasing (UNCTAD, 2015).

Secteur industriel

Développer des activités de transformation et des services à valeur ajoutée est un moyen puissant pour construire un avantage concurrentiel durable. Des services logistiques à valeur ajoutée sont une partie importante des chaînes d'approvisionnement. Par exemple, pour Singapour, le premier hub logistique régional et international en Asie du Sud-Est, l'industrie de la logistique liée au port est un des secteurs d'activité stratégique, car il fournit aussi des services à valeur ajoutée comme l'étiquetage, l'assemblage, l'emballage, le contrôle de qualité qui contribuent à l'emploi et à la compétitivité

des services portuaires. Des fonctions de fabrication limitées tel que l'assemblage sont exploitées à Singapour pour répondre à la demande des clients (ESCAP, 2002). De même, des ports en Chine et dans la Province chinoise de Taïwan ont autorisé des fonctions de fabrication sur des zones franches⁴⁰ à proximité des ports. La zone franche internationale de Djibouti pourrait être utilisée spécialement pour l'assemblage des véhicules et pour les biens de consommation dont la majorité est réexportée⁴¹. Il faut noter que la zone, inaugurée en 2018, prendra 10 ans à se développer pour un coût total de 3,5 milliards de dollars, et qu'elle sera administrée par le Gouvernement de Djibouti et trois entreprises chinoises (UNCTAD, 2019). Quatre pôles industriels sont envisagés pour la zone : la logistique, le commerce, le soutien aux entreprises et la fabrication. Quelques entreprises ont déjà suscité l'intérêt de s'installer dans la zone : Wilmar, une entreprise singapourienne agroalimentaire ; Osram,

⁴⁰ Selon la Convention révisée de Kyoto de l'Organisation Mondiale des Douanes, Annexe spécifique D, Chapitre 2 « Les zones franches sont définies comme une partie du territoire d'une Partie contractante dans laquelle les marchandises qui y sont introduites sont généralement considérées comme n'étant pas sur le territoire douanier au regard des droits et taxes à l'importation » (https://www.wcoomd.org/-/media/wco/public/fr/pdf/topics/facilitation/instruments-and-tools/conventions/kyoto-convention/revised-kyoto-convention_fr.pdf?la=fr).

⁴¹ <https://oxfordbusinessgroup.com/overview/leveraging-strengths-partnering-free-trade-zones-port-facilities-attract-investment-wider-range>.

fabricant d'éclairage de la Province chinoise de Taiwan et Golden Africa, un groupe alimentaire kenyan⁴². Les avantages et opportunités créés par la zone devraient être partagés parmi tous les groupes de population, que ce soit par la création d'emplois pour les Djiboutiens, ou par une redistribution fiscale. En fait, les investisseurs dans les zones doivent employer du personnel djiboutien pour au moins 30 % de leur main-d'œuvre d'ici la fin de la première année d'exploitation et au moins 70 % après cinq ans d'activité (UNCTAD, 2019).

En plus, Djibouti Damerjog Industrial Free Trade Zone est un projet de zone franche industrielle axé sur l'industrie lourde, les projets pétrochimiques et l'élevage⁴³. Une grande partie du financement de ces investissements proviennent de la Chine, ainsi que le nouveau fonds souverain de Djibouti (voir section 4.5 pour les défis financiers).

Le secteur des services

À part les services commerciaux en relation avec les ports et zones franches, les secteurs du tourisme et de l'économie numérique ont un potentiel prometteur.

Tourisme – Le secteur relie et intègre plusieurs secteurs de l'économie, notamment les voyages, l'hébergement, la restauration et les loisirs, et représente la chaîne de valeur la plus complète du secteur des services, ce qui attire de nombreuses PME. Toutefois, ces liens peuvent souffrir d'une dépendance excessive à l'égard des intrants importés (UNCTAD, 2022). À la lumière de la tendance à la régionalisation induite par la pandémie de COVID-19 et le tourisme d'affaires limité, se concentrer sur le tourisme balnéaire à court et moyen terme apparaît le plus prometteur. La stabilité de Djibouti et sa proximité géographique avec l'Éthiopie enclavée positionnent le pays comme la destination maritime naturelle de la région. La compétitivité de Djibouti

par rapport aux offres des concurrents régionaux et extrarégionaux (par exemple, les États du golfe Persique, le Kenya) et la meilleure façon de créer des liens avec les efforts actuels des autorités éthiopiennes pour développer les atouts touristiques (par exemple, en ajoutant une «étape maritime» aux circuits disponibles) doivent être évaluées (Banque Mondiale, 2023). En 2019, Djibouti a adopté une loi-cadre stratégique pour le développement et la promotion du tourisme à Djibouti et un schéma directeur du tourisme. L'objectif est d'atteindre le chiffre de 500 000 touristes par an d'ici 2030. Géographiquement, cette approche se concentre sur trois zones touristiques avec des réglementations spécifiques : Tadjourah, Day et Assal pour le tourisme de la thalassothérapie ; Dikhil et le lac Abbe pour l'écotourisme et Obock comme point d'accueil pour les lignes de croisière (WTO, 2022).

Économie numérique – Dans le secteur des services, les technologies de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle important dans le développement et la mise en relation de diverses composantes des chaînes de valeur, ce qui renforce la compétitivité en améliorant la qualité et la diversité des produits et facilite l'accès aux informations utiles sur le marché. L'importance de l'économie numérique est notamment soulignée par la création en 2021 d'un nouveau ministère, le Ministère de l'Économie numérique et de l'Innovation. Grâce à sa position géostratégique exceptionnelle, Djibouti dispose d'un réel potentiel pour devenir un pôle numérique international. À ce jour, 14 câbles sous-marins ont été installés, ce qui a amélioré l'accès de la population à internet. Entre 2010 et 2022 le taux de la population utilisant internet a augmenté de 6,5 % à 65%. Comme indiqué sur la figure 23 (à gauche) cette augmentation est plus forte que la moyenne des PMA et des pays à revenu intermédiaire – tranche inférieure.

⁴² <https://oxfordbusinessgroup.com/overview/leveraging-strengths-partnering-free-trade-zones-port-facilities-attract-investment-wider-range>.

⁴³ <https://www.ft.com/content/15aefce3-2e6b-4e1a-b480-bfc066f7d8dd>.

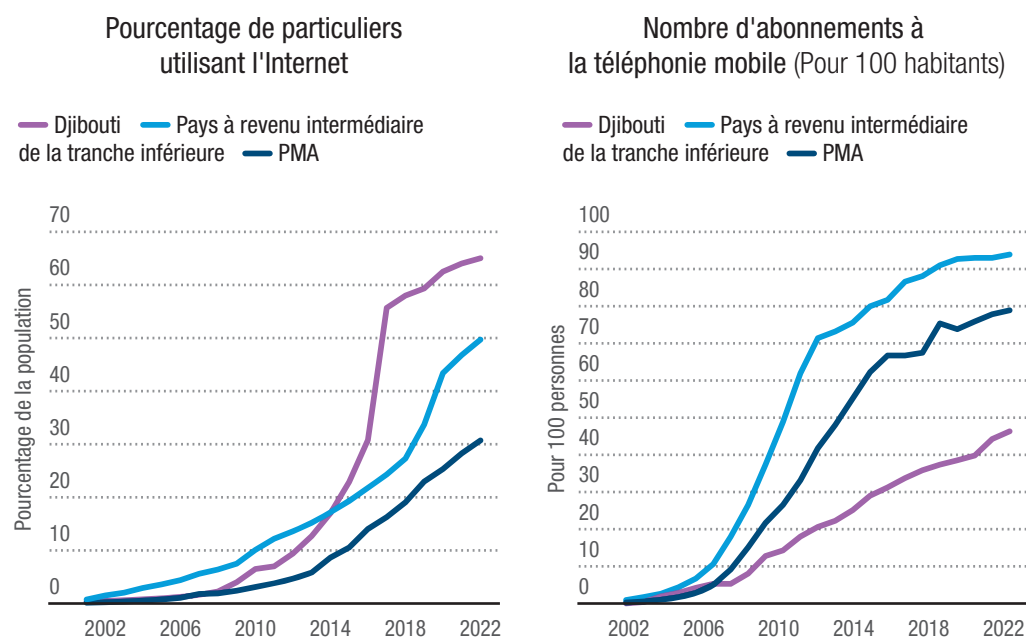
Par contre, les abonnements à la téléphonie mobile à Djibouti sont faibles, à 46,2 pour 100 personnes, contre 78,9 pour les PMA et 93,9 en moyenne pour les pays à revenu intermédiaire – tranche inférieure.

En dépit des opportunités, les plus grands défis sont les prix élevés, l'inégalité entre les sexes et les régions, et le financement

durable. Par exemple, tandis que 61 % des hommes possèdent un téléphone portable, seulement 51 % des femmes en ont un. En plus, les prix (pour une forte consommation) de données mobiles, représentent le 10,1 % du PNB par habitant, contre, par exemple, 7,3 % en Éthiopie, 6,7 % au Kenya et 2,2 % au Soudan⁴⁴.

Figure 23

Utilisation et accès aux technologies de l'information et de la communication, 2000-2022



Source : CNUCED sur la base de données de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) (<https://datahub.itu.int/data/>) consultée en novembre 2024).

Il y a quelques développements qui promettent une augmentation supplémentaire des activités des TIC.

En 2021, Djibouti a décidé l'ouverture du capital de l'opérateur national historique Djibouti Telecom aux investisseurs privés⁴⁵. Récemment, le Soudan du Sud et Djibouti ont signé un accord d'interconnexion par fibre optique⁴⁶ et Djibouti est devenu le dixième membre de l'Organisation de coopération numérique.

En plus, la Banque Mondiale a approuvé en 2021 un crédit de 10 millions de dollars, financé par l'Association internationale de développement (IDA) pour accélérer la transformation numérique. L'amélioration de l'infrastructure TIC va aussi augmenter l'utilisation et l'accès des petites et moyennes entreprises à des technologies de financement novatrices (UNCTAD, 2022a).

L'écosystème des fonds d'investissement à impact à Djibouti met en évidence le développement de l'infrastructure et des solutions TIC pour promouvoir une

⁴⁴ <https://datahub.itu.int/data>.

⁴⁵ <https://www.agenceecofin.com/infrastructures/2109-101367-le-soudan-du-sud-et-djibouti-ont-signé-un-accord-d-interconnexion-par-fibre-optique>.

⁴⁶ <https://www.arabnews.fr/node/243511/monde-arabe>.

économie numérique et l'approfondissement de l'inclusion financière comme facilitateurs de l'intégration économique régionale et du commerce transfrontalier dans la région de la Corne de l'Afrique par le développement de l'entrepreneuriat. La SDG Investor Map Djibouti a également mis en évidence la «Microfinance pour les personnes non bancarisées et les PME» comme une opportunité d'investissement. Il s'agit notamment d'accroître la portée des options de financement sélectionnées pour la population non bancarisée ainsi que pour les PME en utilisant la technologie et des informations alternatives, telles que les empreintes numériques et l'analyse comportementale et psychométrique pour soutenir la notation de crédit⁴⁷. La banque centrale a élaboré une stratégie en 2020 pour introduire de nouvelles solutions fintech dans le pays et elle réglemente les services bancaires numériques (BTI, 2022).

Même si les investissements sont autorisés dans tous les secteurs afin d'augmenter les opportunités de financement, les activités maritimes et de transit, la pêche, le commerce de détail, les communications, l'électricité, l'eau, les services postaux et le sel restent réservés aux investisseurs nationaux.

4.3. Atténuation des chocs environnementaux et adaptation à ces derniers

Djibouti a signé un protocole d'accord avec l'African Risk Capacity en 2019 pour renforcer les capacités de gestion des risques naturels. En tant que nation côtière, Djibouti est l'un des 50 pays au monde les plus vulnérables aux risques climatiques extrêmes, selon l'indice mondial des risques climatiques (BTI, 2022). Cette vulnérabilité est spécialement présente dans le domaine de la sécurité alimentaire. Selon le ND-Gain Index⁴⁸

le pays est le plus vulnérable en ce qui concerne la malnutrition infantile. De même, le pays est le 52^{ème} pays le moins prêt au changement climatique, spécialement à cause d'une faible performance d'innovation et d'éducation⁴⁹. Donc, la vulnérabilité au changement climatique trouve son explication dans une forte exposition aux effets du réchauffement climatique couplée à de faibles capacités d'adaptation.

La stratégie de développement à long terme de Djibouti, Vision 2035, stipule également que l'élaboration de mesures visant à atténuer les effets des changements climatiques par des mesures anti-désertification et des pratiques de gestion durable de l'eau constitue un objectif stratégique pour les années 2020. Le plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie intersectorielle pour la gestion des risques majeurs n'a pas encore été adopté et manque d'instruments de préparation et d'atténuation. Afin d'améliorer la sécurité alimentaire, le Gouvernement djiboutien a signé des accords pour louer des terres agricoles au Soudan et à l'Éthiopie. L'adoption des nouvelles écotechnologies pour mieux capter et conserver l'eau et éviter l'érosion des terres cultivables, est une nécessité pour la gestion appropriée des ressources naturelles. L'ECA (2021) révèle des ressources potentielles très vastes et significatives pour le développement du pays, à condition d'être exploitées dans un respect rigoureux de l'environnement. Ceci pourrait également contribuer à la sécurité alimentaire.

En janvier 2021, la Banque Mondiale a annoncé qu'elle investirait plus de 5 milliards de dollars pour relier la côte est du continent africain, à Djibouti, à la côte ouest, au Sénégal, par le biais de projets favorisant les moyens de subsistance et la restauration des paysages dégradés. Destiné à améliorer les moyens de subsistance des populations touchées par la

⁴⁷ UNDP Project Proposal on Islamic Microfinance, 2022.

⁴⁸ L'Indice mondial d'adaptation de Notre Dame mesure d'une part la vulnérabilité et d'autre part la capacité du pays à mobiliser les investissements et à les convertir en actions d'adaptation.

⁴⁹ <https://ecoadjibouti.com/afrique-entre-envie-de-developpement-et-realite-climatique/>.

pandémie de COVID-19, cet investissement permettra de se concentrer sur l'atténuation du changement climatique (BTI, 2022).

La plus grande forêt de mangrove du pays, Khor Angar, au nord de Djibouti, a diminué de 50 % pour atteindre à peine 60 hectares, en raison de la déforestation et de la diminution des apports d'eau douce. Le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) a contribué à hauteur de 2 millions de dollars à la restauration de cet écosystème fragile qui constituait autrefois une destination d'évasion de la ville de Djibouti et une source de revenus locaux pour les pêcheurs.

Djibouti s'est engagé à travers la Contribution déterminée au niveau national (CDN) à réduire les émissions des gaz à effet de serre de 40 % à l'horizon 2030, un objectif ambitieux fixé en 2015, qui peut être atteint à travers les mesures d'atténuation et le développement des secteurs économiques comme les énergies renouvelables (géothermique, solaire et éolienne). Comme déjà discuté dans la section 4.1, un des objectifs de Vision 2035 concerne la transition énergétique des centrales thermiques au fioul lourd vers 100 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2035. La mise en place, en 2017, de la Stratégie nationale sur les changements climatiques (SNCC) devra renforcer la cohérence entre les cadres nationaux existants et les actions de lutte contre les changements climatiques. Néanmoins, il n'existe aucun mécanisme de financement public pour soutenir la résilience aux changements climatiques. De plus, le manque de coordination entre les ministères a empêché une approche intersectorielle pour intégrer les informations sur les risques climatiques dans la prise de décision et la planification.

En ce qui concerne le renforcement de la résilience et l'adaptation aux risques climatiques, le pays a adopté le Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) en 2006. Il identifie les secteurs les plus vulnérables : agriculture (notamment en zones de wadis), élevage (fourrages et bétail), eau (salinisation des aquifères,

inondations et érosion), sylviculture et écosystèmes (dégradation des récifs coralliens, régression des zones de mangrove et changement dans le stock de poissons). Mais la vulnérabilité s'étend également aux infrastructures hydrauliques, côtières et au réseau de transport. Conscient de l'impact des changements climatiques sur l'économie, le Plan National de Développement « Djibouti ICI » 2020-2024 a introduit l'environnement comme axe transversal. La gestion des déchets ménagers et industriels est un autre domaine qui mérite plus d'attention. La capacité des centres d'enfouissement est limitée et une stratégie de la gestion intégrée des déchets est en cours d'élaboration (Nations Unies Djibouti, 2021). Selon les CDN, Djibouti s'est volontairement engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030 grâce à une combinaison de mesures d'atténuation et au développement de sources d'énergie renouvelables. Afin d'atteindre cet objectif, Djibouti doit investir plus de 3,8 milliards de dollars (environ 110 % du PIB en 2021) (Djibouti, 2015).

Le développement du solaire, de l'éolien et de la géothermie se poursuit, afin de répondre aux besoins nationaux en électricité, de réduire le prix de l'électricité, et d'atteindre un mix énergétique 100 % vert en 2025. La réalisation de l'ODD 13 sur l'action climatique est en bonne voie, mais des défis majeurs subsistent. L'investissement nécessaire pour maintenir un niveau d'émissions similaire à celui de 2010 est de 5,5 milliards de dollars. (African Development Bank, 2022b).

Soulignons enfin la mise en place du Cadre Institutionnel pour la Protection de la biodiversité et la création d'un nouveau Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) (remaniement ministériel de mai 2021). La création de ce nouveau ministère témoigne de la volonté des autorités de mettre l'accent sur le développement répondant aux besoins des générations actuelles sans pour autant compromettre le développement des générations futures

à travers un meilleur équilibre entre le social, l'économie et l'écologie⁵⁰.

Pour faire face à tous ces risques, le gouvernement a adopté en juin 2022 un plan de contingence nationale pour la protection sociale en situation de crise. Ce plan s'inscrit dans une démarche participative du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité (MASS) qui vise à le doter d'un outil de gestion de crise et de réponse humanitaire aux catastrophes conformément à ses différents mandats. L'élaboration de ce plan a été précédée d'un diagnostic de la protection sociale réactive aux chocs environnementaux à Djibouti. Les principales recommandations du diagnostic, pour permettre au secteur de la protection sociale d'apporter une réponse aux catastrophes s'articulent autour de :

- Renforcer le système de protection sociale dans son entièreté afin de mieux atteindre les personnes
- Ajuster les paramètres de conception des programmes existants pour prendre en compte les risques auxquels les ménages sont exposés ainsi que leurs vulnérabilités.
- Mobiliser des ressources financières et explorer des mécanismes de financement innovants (section 4.5)

Pour ce faire, la réponse aux catastrophes doit également s'inscrire dans un cycle de gestion de crise que ce plan de contingence vise à définir. Les initiatives régionales, par exemple le plan d'action de l'Union Africaine pour la relance verte (2021-2027), promettent d'améliorer l'accès au financement climatique et l'efficacité d'utilisation des ressources financières.

4.4. Distribution des revenus et protection sociale

Les sections précédentes ont montré que la croissance économique n'a pas été inclusive. Pour renforcer la lutte contre la pauvreté et palier aux conséquences des politiques d'ajustements structurels, la protection sociale devient une priorité du Gouvernement djiboutien à partir des années 2000, mais l'inégalité mesurée par l'indice de Gini reste élevée, avec une petite baisse de l'inégalité de 45 en 2012 à 41,6 en 2017. L'accès des populations vulnérables à la protection sociale constitue ainsi un instrument pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Selon une étude faite par Brodmann et Coulombe (2017) seulement 15 % des exonérations fiscales sur les denrées alimentaires et 3 % sur le carburant vont aux bénéficiaires vivant dans les zones rurales. En revanche, la plupart des bénéficiaires sont les plus riches de la population.

À travers tous les pays africains, selon l'UNCTAD (2021), la croissance s'est accompagnée d'une aggravation de l'inégalité dans 14 pays (Afrique du Sud, Burundi, Congo, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Malawi, Maurice, Mozambique, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Tchad et Togo). Au contraire, l'Algérie, le Burkina Faso, Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, le Rwanda, la Sierra Leone et la Tunisie ont connu une croissance inclusive⁵¹.

Avec la création du Secrétariat d'État à la Solidarité Nationale (SESN) en 2008, devenu le Secrétariat d'État aux Affaires

⁵⁰ Volunteer National Review document - New York, July 2022.

⁵¹ Par exemple en Gambie, également un PMA, l'indice de Gini a baissé de 47 en 2003 à 35 en 2015, et près de la moitié de la population avait une consommation de moins de 1,90 dollar par jour en 2003 contre 10,3 % en 2015 (UNCTAD, 2021). Une croissance inclusive en Gambie peut être le résultat de plusieurs facteurs : le développement du secteur agricole ainsi que les dépenses consacrées aux programmes de réduction de la pauvreté ont aidé à atténuer la pauvreté rurale. En plus, l'Indice de développement humain s'est amélioré en Gambie en 2003- 2015, enregistrant une progression annuelle moyenne de 0,94 %, contre un taux de 0,82 % au niveau mondial. L'indice de la liberté économique et l'indice de perception de la corruption ont également augmenté, traduisant une amélioration de la qualité des institutions (UNCTAD, 2021).

Sociales (SEAS) en 2016 et transformé en Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités (MASS) en 2019, un arsenal de textes juridiques a été adopté par le Gouvernement djiboutien afin de renforcer les domaines de compétence de cette entité ministérielle. Ces textes juridiques ont permis au MASS d'élargir ses attributions de lutte contre la pauvreté et la promotion de la solidarité nationale à la réponse humanitaire aux catastrophes. Ainsi le cadre institutionnel élaboré et adopté par le Gouvernement djiboutien a permis au MASS de disposer des moyens techniques, humains et financiers pour la réalisation de ses missions⁵².

L'Assemblée nationale a adopté une loi portant sur la promulgation de la stratégie nationale de protection sociale 2018-2022 qui s'articule autour de quatre priorités : (1) le droit à la sécurité alimentaire pour les ménages en dessous du seuil national de pauvreté, (2) une garantie de revenus pour les enfants vivant dans des ménages en situation d'extrême pauvreté, (3) une garantie de revenus pour les personnes âgées sans soutien familial et les personnes handicapées, et (4) une aide au revenu pour ceux qui ne peuvent pas travailler en raison d'accidents de la vie. L'Organisation internationale du travail (OIT) a reconnu la loi comme la première du genre à regrouper divers régimes de protection sociale dans un cadre unique dans le pays. Cependant, la mise en œuvre n'a pas encore eu lieu (BTI, 2022)⁵³.

En juin 2022, la Banque Mondiale a approuvé un don de 30 millions de dollars destiné à protéger les communautés pauvres et vulnérables. Le projet apporte des transferts sociaux aux ménages touchés par des crises multiples : sanitaire, alimentaire et climatique⁵⁴.

Pour lutter contre la pauvreté, le concept de microcrédits a été établi par le Fond

social de Développement (FSD), l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS) et la Caisse Populaire d'Épargne et de Crédit de Djibouti (CPECD).

Jusqu'en 2016, un tiers des ménages djiboutiens ont eu accès au microcrédit, principalement fourni par l'une des trois institutions de microfinance. Utilisant une enquête de ménages de 2015, Ali et Mughal (2022) ne trouvent pas d'effet des microcrédits sur la diminution de la pauvreté, ce qui confirme le doute sur l'efficacité du microcrédit discuté dans la littérature⁵⁵. Les auteurs soutiennent que, souvent, le microcrédit n'atteint pas la couche la plus pauvre de la population. Ils recommandent que les trois institutions distribuent les crédits de manière plus efficace en ciblant surtout les plus pauvres ainsi que la population dépendant de l'agriculture et de la pêche, qui sont très vulnérables aux changements climatiques.

4.5. Des solutions de financement durables

Les projets d'infrastructure ont été financés en grande partie par la dette extérieure. Il faut que le financement des nouveaux projets soit évalué dans un cadre budgétaire et contre les implications sur l'emploi et une transformation structurelle comme discuté dans la section 4.2.

Grâce à sa position géographique, Djibouti a un avantage comparatif dans le secteur de la logistique et du transport, qui sont toutefois, très forte intensité de capital. Le fardeau de la dette a limité l'espace budgétaire de Djibouti pour des investissements indispensables dans les secteurs sociaux et dans la création d'emplois. Le poids de la dette va même augmenter dans les années à venir en raison du service de la dette différé (accordé pendant la pandémie de COVID-19), des

⁵² <https://primature.gouv.dj/attributions-des-ministeres/?msclid=3c2bb4a6cebf11ec89b34fd1237fb5c5>.

⁵³ <https://bti-project.org/en/reports/country-report/DJI>.

⁵⁴ <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2022/06/29/djibouti-new-support-to-protect-poor-and-vulnerable-communities-and-strengthen-resilience-to-future-shocks>.

⁵⁵ Pour une revue de littérature, voir Ali et Mughal (2022).

paiements des conduites d'eau Djibouti-Éthiopie et des prêts ferroviaires (World Bank, 2021b). Il faut trouver des solutions de financement plus durables, par exemple, par une participation plus grande du secteur privé, une diversification de la dette et une mobilisation des ressources intérieures.

Les recettes fiscales ont diminué de 14,1 % du PIB en 2013 à 11,3 % en 2020, et les recettes non fiscales ont baissé de 9,2 % à 7 % pendant la même période. Si l'on tient compte des dons, le revenu total représentait 22,3 % du PIB. Selon l'UNCTAD (2020a), la moyenne africaine du ratio des recettes fiscales au PIB était de 18 %. Les dépenses totales (y compris les dépenses courantes et les dépenses d'investissement ainsi que le remboursement de la dette ont baissé, passant de 26,8 % en 2013 à 24,1 % en 2020, résultant en un solde négatif de 1,8 % en 2020. Après une réduction des dépenses d'investissement au profit des dépenses de santé en raison de la pandémie de COVID-19, les dépenses d'investissement et de fonctionnement des infrastructures publiques ont diminué et représentent 41 % des dépenses totales en 2021 (au lieu de 52 % en 2020 (World Bank, 2021a).

Il y a quelques recommandations pour mobiliser des ressources intérieures pour la réduction de la pauvreté :

- Revoir les exonérations fiscales
- Réduire l'imposition sur les produits alimentaires pour favoriser les ménages pauvres
- Renforcer la lutte contre les flux financiers illicites
- Renforcer les partenariats public-privé (PPP)

La croissance inclusive s'articule par ailleurs autour d'objectifs de créations d'emplois marchands en adéquation avec le niveau de la formation des personnes. Jusqu'ici, les idées sur les axes du développement

djiboutien n'ont pas manqué, mais si les autorités ont été en mesure de les identifier, en revanche, la conception et la mise en œuvre de stratégies d'opérationnalisation se sont révélées inadéquates. En d'autres termes, la gouvernance publique n'a pas été en mesure de coordonner les actions de développement, d'établir une synergie entre les ministères et agir ainsi sur chacun des leviers conditionnant la réussite des objectifs visés et la mise en œuvre des projets s'y rattachant (UNCTAD, 2015).

L'aide publique au développement des donateurs finance la majorité des investissements sectoriels en énergie à Djibouti. Les incitations pour les acteurs privés sont minimales, malgré divers régimes d'exonérations fiscales. Par exemple, dans les zones franches, les entreprises ne sont assujetties à aucun impôt direct ou indirect ni imposition y compris l'impôt sur le revenu⁵⁶. Cette exonération fiscale est accordée pour une période allant jusqu'à cinquante ans⁵⁷. En outre, le Gouvernement a ajouté certains produits alimentaires (yaourts, pâtes et lait liquide) à la liste des produits soumis à l'accise. Selon WTO (2022), les autorités ont indiqué que la taxation des produits alimentaires visait à protéger les industries naissantes.

Pour une croissance inclusive, il faut une redéfinition des priorités des dépenses. Les dépenses pour atteindre les ODD impliquent des dépenses pour construire l'infrastructure physique et le capital humain pour une croissance inclusive, des emplois et la réduction de la pauvreté (IMF, 2019).

Même s'il existe plusieurs fonds de financement pour lutter contre les changements climatiques, tels que le Fonds vert pour le climat (Green Climate Fund) et le Fonds d'adaptation (Adaptation Fund), l'IFRC (2022) montre qu'aucun des 30 pays les plus vulnérables ne figurait parmi les 30 premiers bénéficiaires de financement par habitant. Souvent, ces pays n'ont pas la

⁵⁶ <https://dpfza.gov.dj/facilities/Free-trade-area/djibouti-free-zone>; <https://www.diftz.dj/uploads/soft/20240627/1-24062FU434628.pdf>.

⁵⁷ <https://www.womenconnect.org/fr/web/djibouti/access-to-markets>.

capacité institutionnelle de prouver qu'ils sont prêts à utiliser efficacement les fonds pour l'adaptation au changement climatique. Il est impératif que la communauté internationale, les donateurs et les partenaires au développement s'attaquent aux obstacles à l'accès au financement. Selon la CNUCED (2022b), le financement climatique dans le cadre de la CCNUCC

devrait être plus flexible et sous des formes concessionnelles pour soutenir les PMA au-delà du reclassement. Elle recommande également la possibilité pour les banques centrales des pays développés d'acheter des obligations d'État à faible rendement émises par les PMA pour financer l'adaptation aux changements climatiques.





5

Conclusion

L'économie de Djibouti est une économie ouverte de petite taille ce qui la rend extrêmement sensible à tout choc exogène. Dans la fragile Corne de l'Afrique, Djibouti est une oasis de stabilité qui a réussi à tirer parti de sa situation géostratégique pour transformer sa petite économie aux ressources limitées en un centre régional à croissance rapide. En grande partie tirée par le commerce avec l'Éthiopie, la croissance du PIB réel a atteint en moyenne 7,3 % au cours de la période 2010-2023.

La forte augmentation du PIB par habitant a été largement tirée par des investissements massifs dans le transport et la logistique. Cependant, ces investissements ont été d'un côté, principalement accumulés dans des secteurs à forte intensité capitalistique et peu créateurs d'emplois, et de l'autre, financés par une dette publique non concessionnelle qui a exposé le pays à un risque élevé de surendettement. Par conséquent, la croissance du PIB par habitant a été déconnectée de sa population, entraînant un chômage élevé et des progrès limités dans le développement du capital humain. Donc, ce Profil de Vulnérabilités souligne trois domaines qui posent les plus grands défis pour un reclassement en douceur et dynamique :

- *Faible secteur privé et chômage élevé* – La concentration des investissements dans les secteurs de la logistique et du transport pendant les dernières années n'a pas créé suffisamment de liens avec l'économie locale et créatrice d'emplois. Des opportunités économiques existent mais souffrent souvent d'un manque d'investissements diversifiés. Il existe quatre raisons principales à cette situation : (a) les entrepreneurs sont dans un environnement des affaires insuffisamment favorable en termes d'accès à l'électricité, au financement

et aux services d'entrepreneuriat ; (b) le manque de concurrence et la dominance par les monopoles et les entreprises d'État; (c) le faible niveau de voix et de responsabilité et la corruption qui réduisent les investissements et la productivité des entreprises ; (d) le faible taux d'alphabétisation et l'inadéquation entre la demande et l'offre sur le marché de travail.

- *Faible capital humain et inégalité entre les sexes dans le taux d'alphabétisation* – La prévalence de malnutrition est une des plus grandes vulnérabilités de Djibouti en ce qui concerne son capital humain. Avec moins de 0,1 % des terres de Djibouti considérées comme arables et un manque d'accès à l'eau, il est difficile de maintenir une agriculture durable ou pour les familles de se nourrir. En raison d'une combinaison de taux élevés d'infection par des maladies transmissibles, d'une faible production agricole et d'une extrême pauvreté, les taux de mortalité infantile sont de plus en plus élevés. Dans le domaine de l'éducation, le défi porte moins sur l'accessibilité que sur la qualité. Le taux d'alphabétisation des femmes était estimé à seulement 38,3 % pour les femmes, par rapport aux 50,5 % pour les hommes.
- *Vulnérabilité au changement climatique présente un risque élevé d'aggravation de l'insécurité alimentaire* – Le dérèglement climatique est sans doute le risque le plus visible car les catastrophes naturelles comme les sécheresses et les inondations qui ont frappé Djibouti entre 2017-2019 ont causé des pertes humaines et des dégâts matériels énormes, montrant la fragilité du mode de vie d'une large partie de la population et des capacités productives situées sur les régions côtières. Une

augmentation de la température de 2°C peut entraîner des coûts à la hauteur de 2 % du PIB en 2040 et 3 % en 2060.

La Vision 2035 de Djibouti vise à renforcer la diversification économique par le biais d'un large éventail de réformes, notamment l'amélioration du climat des affaires, la réduction des coûts des intrants, le soutien aux petites et moyennes

entreprises (PME), associées à des projets d'infrastructure à grande échelle. Des progrès significatifs ont été réalisés dans certains domaines, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour s'attaquer aux contraintes les plus critiques qui limitent les retours sur l'investissement, l'appropriation de ces retours, ainsi que l'accès aux financements et leur coût.



Bibliographie

- African Development Bank (2022a). Djibouti. <https://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/fragility-resilience/promoting-private-investment-in-transition-countries/the-horn-of-africa-opportunity/country-profiles/djibouti>.
- African Development Bank (2022b). *African Economic Outlook 2022. Supporting Climate Resilience and a just energy transition in Africa*.
- Ali, MA and Mughal, M (2019). Microfinance and poverty reduction: Evidence from Djibouti. *Review of Development Economics*, 26(2):1189-1224.
- Banque Centrale de Djibouti (2021). *Rapport Annuel 2020*, <https://banque-centrale.dj/index.php/rapport-annuel/>.
- Banque Mondiale (2011). Comprendre la dynamique du khat à Djibouti, mai 2011, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/732701468247481705/pdf/628230FRENCH0P0KHAT0Banque0mondiale.pdf>.
- Banque Mondiale (2021). Suivi des impacts socio-économiques de la COVID-19 sur les ménages nationaux et réfugiés à Djibouti, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/832901622135340616/pdf/Monitoring-the-Socio-Economic-Impacts-of-COVID-19-on-Djiboutian-and-Refugee-Households-in-Djibouti-Results-from-the-Third-Wave-of-Survey.pdf>.
- Banque Mondiale (2022). Djibouti Présentation. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/djibouti/overview#1>.
- Banque Mondiale (2023). Diagnostic du secteur privé : créer des marchés à Djibouti, <https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doc/2023/djibouti-country-private-sector-diagnostic-fr.pdf>.
- Bertelsmann Stiftung's Transformation Index (BTI) (2022). Djibouti Country Report 2022. <https://bti-project.org/en/reports/country-report/DJI>.
- Brodman, S and Coulombe, H (2017). Djibouti: Subsidies, Tax Exemptions and Welfare, in: Verme, P and Araar, A (2017). *The quest for subsidy reforms in the middle East and North Africa Region. A microsimulation approach to policy making*. <https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-319-52926-4>.
- Djibouti (2014). The master plan study for sustainable irrigation and farming in southern Djibouti. Final report. https://openjicareport.jica.go.jp/pdf/12183513_01.pdf.
- Djibouti (2015). Contribution Prévue Déterminée au niveau National de la République de Djibouti. Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement. <https://faolex.fao.org/docs/pdf/dji200237.pdf> (accessed: 11.01.2023).
- Djibouti (2018). Plan d'Action de l'Education 2017-2020, Ministère de l'Education Nationale et de la formation professionnelle, https://assets.globalpartnership.org/s3fs-public/document/file/2019-02-plan-sectoriel-education-djibouti.pdf?VersionId=ghutn.whd9q_H09XWXElxOok.A2lZglS.
- Djibouti (2019). Etude sur l'évolution de la situation de la femme à Djibouti 2000 à 2018. Ministère de la Femme et de la Famille et Commissariat au Plan Chargé de la Statistique, Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques. Disponible à <https://famille.gouv.dj/uploads/publications/113b43e1476ef467385dd83c-71f5d766.pdf>.
- Djibouti (2021a). *Plan National de Développement 2020-2024 « Djibouti ICI »*. Ministère de l'Economie et des Finances chargé de l'Industrie <https://economie.gouv.dj/wp-content/uploads/Plan-National-de-Developpement-Version-FranpercentC3percentA7aise.pdf>.
- Djibouti (2021b). *Annuaire statistique 2020-2021*, Ministère de l'Education Nationale et de la formation professionnelle, http://www.education.gov.dj/index.php?option=com_k2&view=item&task=download&id=165_259f3568986d7ef4fb9c4d582545b794&Itemid=1700&lang=en.

- Djibouti (2022). Examen national volontaire, Djibouti « Initiative innovante pour une Éducation robuste, un renforcement de la condition de vie des femmes et des filles et un écosystème résistant après COVID 19 », Forum Politique de Haut Niveau sur le développement durable des Nations Unies New York, juillet 2022.
- Djibouti et Fonds des Nations Unies pour la Population (2019). Ministère de Promotion de la Femme, du Bien-être Familial et des Affaires Sociales et Programme des Nations-Unies pour le Développement, Etude sur la représentation de la femme au sein de la fonction publique, Ministère de la Femme et de la Famille. <https://famille.gouv.dj/uploads/publications/a7cab16fcc9b9589f2558d37372c3e4e.pdf>.
- Djibouti et Nations Unies Djibouti (2018). Plan Cadre des Nations-Unies pour l'Aide au développement (PNUAD) 2018-2022, 2018.
- Djibouti et PNUD (2019). *Etude sur la représentation de la femme au sein de la fonction publique*. Ministère de la Femme et de la Famille Fonds des Nations Unies pour la Population. Disponible à <https://famille.gouv.dj/uploads/publications/a7cab16fcc9b9589f2558d37372c3e4e.pdf>.
- Djibouti et United Nations Population Fund (2019). Ministère de promotion de la femme, du bien-être familial et des affaires sociales, Programmes des Nations Unies pour l'développement. *Etude sur la représentation de la femme au sein de la fonction publique*. Ministère de la Femme et de la Famille. Available at <https://famille.gouv.dj/uploads/publications/a7cab16fcc9b9589f2558d37372c3e4e.pdf>.
- ECA (2021). *L'économie bleue à Djibouti, l'évaluation socio-économique et écologique de l'économie bleue à Djibouti*, Kigali, <https://hdl.handle.net/10855/46999>.
- ECA (2022). Djibouti identifies its priority sectors in the context of the AfCFTA, 10 May, 2022, <https://www.uneca.org/stories/djibouti-identifies-its-priority-sectors-in-the-context-of-the-afcfta>.
- ESCAP (2002). *Commercial Development of Regional Ports as Logistics Centres*. United Nations publication. Sales No. E.03.II.F.18. New York. Available at https://www.unescap.org/sites/default/files/pub_2194_fulltext.pdf.
- Guillaumont, P (2006). La vulnérabilité macroéconomique des pays à faible revenu et les réponses de l'aide, https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=EDD_204_0021&download=1.
- IFRC (2022). Where it matters most. Smart climate financing for the hardest hit people. https://www.ifrc.org/sites/default/files/2022-11/20221108_ClimateSmartFinance.pdf.
- IMF (2017). *World Economic Outlook, October: Seeking Sustainable Growth: Short-Term Recovery, Long-Term Challenges*, Chapter 3, Available at <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2017/09/19/world-economic-outlook-october-2017>.
- IMF (2019). Djibouti : Rapport de la revue au titre de l'Article IV de 2019, Washington, D.C.
- INSTAD (2021). *Annuaire des statistiques Commerce Extérieur*. Edition 2021. https://instad.dj/index/annuaire_exterieur.
- INSTAD (2022). Indice de prix à la consommation (IPC) -Juin 2022. <https://instad.dj/index/ipc>.
- INSTAD (2023). Bulletin de l'Indice de Prix à la Consommation (IPC)) - Juin 2023. <https://instad.dj/index/ipc>.
- INSTAD (2025a). Caractéristiques économiques de la population. Recensement général de la population et de l'habitat 2024. <https://instad.dj/rgph>.
- INSTAD (2025b). Etat et structure de la population. Recensement général de la population et de l'habitat 2024. <https://instad.dj/rgph>.
- INSTAD (2025c). Situation socioéconomique des femmes. Recensement général de la population et de l'habitat 2024. <https://instad.dj/rgph>.
- INSTAD (2025d). Mesure et cartographie de la pauvreté non monétaire. Recensement général de la population et de l'habitat 2024. Disponible à <https://instad.dj/rgph> (consulté en octobre 2025).

- IPC (2024). Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë et de la malnutrition aiguë de l'IPC janvier- décembre 2024. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Djibouti_Acute_FoodInsecurity_Acute_Malnutrition_Jan_Dec2024_Report_French.pdf.
- IRENA (2022). *Energy Profile Djibouti*, https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Statistics/Statistical_Profiles/Africa/Djibouti_Africa_RE_SP.pdf.
- Jensen, L (2021). Sovereign debt vulnerabilities in developing economies, Development futures series working papers, UNDP. <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/54241%20-%20UNDP%20WP%20Debt%20Vulnerability-web.pdf>.
- JICA (2023). Competition of Foreign Military Bases and the Survival Strategies of Djibouti. https://www.jica.go.jp/english/jica_ri/publication/knowledge/___icsFiles/afiedfile/2023/12/25/knowledge_report_08.pdf.
- Kireyev, AP (2018). Macro-Fiscal implications of climate change: The case of Djibouti, IMF working paper No. 2018/233.
- Lazar, J (2020). Indice de pauvreté multidimensionnelle Djibouti 2012- 2017. Rapport final. Octobre. Djibouti: MASS, SED, INDS, PNUD.
- Nations Unies Djibouti (2021). Analyse Commune Pays : Djibouti, Decembre 2021, https://minio.dev.devqube.io/uninfo-production-main/d00b7e7f-fe9d-43b6-a6cc-45b71c803b7d_Djibouti_CCA_official_janvier_2022_final.pdf.
- PNUD (2010). *Rapport sur le développement humain 2010. La vraie richesse des nations: Les chemins du développement humain*. Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- PNUD (2020). *Rapport sur le développement humain 2020. La prochaine frontière : le développement humain et l'Anthropocène*. Programme des Nations Unies pour le développement, Djibouti, <https://hdr.undp.org/sites/default/files/Country-Profiles/fr/DJI.pdf>.
- UNCTAD (2006). *The Least Developed Countries Report 2006: Developing Productive Capacities*. United Nations publication. Sales No. E.06.II.D.9. New York and Geneva.
- UNCTAD (2015). *République de Djibouti Etude Diagnostique sur l'Intégration du Commerce*, https://unctad.org/system/files/official-document/aldcinf3_fr.pdf.
- UNCTAD (2019). *World Investment Report 2019: Special Economic Zones*, United Nations, Geneva and New York.
- UNCTAD (2020a). *The Least Developed Countries Report 2020: Productive Capacities for the New Decade*. United Nations publication. Sales No. E.21.II.D.2. New York and Geneva.
- UNCTAD (2020b). *UNCTAD's Productive Capacities Index: The Methodological Approach and Results*. UNCTAD. Geneva.
- UNCTAD (2021). *Economic Development in Africa Report 2021. Reaping the potential benefits of the African Continental Free Trade Area for inclusive growth*, United Nations, Geneva and New York.
- UNCTAD (2022a). *Economic Development in Africa Report 2022. Rethinking the Foundations of Export Diversification in Africa – The Catalytic Role of Business and Financial Services*. United Nations, Geneva and New York.
- UNCTAD (2022b). *Least Developed countries Report 2022. The low-carbon transition and its daunting implications for structural transformation*, United Nations, Geneva and New York.
- World Bank (2011). Comprendre la dynamique du khat à Djibouti, mai 2011, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/732701468247481705/pdf/628230FRENCH0POKHAT0Banque0mondiale.pdf>.
- World Bank (2018a), Economic Transformation in Djibouti, Systematic Country Diagnostic, Report No. 134321-DJ, October 2018, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/437351549918326165/pdf/djibouti-scd-english-version-final-approved-vlogo-02062019-636852600790519539.pdf>.

World Bank (2018b). Plan de réforme de la gestion de la dette. Djibouti. Octobre. Available at <https://documents1.worldbank.org/curated/en/301811541620828861/pdf/Djibouti-Debt-management-Concept-Note.pdf>.

World Bank (2021a). Country Partnership Framework for the Republic of Djibouti for the period FY22-FY26 (Report No. 147787-DJ), August 2021, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/419571633105207198/pdf/Djibouti-Country-Partnership-Framework-for-the-Period-FY22-FY26.pdf>.

World Bank (2021b). Economic Monitor, Navigating through the pandemic and regional tensions International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, Washington, DC. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/237751646144451455/djibouti-economic-monitor-navigating-through-the-pandemic-and-regional-tensions>.

World Bank (2021c). Suivi des impacts socio-économiques de la COVID-19 sur les ménages nationaux et réfugiés à Djibouti. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/832901622135340616/pdf/Monitoring-the-Socio-Economic-Impacts-of-COVID-19-on-Djiboutian-and-Refugee-Households-in-Djibouti-Results-from-the-Third-Wave-of-Survey.pdf>.

World Bank (2022). Djibouti présentation. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/djibouti/overview#1>.

World Bank (2023). Diagnostic du secteur privé : Créer des marchés à Djibouti. <https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doc/2023/djibouti-country-private-sector-diagnostic-fr.pdf>.

WTO (2022). *Trade Policy Review Djibouti*, https://www.wto.org/english/tratop_e/tpr_e/s430_sum_e.pdf.

Annexe : Considérations stratégiques pour un reclassement dynamique

Le risque pour Djibouti d'entamer trop tôt sa sortie des PMA est de se retrouver en raison de ses nombreuses vulnérabilités dans le cas « des pays sortis de la catégorie des pays les moins avancés connaissent une multitude de difficultés, dont la pauvreté et les inégalités, en particulier les inégalités de genre, une transformation structurelle et une capacité productive insuffisantes, ainsi qu'une vulnérabilité aux chocs économiques et climatiques ». Lors de son examen triennal de 2024, le Comité des politiques de développement (CPD) a recommandé la reclassification de Djibouti. L'ECOSOC a ensuite décidé de reporter la reclassification à une date ultérieure. Une période préparatoire est nécessaire pour que Djibouti puisse se préparer efficacement à une transition en douceur. Les éléments stratégiques suivants devraient être pris en compte pour une reclassification dynamique :

a) Développement du secteur privé

Des opportunités économiques existent mais souffrent souvent d'un manque d'investissements. Il existe quatre raisons principales à cette situation : (a) les entrepreneurs sont dans un environnement des affaires insuffisamment favorable en termes d'accès à l'électricité, au financement et aux services d'entrepreneuriat ; (b) le manque de concurrence et la dominance par les monopoles et les entreprises étatiques ; (c) le faible niveau de voix et de responsabilité et la corruption qui réduisent les investissements et la productivité des entreprises ; (d) le faible taux d'alphabétisation et l'inadéquation entre la demande et l'offre sur le marché du travail.

b) Développement du capital humain et distribution de la richesse nationale

La mise en œuvre des politiques nationales pour promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition est entravée par une mauvaise coordination et des capacités nationales limitées. Des partenariats plus solides pour renforcer les capacités nationales en matière d'alimentation scolaire, de nutrition, de protection sociale, de préparation aux situations d'urgence, de soutien équitable à la production agricole et de formation professionnelle pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement. La faiblesse des capacités de préparation et de réponse aux catastrophes érode également la résilience des ménages pauvres.

c) Adaptation au changement climatique

Selon la CNUCED (2022b), le financement climatique dans le cadre de la CCNUCC devrait être plus flexible et sous des formes concessionnelles pour soutenir les PMA au-delà de la graduation. Elle recommande également la possibilité pour les banques centrales des pays développés d'acheter des obligations d'État à faible rendement émises par les PMA pour financer l'adaptation au changement climatique.

d) Élargissement de l'espace budgétaire

Afin d'augmenter l'espace budgétaire pour les dépenses nécessaires des secteurs sociaux, Djibouti doit prioriser l'emprunt concessionnel, renforcer la gestion de la dette, améliorer la gestion des entreprises publiques et élargir son assiette fiscale.



unctad.org